



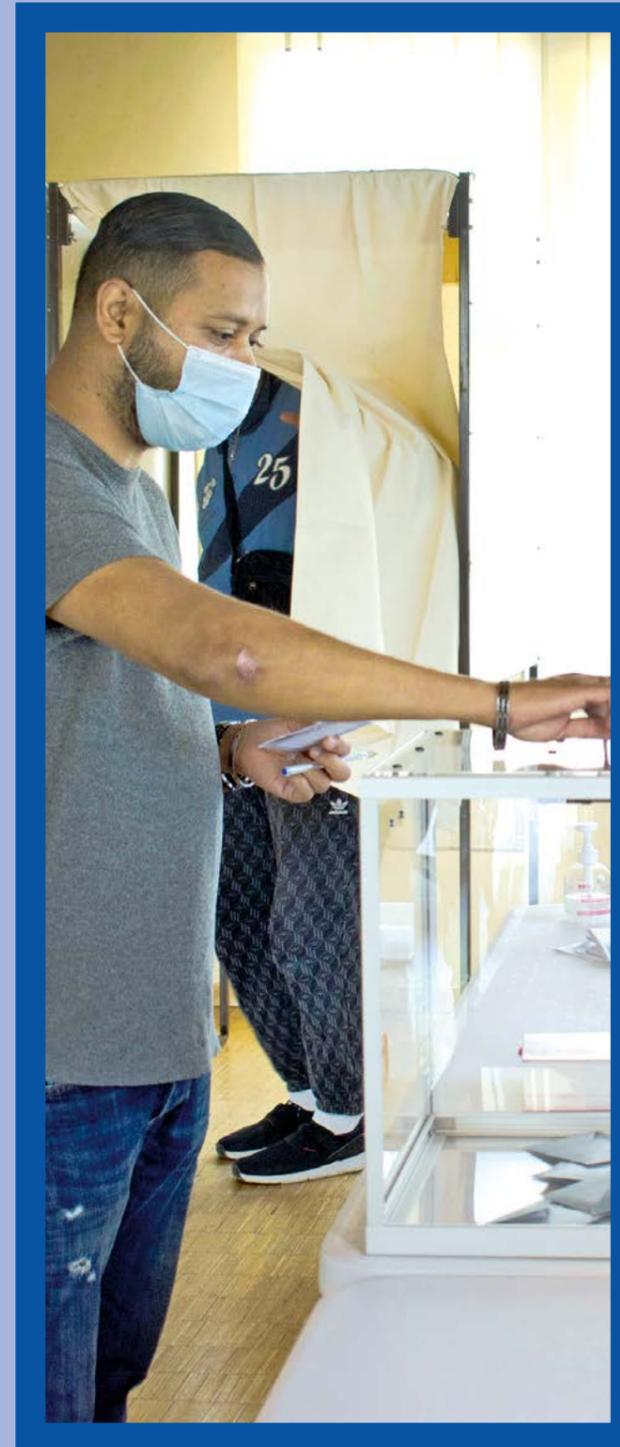
Rapport

d'activité



personnes accompagnées en 2021

Sommaire



- 4** Le mot du Président
- 6** Événements marquants 2021
- 10** 10 Retour sur la gestion de la Covid
- 11** Avenir Apei en chiffres
- 12** Les rapports
- 22** Bilan et les orientations 2023-2028
- 24** Le conseil d'administration
- 25** Rapport de la directrice générale
- 27** Données sociales 2021
- 30** Organisation des directions
- 32** Carte présence dans les Yvelines
- 33** Bilan des établissements
- 84** Compte administratif 2021
- 90** Nos principaux partenaires

Le mot du Président



« En 2021, nous avons collectivement poursuivi nos projets et nos engagements aux côtés des personnes handicapées et de leurs familles. »

Le début de l'année 2021 a été marqué par l'épidémie et les contraintes sanitaires. Mais, tous ensemble, nous avons traversé cette nouvelle épreuve grâce à l'engagement, la bienveillance et l'investissement de tous les acteurs de notre association ainsi que de nos partenaires.

Un grand merci à vous tous : administrateurs, adhérents, bénévoles, professionnels et familles, qui se sont mobilisés durant l'année pour permettre aux personnes accompagnées de continuer à vivre pleinement leur vie !

2021 a également été marqué par un début de retour à la vie normale, ce qui nous a permis de poursuivre et de réaliser plusieurs projets :

Révision du projet associatif 2017-2022

En effet, notre projet associatif arrive à son terme en 2022. **Pendant 5 ans, le projet a animé notre quotidien et les actions engagées dans les établissements.** Nous avons entamé dès mai 2021 la phase d'évaluation de nos actions. En novembre, nous avons commencé à identifier les orientations stratégiques qui guideront notre association pour les 5 prochaines années. Évidemment, ce travail est collaboratif et implique le conseil d'administration,

les familles, les personnes accompagnées et les professionnels.

La révision des orientations stratégiques a été présentée aux familles début 2022.

Différents sujets tels : le parcours des personnes accompagnées, l'aide aux aidants, l'évolution du public accueilli ont été traités lors des réunions. Pour une large consultation, la parole a été également donnée aux représentants des usagers élus aux conseils de la vie sociale (CVS), pour qu'ils expriment leurs besoins...

Le projet associatif 2023-2028 a été validé par le bureau et le conseil d'administration en mai 2022 et lors de notre assemblée générale de juin 2022 avec une mise en application immédiate.

Développement du Pôle services

Le Pôle services s'affirme comme une plateforme transverse, ressource et force de proposition à l'ensemble des établissements d'Avenir Apei à travers le déploiement de différents projets et actions tels le Conseil d'Acteurs de Parcours, le bénévolat, l'aide aux aidants, le Comité des fêtes, le

Bao-Pao, le Facile à Lire et à Comprendre, le comité de pilotage santé, la promotion de la VARS...

Avenir Apei a fêté ses 20 ans !

Bien que la crise sanitaire nous ait contraints d'annuler tous nos grands événements en 2020, du 13 au 18 septembre 2021 nous avons enfin fêté avec les 1000 personnes accompagnées et les 570 professionnels de l'association nos 20 ans sous le signe du militantisme !

Un anniversaire qui restera inoubliable : l'occasion de mettre en lumière nos établissements qui ont fait preuve depuis plus de 20 ans de professionnalisme, d'engagement et d'innovation.

Nous avons ainsi profité de cette semaine de fête pour inaugurer les nouveaux locaux dans les établissements : l'Espace Jouseau situé sur le site de la Roseraie à Carrières-sur-Seine et le foyer de vie les Mésanges situé à Croissy-sur-Seine.

En point d'orgue, notre rassemblement à la salle des fêtes de Carrières-sur-Seine, un moment de cohésion associative et de convivialité qui a regroupé plus de 300 personnes accompagnées, parents, amis, élus et professionnels.

Nous avons distribué lors des 20 ans **un recueil intitulé « Notre Avenir a une histoire »**. Ce recueil est une œuvre collective, militante, historique élaborée avec les membres de l'association (des anciens et actuels membres : directeurs, présidents...) et pour tous. Il met en lumière les 60 ans de militantisme de parents dédiés aux personnes handicapées mentales. Il a pour objectif de faire partager à tous la riche histoire d'Avenir Apei, une association qui a vu le jour en 2000, qui ne cesse d'évoluer, de progresser et de se moderniser.

En 2022, cette semaine de fête associative sera reconduite en septembre sous la même forme. Vous êtes dès à présent invités à y participer !

Renforcement de notre communication

Nous continuons à professionnaliser notre communication en actualisant nos différents supports de communication : plaquette associative, dépliant don et legs, journal Echos d'Avenir...

Nous renforçons également la communication de nos établissements en les accompagnant sur différents sujets de communication.

Pour rester dans la dynamique de la campagne d'Unapei sur les ESAT et les entreprises adaptées, nous retravaillons la communication de nos ESAT et entreprise adaptée en proposant de nouveaux supports de communication.

Riche de projets, Avenir Apei, poursuit ainsi ses actions, nous nous engageons à améliorer notre offre de services afin de répondre au mieux aux besoins des personnes que nous accompagnons.

Avenir Apei s'engage également pour l'autonomie et l'autodétermination des personnes accompagnées. Les établissements et les mairies se sont fortement mobilisés pour l'accès au vote des travailleurs des ESAT. Les mobilisations permettent de préparer au mieux les personnes accompagnées aux élections présidentielles et législatives de 2022. Nous continuerons ainsi ces démarches en 2022 avec nos foyers.

Nous veillons ainsi à faire évoluer le regard porté sur les personnes handicapées en les rendant davantage actrices de leurs projets et parcours de vie, à accroître leurs espaces d'expression, et à mettre en avant leurs potentialités.

Autant d'engagements forts et bien sûr d'autres encore qui permettent de construire ensemble l'avenir de notre association et d'apporter une solution durable pour inclure nos enfants dans la société.

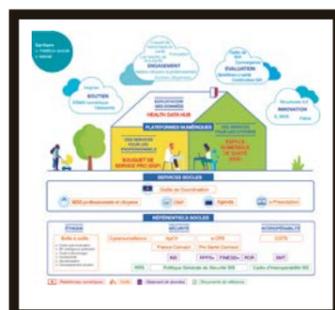
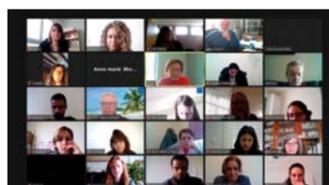
Jean-Michel Reiter
Président de l'association

Événements marquants 2021

Virage numérique

Une journée des cadres avec pour thématique le virage numérique : un outil au service de la santé !

La journée des cadres du 28 janvier 2021 a donné lieu à la présentation du virage numérique, nommé « la e-santé ». Avenir Apei s'intègre pleinement dans cette démarche. Elle a validé en fin d'année 2021, la stratégie relative au Système d'Information (SI) qui sera déployée sur les 5 années du projet associatif.



Renforcement des partenariats

Avenir Apei a accueilli le mercredi 14 avril, la vice-présidente de la région Île-de-France, Alexandra Dublanche dans son nouveau bâtiment à la Roseraie. Elle a été accompagnée par des conseillers régionaux (Pierre Lequiller, Huguette Fouche), et des élus locaux (Nicole Bristol, Maire de Montesson, les élus de la Mairie de Carrières-sur-Seine, Arnaud de Bourrousse, Agnès Conesa-Rouat, Aurélien Devred). Jean-Michel Reiter, le président d'Avenir Apei a remercié ainsi tous ces partenaires qui ont contribué à la réussite du projet. En effet, la construction des nouveaux locaux de l'IME la



Roseraie a été financée une partie par la région Île-de-France.

Journée des Conseils de la Vie Sociale (CVS)

En prévision des élections régionales et départementales de juin 2021, nous avons relancé la journée des CVS. En raison du contexte sanitaire cette journée a eu lieu le lundi 10 mai 2021 sous forme de 3 rencontres en visio de 1 heure. Les participants sont des élus des ESAT, du CAJ, du CAVT et du Centre Habitat Horizons.



Révision du projet associatif 2022-2027

Nous avons entamé fin mai 2021 le diagnostic des orientations stratégiques du projet associatif 2017-2022 dans le but de réviser ce document pour un nouveau projet associatif 2023-2028.

Ce diagnostic s'est poursuivi en septembre, octobre et en novembre avec les différents acteurs de l'association : administrateurs, professionnels, personnes accompagnées et familles.

Un séminaire associant administrateurs, directeurs et chefs de service sous la forme de jeu de piste a eu lieu fin novembre 2021 et a permis de définir des nouvelles orientations stratégiques.



Unapei & entreprises

Dans le cadre de la campagne d'Unapei sur les ESAT et les entreprises adaptées, les ESAT d'Avenir Apei ont participé au film d'Unapei et entreprises. Les équipes de tournage d'Unapei sont venues tourner courant avril des images à Carrières-sur-Seine, à Chatou et à Fourqueux.

Vous pouvez voir la vidéo en scannant ce QR CODE :



Sensibilisation au vote des personnes accompagnées

Avenir Apei et la mairie de Fourqueux ont initié les travailleurs de l'ESAT de Fourqueux au vote, du 7 au 8 juin 2021. Une initiative qui s'est renouvelée le 26 novembre 2021 à la Mairie de Carrières-sur-Seine pour les travailleurs de la Roseraie. L'accès à la citoyenneté par l'apprentissage au vote est une démarche innovante qui a permis de sensibiliser les personnes handicapées et les personnels des mairies pour les élections présidentielles et législatives qui arrivent en 2022 !



Octobre Rose

L'équipe du foyer de vie le Point du Jour a organisé des ventes d'objets et de gâteaux confectionnés par les résidents et l'équipe du foyer tous les vendredis du mois d'octobre dans le cadre de l'opération octobre Rose. Tous les fonds récoltés ont été reversés à l'Association Ruban Rose qui se mobilise pour lutter contre le cancer du sein. Cette action a été réalisée en hommage à Patricia une résidente décédée du cancer à l'âge de 53 au foyer de vie le Point du Jour.



20 ans d'Avenir Apei !

Nous avons fêté avec les 1 000 personnes accompagnées et les 550 professionnels de l'association nos 20 ans ! Un anniversaire qui restera inoubliable : l'occasion de mettre en lumière nos établissements qui ont fait preuve depuis plus de 20 ans de professionnalisme, d'engagement et d'innovation. En point d'orgue, notre rassemblement à la salle des fêtes de Carrières-sur-Seine, un moment de cohésion associative et de convivialité qui a regroupé personnes accompagnées, parents, amis, élus et professionnels. Nous avons distribué lors des 20 ans un recueil intitulé « Notre Avenir a une histoire ». Ce recueil est une œuvre collective, militante, historique élaboré avec les membres de l'association et pour tous. Il



a pour objectif de faire partager à tous la riche histoire d'Avenir Apei, une association qui a vu le jour en 2000, qui ne cesse d'évoluer, de progresser et de se moderniser.

Les inaugurations des nouveaux bâtiments

L'association a investi, ces dernières années, 10 millions d'euros pour la rénovation de son patrimoine immobilier. Deux projets de construction ont abouti à leurs inaugurations en septembre 2021 : l'**Espace Jouseau** situé sur le site de la Roseraie à Carrières-sur-Seine et le **foyer de vie les Mésanges** situé à Croissy-sur-Seine. L'association a également inauguré le nouveau foyer appartement Montval situé à Marly-le-Roi ouvert depuis fin 2020.



Opération brioches 2021

L'Opération Brioches a eu lieu en 2021 du 11 au 17 octobre. Elle a rencontré un franc succès. 6 000 brioches ont été vendues et ont permis de récolter plus de 20000 euros de fonds. Bravos à tous les bénévoles !



Méga boom

Le 16 novembre 2021 s'est tenue une « méga boom » dans la salle des fêtes de Carrières-sur-Seine à destination des enfants et adolescents des IME. C'était la première fête organisée par le comité des fêtes piloté par le Pôle services.





Retour sur la gestion de la Covid en 2021

Début 2021, la Covid-19 fait partie de notre quotidien et nous vivons au rythme des confinements, couvre-feu, nouveaux variants et mesures de plus en plus difficile à vivre. L'arrivée du vaccin entrevoit l'espoir d'un avenir moins restrictif.

Les contaminations fin 2021 tant auprès des professionnels que des personnes accompagnées ont continué début 2022 avec des restrictions plus importantes qu'auparavant, les cas contact pouvant rester confiner jusqu'à presque 3 semaines. Des campagnes de test sont réalisées régulièrement dans les établissements en fonction de l'évolution des contaminations. Ces dernières se déroulant souvent lors des repas, la distanciation sociale à table est de plus en plus importante rendant ces temps habituellement conviviaux beaucoup moins chaleureux.

Les établissements sont toujours ouverts les uns entre les autres dans l'association mais également en extérieur, permettant aux personnes accompagnées de continuer à faire des stages, à être admis, à continuer leur transition et parcours de vie.

Dès le premier trimestre, les vaccinations des personnes accompagnées ont pu commencer. Cette vaccination s'est rapidement accélérée et s'est ouverte à de plus en plus de personnes. Des campagnes de vaccination

sont organisées dans les établissements, les accueils de jour se rapprochant des centres de vaccination pour y organiser des vaccinations groupées. Les établissements permettent aux professionnels de se faire vacciner sur leur temps de travail si difficulté à trouver un créneau disponible.

La loi relative à la gestion de la crise sanitaire promulguée le 5 août devant la menace du variant Delta impose la présentation du pass sanitaire dans les établissements pour les visiteurs (hors établissements enfance) et les salariés. Cette contrainte est plus importante pour les salariés, ces derniers devant présenter un schéma vaccinal complet en octobre mais la protection de tous et encore plus des personnes que nous accompagnons est notre priorité.

Dès septembre, il est possible de pratiquer à la dose de rappel et en décembre à la 3e dose.

La baisse des contaminations durant l'été a permis un regain de liberté : plus de sorties, fin du port du masque obligatoire... la semaine de la fête de l'association en septembre en est le parfait exemple. Malgré une précaution avec des gestes barrières constants et la présentation obligatoire du pass sanitaire pour les visiteurs, les différents événements organisés par les établissements ont été une vraie bouffée d'oxygène.

Malheureusement la fin des beaux jours entraîne une reprise de l'épidémie de Covid-19 au niveau national et dans nos établissements et services.

Malgré un impact sur la santé mentale non négligeable de plus de 1 an et demi d'épidémie mondiale et un contexte social peu engageant, l'adaptation de tous est à saluer. La crise sanitaire a pu compliquer les accompagnements et les parcours de vie de chacun, notamment en ralentissant l'accompagnement de chacun, néanmoins l'association a su continuer à avancer dans ses projets afin d'améliorer le quotidien des personnes accompagnées.



Malgré les contraintes du confinement, la MAS de jour la Rosaïe se réinvente et organise des journées spéciales.

Avenir Apei en chiffres



Les rapports 2021

Le rapport moral

Le Président rend compte de la gestion 2021 d'Avenir Apei dans ce rapport moral. Il s'organise autour de 2 principes :

- Le premier décrit le bon fonctionnement de l'association et détaille le respect des obligations du point de vue statutaire.
- La deuxième partie développe les actions menées tout au long de l'année pour une bonne gestion de nos établissements dans le cadre du projet associatif que vous avez voté en 2017 et du programme d'orientation voté lors de l'assemblée générale de l'année dernière.

Le rapport des commissions

Le rapport des commissions met en lumière les productions, les projets de l'année 2021 de toutes les commissions et les groupes de travail de l'association. C'est également l'occasion pour les pilotes de faire un point sur les perspectives 2022 de leurs commissions.

Rapport Moral

Au 31 décembre 2021, nous comptabilisons 300 membres actifs à jour de leur cotisation.

Vie associative en 2021

Au cours de l'année 2021, nous avons tenu 6 conseils d'administration dont 2 en visioconférence, avec la participation de 24 administrateurs régulièrement présents. Comme le prévoient les statuts, nous avons tenu une réunion de bureau mensuelle.



Les membres du conseil d'administration

En complément de ces rencontres régulières, plusieurs groupes de travail ont été mis en place. Mixant des professionnels et des administrateurs, ils ont permis de subvenir aux besoins les plus urgents de notre association et d'être les plus réactifs possible sur la gestion de nos problématiques Covid.

Certains administrateurs ont également piloté et participé aux commissions statutaires et groupes de travail spécifiques, en coopération avec les professionnels, sur des sujets transversaux comme la santé ou le Conseil d'Acteurs de Parcours (CAP),...

Les administrateurs référents ont participé aux comités de gestion de leurs établissements, ainsi qu'à leurs Conseils de la Vie Sociale en visioconférence.

Des administrateurs ont participé aux congrès et séminaires de l'Unapei par visioconférence. Nous avons également été

représentés aux instances régionales (Unapei Île-de-France) et départementales (ADAPEI 78).

Au cours de l'exercice, nous avons continué à développer de bonnes relations avec des associations amies du territoire de même importance pour échanger nos expériences. Ainsi de nombreuses rencontres en présentiel ou en visio ont eu lieu avec APEI Boucle de Seine à Colombes, ainsi qu'avec Délos Apei 78. Nous avons également rencontré régulièrement les associations des Yvelines de toutes tailles : APAJH Yvelines, l'Arche d'Aigrefoin, ARISSE, Avenir Apei, AIES, Délos Apei 78, Handi Val de Seine, HESTIA 78, Maisons Saint Joseph, Mutuelle Vivre Ensemble, Sauvegarde des Yvelines.. Ces rencontres nous permettent de tisser des liens forts avec des associations ayant des valeurs très proches des nôtres.

De même, nous avons fortement renforcé en 2021 la représentation d'Avenir Apei dans différentes instances partenariales (rendez-vous avec des élus, des collectivités locales, département...) pour ainsi donner plus de visibilité à notre association sur le territoire.

Nous nous sommes mobilisés pour le Ségur pour tous aux côtés de nos partenaires. Face à l'injustice du Ségur, depuis octobre 2021, nous avons relayé la pétition de l'Unapei ainsi que l'ensemble des démarches réalisées par l'association Avenir Apei pour faire en sorte que l'ensemble des professionnels de l'association – et plus largement – du secteur médico-social – bénéficie du complément de traitement indiciaire de 183 euros net.

Nous poursuivons en 2022 la mobilisation pour que l'ensemble des professionnels de l'association soit reconnu en créant notamment avec plusieurs associations des Yvelines le collectif handi social 78 **pour défendre les droits des personnes vulnérables ou en situation de handicap auprès des décideurs politiques et d'agir pour une société inclusive et juste.**

Actions menées en 2021 :

Malgré la crise sanitaire, l'association a veillé à remplir ses missions historiques d'accompagnement des personnes handicapées et de leurs familles, dans une démarche d'amélioration continue de la qualité du service rendu, tout en prenant en compte les mutations de l'environnement.

Actions opérationnelles pour la mise en œuvre des orientations stratégiques

Les actions développées en 2021 s'appuient sur le projet associatif adopté en 2017 et sont la continuité de nombreuses

actions mises en place ces dernières années. Elles se décomposent comme suit autour de quelques grandes missions stratégiques :

- **L'adaptation de son offre d'accompagnement aux besoins nouveaux :**

L'association a investi, ces dernières années, 10 millions d'euros pour la rénovation de son patrimoine immobilier. Deux projets de construction ont abouti à leur inauguration en 2021 : l'Espace Jouseau situé sur le site de la Roseraie à Carrières-sur-Seine et le foyer de vie les Mésanges situé à Croissy-sur-Seine. Les travaux de l'internat de l'IME les Glycines sont également terminés. Les locaux seront inaugurés en avril 2022.



Les travaux de l'extension des locaux partagés SAVS-CAJ à Saint-Cyr-l'École se terminent début 2022. Nous inaugurons les espaces en mai 2022. De plus, pour un meilleur accueil du public et en complément du premier achat d'appartement effectué en 2018, nous avons enrichi l'achat par un nouvel appartement pour une meilleure extension et un meilleur confort des personnes accompagnées. Enfin, sont toujours en cours les travaux d'extension du foyer de vie les Monts Blancs qui ont débuté au 3^e trimestre 2021, et se poursuivront jusqu'au début de l'année 2023.



Les résidents bénéficieront d'une salle de bains individuelle rénovée, d'un espace collectif modernisé. Les travaux nous permettront d'accueillir 10 personnes supplémentaires et de créer un pôle médicalisé sur le site de la Roseraie.

Pour finir nous projetons de rénover totalement le foyer d'accueil médicalisé le Moulin afin de proposer des chambres individuelles à chacun de nos 17 résidents mais également de créer entre 5 et 10 places supplémentaires.

La rénovation de ces foyers permettra un accompagnement et des prestations de qualité pour :

- offrir des soins nécessaires à la santé et au bien-être physique et psychique des résidents,
- maintenir des acquis et des apprentissages visant à développer l'autonomie
- proposer des activités sportives, culturelles, de loisirs...

Cette politique de rénovation de nos structures et en particulier des foyers, montre l'engagement de l'association pour le bien-être et l'épanouissement quotidien des personnes accompagnées. L'association veille ainsi par ses projets à améliorer la qualité de vie de ses professionnels engagés quotidiennement auprès de nos enfants.

- **L'inclusion par l'école, le logement et la citoyenneté :**

L'inclusion par l'école

En 2021, nous avons ouvert la 5^e unité d'enseignement externalisée (collège) à Carrières-sur-Seine et une 6^e UEE (primaire) à Conflans-Sainte-Honorine. Plus de 40 enfants sont scolarisés au collège ou à l'école primaire. Notre objectif : le lycée général ou professionnel.



Pour rappel, l'UEE permet aux élèves ou collégiens de vivre en milieu scolaire ordinaire dans un espace contenant, rassurant et sécurisé avec un effectif d'élèves restreint et un temps adapté. Cette scolarisation leur permet de prendre part aux moments de la vie collective. L'encadrement est assuré par un enseignant et un éducateur.

Nous avons évalué combien ce type de dispositif est « porteur » pour tout enfant avec ou sans handicap, il permet la rencontre, la connaissance. C'est avec ces projets que nous irons vers une société plus inclusive.

L'inclusion par le logement

Le projet d'habitat inclusif à Fourqueux se poursuit avec notre partenaire ICADE. Un projet innovant qui développera un tiers lieu pour favoriser « l'inclusion inversée ». Nous avons pour objectif de créer un « living lab » pour impliquer

les « personnes handicapées » comme acteurs clefs dans le processus d'innovation.

Dans cet esprit, un espace de coworking ainsi qu'un espace de démonstration de solutions d'aide et de compensation du handicap seront mis en place.

L'inclusion par la citoyenneté

Dans la continuité des actions menées avec l'Unapei pour défendre la citoyenneté des personnes handicapées lors des élections municipales 2020, nous avons poursuivi en 2021 la démarche de sensibilisation au vote auprès des personnes accompagnées. Pour préparer aux élections départementales de juin 2021, Avenir Apei et la mairie de Saint-Germain-en-Laye Fourqueux ont initié les travailleurs de l'ESAT de Fourqueux au vote, le 7 et le 8 juin 2021. L'action s'est poursuivie le 25 novembre 2021 à la mairie de Carrières-sur-Seine avec les travailleurs de l'ESAT la Roseraie.

Des actions similaires sont à venir à Chatou, pour préparer les personnes accompagnées aux élections présidentielles et législatives de 2022.



En tant que Président d'Avenir Apei et Vice-Président en charge de la Citoyenneté à l'Unapei Île-de-France, je m'engage fermement à faire valoir le respect des droits des personnes accompagnées lors des futures élections présidentielles et législatives.

Le droit de vote de chaque personne que nous accompagnons est une priorité. Les personnes handicapées doivent être en mesure de comprendre les programmes, lire les bulletins de vote et avoir l'accessibilité aux isoloirs.

- **L'évolution des modèles d'accès au travail dans les établissements et services d'aide par le travail :**

Les ESAT de l'association ont opéré une grande diversification de leurs activités au cours des dernières années pour permettre aux personnes accompagnées d'acquies plus grande polyvalence afin que chacun trouve sa place quelles que soient ses difficultés et éviter la routine quotidienne : coopération avec de nombreuses start-up locales qui permettent une insertion dans la vie locale, développement de prestations sur site chez les clients pour une meilleure connaissance mutuelle des relations de travail, installation

du foodtruck en présentiel dans les villes de Chatou et de Mantes la Jolie, ce qui représente une véritable vitrine des compétences et savoirs faire de nos ESAT, en lien direct avec les clients, mise en place d'une plateforme Mondial Relay entièrement gérée par les travailleurs d'ESAT...

Polyvalence, autonomie, développement des savoir-faire et des savoir-être sont les évolutions majeures en cours au sein des ESAT de l'association.

La journée nationale DuoDay s'est tenue le 18 novembre 2021. 32 duos ont été formés et accompagnés au sein des ESAT d'Avenir Apei au sein de 11 grandes entreprises locales dont THALES, IKEA, LIDL, SAFRAN, le Conseil Départemental ou Pôle Emploi, dans des métiers aussi divers que communication, comptabilité, logistique, management de commandes, équipier polyvalent, réceptionniste en hôtellerie ou encore accompagnement de managers.

Cette opération sera ensuite poursuivie au sein du Pôle accompagnement professionnel dans le courant de l'année par une journée DuoDay inversée où les personnes accueillantes viendront passer une journée en ESAT en Duo avec « leur » travailleur.

Forts de ces échanges très riches, nous allons aussi continuer à mener des journées d'immersion en entreprise au long de l'année.

Ces DuoDays ont permis la signature pour les travailleurs de 2 CDD et d'un CDI dans 3 des entreprises accueillantes !



Journée Duoday des travailleurs de l'ESAT du pôle accompagnement professionnel dans l'entreprise Thales à Chatou le 18 novembre

Développement de modes alternatifs d'accompagnement et d'adaptation au travail

Nous poursuivons le développement de modes alternatifs d'accompagnement et d'adaptation au travail par le projet « Gare partagée » avec la commune du Vésinet. Le projet a évolué et a été adapté pour mieux intégrer les personnes que nous accompagnons dans le dispositif. Il verra le jour ainsi dans de nouveaux locaux au Vésinet/Le Pecq.

L'accompagnement à l'hygiène de vie et aux soins :

La poursuite des actions initiées précédemment qui méritaient des prolongements ou des actualisations pour la diffusion de référentiels ou pour la participation à des groupes de travail multipartenaires et multi-compétences s'est déroulée chaque

fois que les conditions de travail, impactées par la covid, le permettaient.

La réalisation d'actions en lien avec le manger-bouger incluant la mise en place d'un plan d'amélioration des prestations de restauration est toujours d'actualité, même si les axes de travail liés aux activités sportives ont été lourdement impactés. L'adaptation du cahier des charges de la restauration aux nouveaux dispositifs réglementaires est en cours.

De même les travaux liés au dispositif d'analyse des risques infectieux a permis pendant toute la période liée à la covid de prendre des dispositions adaptées plus rapidement et les établissements vont capitaliser sur cet exercice, notamment au niveau de plans d'amélioration de la qualité grâce à l'outil CRIS ORGA élaboré pour la gestion de la crise sanitaire.

Le référentiel relatif à la sécurisation de la distribution des médicaments et l'appropriation de l'outil de l'ARS « Archimède » sont toujours d'actualité: l'ARS met en place des formations adaptées et poursuit l'amélioration de l'outil et des procédures.

La représentation de l'association dans diverses instances

Le président et plusieurs administrateurs sont représentants de l'association au centre communal d'action sociale (CCAS) et à la commission communale pour l'accessibilité (CCA) de différentes communes du territoire.

1. Deux administratrices d'Avenir Apei sont membres de la CDAPH (Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées). Cette commission, au sein de la MDPH de chaque département, est chargée de prendre les décisions relatives aux droits pouvant être attribués aux personnes handicapées: orientation de la personne, désignation d'établissements et services, allocations, prestations de compensation, reconnaissance de travailleur handicapé, avis concernant la carte mobilité inclusion... Ces deux administratrices représentent les associations de familles représentatives. Elles défendent les droits, elles argumentent, elles participent aux votes de cette commission qui se réunit tous les jeudis, toute l'année, et étudie de nombreux dossiers.

2. Dans le système de santé

L'association participe à différentes instances ayant pour objet de défendre l'intérêt des personnes handicapées:

- au sein des commissions des usagers dans 4 établissements de santé publics et privés pour représenter les patients et leurs familles.
- au comité territorial de santé dont les réunions ont été principalement consacrées au COVID et à la vaccination. Le bureau avait prévu un débat sur les problèmes rencontrés par les métiers de la santé et du médico-social qui n'a pas pu avoir lieu, mais qui sera repris dans le cadre des états généraux annoncés par le 1^{er} ministre.

- au sein des réseaux de santé mentale Nord et Sud Yvelines
- dans 2 comités de pilotage animés par l'ARS région: l'un sur handigynéco, l'autre sur la sécurisation de la procédure de distribution des médicaments.

• Le développement du bénévolat en direction des personnes accueillies et des familles

Le travail sur le bénévolat se poursuit. Une nouvelle administratrice référente, déléguée au bénévolat et aux ressources a été nommée début 2021. Elle travaille en collaboration avec le Pôle services. Une organisation structurée et pérenne pour recruter et accueillir des bénévoles est en construction pour ainsi permettre aux établissements, comme à l'association, de pouvoir bénéficier de façon plus régulière de cette ressource humaine importante, et complémentaire à celle des professionnels.

• Le développement durable

L'année 2021 nous a aussi permis de mener les premières réflexions avec le conseil d'administration et les professionnels sur l'impact de notre organisation sur l'environnement.

Pour 2022, nous nous engageons à mener une démarche d'envergure de respect de l'environnement qui impactera les professionnels et les personnes accompagnées. Nous serons aidés par une consultante.

• Un avenir après le travail

La question du vieillissement des personnes que nous accompagnons a nécessité différents temps de travail entre administrateurs et professionnels. Une commission sur le sujet a été constituée pour permettre de réfléchir sur les actions à mettre en place pour aider les futurs retraités. Aujourd'hui, par méconnaissance, il est difficile pour les personnes handicapées de faire valoir leurs droits à la retraite.

Le départ en retraite peut engendrer également une fin d'accompagnement par les professionnels.

Les retraités peuvent alors être exposés à une perte de l'aide familiale, des situations d'exclusion et d'isolement social, la dégradation rapide des conditions de santé...

De ce constat est né le 19 juin 2021 le collectif **Un avenir après le travail Île-de-France** regroupant ainsi 7 associations: **Adapei 77, AEDE, AFASER, APEI de la Boucle de la Seine, Avenir Apei, Fondation Ellen Poidatz, Les Colombiers**. La présidence de ce nouveau collectif a été confiée à Avenir Apei.

Anticiper et préparer la transition vers la retraite dans les ESAT, SAVS, foyers d'hébergement sont les missions de l'association un avenir après le travail.

Rapports des commissions



ACTION FAMILIALE

CONSEIL D'ACTEURS DE PARCOURS

Pilotage : Agnès Avigdor

La commission « vie familiale et associative » a maintenu le lien avec les familles durant l'année 2021, sans toutefois pouvoir organiser de rencontres, du fait de la crise sanitaire. Les projets de réunions à thème ont été différés à plusieurs reprises, mais n'ont pas été abandonnés.

Le groupe de parole des familles du foyer les Mésanges s'est réuni chaque mois, en visioconférence, avec des familles assidues.

Nous avons participé autant que possible aux réunions organisées par les directions pour les familles (quelques réunions de rentrée en petit comité, rencontres avec des nouveaux parents).

Nous avons continué à recueillir des témoignages de familles concernant le parcours de leur enfant ou des thématiques ciblées, et les avons publiés dans notre journal Échos d'Avenir, afin de permettre aux parents d'échanger leurs expériences, dans un esprit de solidarité.



Nous poursuivons notre participation au Plan Santé mené par l'association, pour en assurer le volet communication avec les familles.

Les opérations de soutien (opération Golf en juin et opération Brioches en octobre) ont pu avoir lieu à nouveau et nous ont permis de réunir des sommes conséquentes, que nous consacrons à des projets qui améliorent la vie de nos personnes accueillies.

Perspectives 2022 :

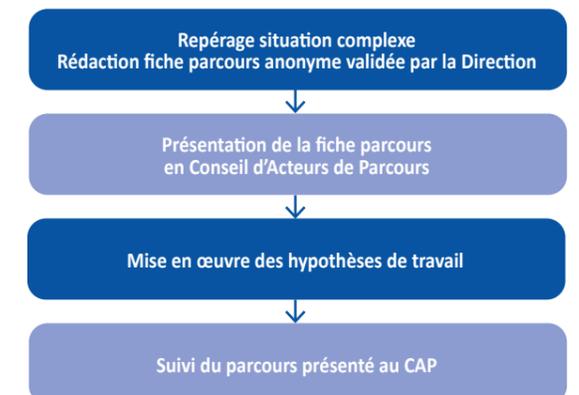
Pour 2022, trois réunions à thème sont organisées pour l'ensemble des parents, l'une sur les droits des personnes handicapées, les deux autres sur la transmission du patrimoine, grâce à la présence d'intervenants.

L'action familiale est également représentée au sein du Comité des Fêtes, qui a organisé en décembre 2021 la « super boom » d'enfants et jeunes d'IME, et pour 2022 un bal d'adultes de tous les établissements d'AvenirApei, pour la première fois.

Le Conseil d'Acteurs de Parcours, créé en septembre 2016, se réunit tous les deux mois.

Il est composé de professionnels de l'association issus de tous les pôles (hébergement, enfance, travail, insertion) et d'administrateurs.

Ce conseil aborde des cas de « situations complexes » pour lesquels on ne parvient pas à trouver de solution: jeunes à la sortie des IME, travailleurs vieillissants, personnes n'ayant plus de goût au travail, personnes lourdement handicapées sans hébergement adapté, jeunes adolescents...



L'objectif est que des professionnels et des parents puissent porter un regard neuf sur une situation difficile, imaginer des solutions innovantes, faire librement des suggestions, mettre à profit toutes les ressources en interne, partager leurs réseaux, afin d'éviter au maximum les ruptures de parcours.

Le Conseil d'Acteurs de Parcours fait partie du Pôle Services, en tant que groupe de travail intéressant l'ensemble des personnes accueillies, de manière transversale.

Perspectives 2022 :

Durant l'année 2022, nous listons et étudions toutes les situations de jeunes en « amendement Creton » dont la suite du parcours semble difficile et nous élaborons des solutions en essayant de travailler au mieux les transitions.



LE COPIL SANTÉ

Pilotage : Danielle Cousein-Hiebel

Avant l'été 2021 le copil s'est penché sur la démographie des professionnels de santé au plan du département, sur les perspectives d'évolution selon les données de la DRESS et sur les besoins non satisfaits dans les établissements: l'augmentation de la pénurie de médecins sur le terrain et de ce fait une plus grande sollicitation des infirmières est indispensable à la coordination des soins. L'objectif de se faire connaître par le monde médical a été retenu, les médecins ne soupçonnant pas les difficultés de recrutement dans le secteur médico-social, en communiquant sur l'association et ses besoins. L'idée de créer des partenariats et des supports de communication avec les facultés de médecine ainsi qu'avec des réseaux de médecins était évoquée.

Le secteur travail est touché également. Des pénuries de médecins du travail et l'impossibilité d'avoir des visites médicales (notamment pour des autorisations professionnelles) sont courantes. La crise sanitaire a renforcé ces problématiques. Le service de santé au travail propose des téléconsultations.

Certains services tels que le SAVS ont évoqué le besoin d'un médecin référent associatif pour pallier des urgences, notamment administratives.

Une enquête interne a été décidée pour faire un état des lieux quantifié des besoins de l'association. Le développement de conventions avec des professionnels de la santé et l'augmentation du recours à la télé consultation sont apparus comme des moyens de résoudre certaines difficultés rencontrées. La participation de membres des établissements aux travaux du Plan territorial de santé mentale des Yvelines a également fait l'objet de présentation.

Les travaux de télémédecine bucco-dentaire ont été évalués avec l'ARS pour mieux définir le recours au télé dépistage bucco-dentaire et l'orientation dans le parcours de soins en santé orale. Le rapport définitif a été présenté en début d'année en copil santé. Le congrès de l'ANAP de fin 2021 a permis de faire une présentation de ces travaux. La communication plus large de ces travaux est en cours.

Lors du copil de février le Docteur Rey-Quinio, conseillère médicale de la Direction de l'Autonomie à l'ARS de la région Ile de France et, à travers une visio, Alain Michault, statisticien à l'ARS avec le Professeur Folliguet ont communiqué l'évalua-

tion de l'expérience de télé dépistage bucco-dentaire et fait présentation des résultats de l'étude Handigynéco.

Dans la cohorte suivie sur le plan dentaire de façon anonyme, seuls 4 % ont refusé l'examen clinique grâce à une séance d'habitation et 3 profils buccodentaires ont été définis. La caméra intrabuccale permet aux infirmières d'observer l'état de la cavité buccale et d'orienter avec pertinence vers les soins appropriés en lien avec le chirurgien-dentiste qui lit la vidéo réalisée.

Lors de cette séance les principaux résultats de l'étude handigynéco ont également été commentés: 434 femmes ont eu une consultation gynécologique de dépistage et de prévention dans 39 établissements de 5 départements de la région par 22 sages-femmes. Au cours des consultations 74 % de pathologies gynécologiques ont été diagnostiquées. Les prescriptions/orientations ont été effectuées pour 177 femmes et 14 sages-femmes ont dépisté des violences faites aux femmes dans 150 cas.

L'enjeu est de pouvoir déployer plus largement l'intervention de sages-femmes dans les ESMS PH en IDF. Plusieurs actions sont d'ores et déjà planifiées et finançables d'ici fin 2021 en région et en principe début 2022 dans les conditions de droit commun à la fois la mise en place d'une formation au handicap pour les sages-femmes volontaires pour intervenir dans le secteur du handicap et un « PARCOURS HANDIGYNECO » qui comporte des consultations de gynécologie, des ateliers portant sur la connaissance de corps, de la vie affective et sexuelle ainsi que sur l'acceptation de relations susceptibles de limiter les violences faites aux femmes.

Perspectives 2022 :

Les besoins des personnes handicapées vieillissantes ont également été présentés lors de la dernière séance du copil santé.

Pour la prochaine séance une réflexion est engagée pour redéfinir la communication des outils mis en place pendant les deux phases précédentes du plan santé de l'association et pour définir les missions qui lui seront confiées à l'avenir.



GT Adhérents

Pilotage : Yves Guérin

Le groupe de travail adhérents est composé de mesdames Martine Darré, Edwige Daniel, Violette Guillet, Marie Jeannot et de Messieurs Hervé Cassabois, Yves Guérin, Jean-Marc Huquet et Jean-Michel Reiter.

Le GT adhérents créé en 2020 par le conseil d'administration, a lancé en 2021 la campagne d'adhésion. Celle-ci, pour la première fois a utilisé le mailing personnalisé d'abord pour inciter les adhérents à renouveler leur adhésion puis ensuite

un mailing dirigé vers les familles n'ayant encore jamais adhérer. Une lettre de remerciement signée par le président est envoyée pour chaque adhésion. Le président a proposé dans cette lettre aux adhérents de participer à la vie de l'association. Cette campagne 2021 nous a ainsi permis de recruter près de **300 adhérents**.

Le groupe de travail adhérents s'est réuni 4 fois sur l'année 2021. Ces réunions nous ont permis de suivre les résultats de la campagne et de préparer le futur.



COMMISSION BÉNÉVOLAT

Pilotage : Marie-France Ducret

L'organisation du recrutement, de l'accueil et de l'accompagnement des bénévoles a fortement été ralentie pendant l'année 2021 dans les différentes structures.

Une réunion avec le pôle services a permis de faire un point et prévoir différentes actions en respectant les consignes sanitaires.

Un premier recensement des besoins a été établi ainsi qu'une reprise de contacts auprès de plateformes de bénévolat.

Un travail de communication pour faire connaître l'association auprès de nouveaux acteurs a débuté.



COMMISSION FINANCES

Pilotage : Gérard Brisou

La commission finances, est composée de cinq administrateurs, de la directrice générale et du responsable administratif et financier. Elle s'est réunie à quatre reprises au cours de l'année 2021 pour examiner :

Les comptes administratifs et budgets des établissements,

Le bilan 2021 et le budget prévisionnel 2022 de l'association.

Les faits marquants de l'année 2021 :

Surveillance des nouveaux placements réalisés après l'accord du conseil d'administration.

Prévisions de mise en place d'emprunts bancaires pour les travaux des établissements de Saint Cyr L'École et de Carrières sur Seine (foyer de vie les Monts Blancs).

Les chiffres clés de 2021 :

Les revenus des placements en forte hausse: 148680 € contre 17202 € en 2020.

Perspectives 2022 :

Continuer à augmenter le nombre d'adhérents et fidéliser les adhérents actuels. Nous souhaitons également valoriser les relations entre les adhérents et les établissements accueillant leur protégé. Enfin valoriser le rôle des adhérents en utilisant le site internet et d'autres outils de communication.

Perspectives 2022 :

Nous allons continuer le travail de communication et chercher de nouveaux acteurs pour développer le bénévolat.

Une procédure d'accueil et de suivi des bénévoles sera mise en place.

Des réunions avec les bénévoles seront programmées afin de permettre des échanges.

Augmentation du nombre d'adhérents: 300 contre 251 en 2020.

Stagnation des subventions des communes 15938 € contre 14866 € en 2020.

Les établissements ont utilisé 23681 € de dons dédiés reçus pour leurs projets (3524 € en 2020).

Résultat bénéficiaire de l'activité de l'association en hausse 59848 € contre 50798 € en 2020.

Perspectives 2022 :

Accueillir de nouveaux/nouvelles membres pour cette commission.

Après consultations de nos différentes banques mise en place des emprunts ci-dessus. Saisir les éventuelles et raisonnables opportunités de placement.



COMMISSION COMMUNICATION

Pilotage : Jean-Michel Reiter

Nous avons continué à professionnaliser notre communication en 2021 en actualisant et en créant de nouveaux supports de communication. La commission communication ne s'est pas réunie pendant l'année. Le service communication a assuré la mise en œuvre des différents outils de communication interne et externe et a répondu aux besoins des établissements. Plusieurs actions de communication ont été donc réalisées sur l'année :

- **Poursuite du magazine Échos d'Avenir par la réalisation de 2 numéros durant l'année :**

- N° 65, publié en janvier 2021
- N° 66, publié en juillet 2021

- **Réalisation d'une plaquette sur l'histoire d'Avenir Apei pour fêter les 20 ans de l'association :**

- « Notre Avenir a une histoire »

- Réalisation de différents documents d'informations et de supports promotionnels (dépliant don et legs, carte de vœux 2021, rapport d'activité 2020, affiche assemblée générale...)

- Lancement de la campagne adhérent (lettres, interviews...)

- Réalisation de différentes vidéos en collaboration avec le Pôle services :

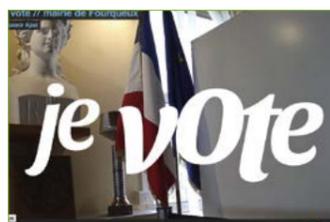
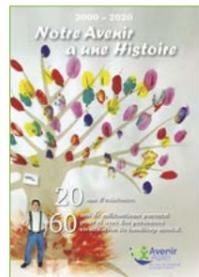
- Les vœux 2021 du président
- Je vote (vidéo sur la sensibilisation des personnes accompagnées au vote dans les mairies en prévision des élections)

- Nous aussi 78 (vidéo présentation de la délégation)

Pour répondre à de nouveaux besoins, nous évoluons notre communication numérique avec la refonte du site internet. Nous avons entamé en 2021 la construction du nouveau site internet. Il sera lancé courant 2022.

- **Événementiel :**

Nous avons repris nos opérations événementielles en présentiel dès fin septembre. Du 13 au 18 septembre 2021,



nous avons fêté les 20 ans de l'association. C'était l'occasion de partager, d'échanger avec personnes accompagnées, parents, amis, élus et professionnels de l'association dans les différents établissements.



- **Renforcement des partenariats**

L'association a renforcé sa présence dans les différentes instances partenariales (rendez-vous avec des élus, des collectivités locales, opération sensibilisation au vote dans les mairies...)

- **Appuis aux établissements**

- Prise de photos lors des événements des établissements
- Accompagnement pour la réalisation de dépliant, flyers... (plaquette de présentation pôle habitat, lettre de mission Parcours-Solutions-Pôle-Habitat)



Perspectives 2022 :

Le service communication continue son évolution pour rendre visible les actions de l'association et des établissements. De nouveaux projets vont être entamés sur l'année 2022 tels :

- Renforcement de la communication audiovisuelle (film ESAT, vidéos sur des thématiques...)
- Réalisation de nouvelles plaquettes (plaquette opération Brioches, plaquette associative...)
- Lancement du nouveau site internet
- Poursuite des autres projets ...
- Réflexion sur la stratégie des réseaux sociaux.



COMMISSION STRATÉGIE

Pilotage : Stanislas Guerin

La commission stratégie est composée des membres du bureau de l'association. Tous les administrateurs qui le souhaitent peuvent s'associer aux différents travaux de la commission.

La commission s'est réunie 4 fois sur l'année 2021. Différents sujets stratégiques ont été traités :

- 2 février : présentation de la lettre de mission du pôle habitat spécialisé
- 6 avril : étude sur la situation de l'Entreprise adaptée
- 27 septembre : présentation de la lettre de mission du pôle accompagnement professionnel
- 7 décembre : présentation de la lettre de mission du pôle habitat

Les lettres de missions ont permis aux pôles de réfléchir sur des thématiques qui préoccupent nos personnes accompagnées.

La réflexion de ces lettres et leurs avancées ont été présentées par les directeurs de pôles pendant les réunions

de la commission. Ces éléments permettront d'enrichir notre futur projet associatif (2023-2028).

La commission stratégie a changé d'animateur, elle est actuellement pilotée par **Yves Lepage**.

Perspectives 2022 :

- La commission a un rôle de consultation et de réflexion sur les projets les plus critiques pour la réussite du projet associatif.
- La commission concentrera ses travaux sur les initiatives stratégiques qui apparaissent comme les plus complexes à réaliser, sans rechercher l'exhaustivité du suivi du projet associatif
- La commission priorisera ses travaux sur les enjeux à moyen terme, 2 à 5 ans
- La commission sera aussi un espace de réflexion sur les thèmes critiques pour le futur de l'association.



COMMISSION ACCESSIBILITÉ

Pilotage : Françoise Le Borgne

La commission accessibilité ne s'est pas réunie en 2021.

Des actions sont menées au quotidien par le Pôle services : l'activité de l'atelier de transcription des documents en « facile à lire et à comprendre » (FALC), et les formations à l'accessibilité pour les personnes handicapées mentales et à promouvoir

le label S3A (symbole d'accueil, d'accompagnement et d'accessibilité) sont reconnus par l'Unapei.

Le FALC connaît un essor. En 2021 par exemple, l'atelier FALC a travaillé avec beaucoup de communes pour des formations S3A (symbole d'accueil, d'accompagnement et d'accessibilité) ou des transcriptions de leurs documents : démarches à réaliser, présentation de services. Des groupes et des fondations demandent des conseils pour adapter leur communication. Les établissements d'Avenir Apei font également appel à l'atelier FALC afin rendre leurs documents accessibles à tous.



L'atelier Falc était à Versailles en novembre 2021 pour une réunion de travail sur le magazine de la ville de Versailles.

Perspectives 2022 :

- En 2022, une formation au FALC et au S3A aura lieu à la mairie du Pecq et à la mairie de Conflans.
- Nous souhaitons poursuivre ces formations pour développer l'utilisation du FALC par tous.

Bilan du projet associatif 2017-2022

Le projet associatif 2017-2022 est arrivé à sa fin. Voici un bilan rapide des actions menées sur les 5 années :



L'adaptation de notre offre d'accompagnement aux besoins du public

Pour les enfants :

- Des enfants avec diagnostic d'autisme ou trouble du spectre autistique sont aujourd'hui accompagnés dans nos 3 IME. À noter que l'IME la Roseraie a obtenu un agrément spécifique « section autiste » en 2016.
- Après plus de 2 années de travaux, l'internat de l'IME les Glycines a pu ouvrir ses portes aux adolescents en janvier 2022.
- Le centre de loisirs adapté a été créé en 2019.

Pour les adultes :

- Le Centre d'Habitat Horizons a diversifié son offre d'accompagnement en créant plusieurs dispositifs nouveaux: l'appartement passerelle à Montesson en 2019, le foyer appartement Montval en 2020 et le dispositif de périodes de découverte MISAVS.
- Poursuite et/ou finalisation de rénovation du patrimoine immobilier:
 - Les travaux du foyer de vie les Mont blancs sont en cours depuis la fin d'année 2021 afin de permettre un accueil mieux adapté aux 25 résidents du foyer.
 - Les travaux du foyer de vie les Mésanges finalisés en fin d'année 2020.
 - Les travaux du CAJ et du SAVS de Saint Cyr l'École finalisés en 2022.
 - Les travaux de l'Espace Jouseau finalisés en 2021.
- En prévision des départs à la retraite de travailleurs d'ESAT, des professionnels de l'association ont été formés « animateurs retraite ».



L'inclusion par l'école et le logement

- Le pôle enfance a œuvré pendant 5 ans pour ouvrir 6 unités d'enseignement externalisé dans des écoles primaires et collèges. Ce sont 42 enfants qui sont accompagnés dans ces unités.
- Concernant le logement inclusif, le projet « Icade » est toujours à l'étude avec nos partenaires.

La prise en compte des parcours de vie en évitant les ruptures:

- Le Conseil d'Acteurs de Parcours, créé en 2016 poursuit son activité en réunissant une fois tous les deux mois des professionnels de l'association autour de situations complexes.
- Déploiement des fonctions de coordinateurs de parcours dans certains de nos établissements, notamment au Centre d'Habitat Horizons.
- Diversification des modes d'accompagnement dans nos établissements: accueil de jour, possibilité de temps partiel dans les ESAT, etc.

L'accompagnement à l'hygiène de vie et aux soins

- Plan santé Avenir Apei lancé en 2015 qui se poursuit avec sa deuxième phase lancée en 2019.
- Expérimentation de la télémédecine bucco-dentaire et plus généralement déploiement de la télémédecine dans le pôle enfance.
- Participation en 2019 au projet « handigynéco ».
- Développement du partenariat avec le secteur de la psychiatrie et notamment intégration de l'association dans le Réseau Santé Mentale Nord Yvelines en 2021.
- Des professionnels et administrateurs siègent dans les commissions des usagers des hôpitaux en qualité de représentants des usagers.



L'évolution des modèles d'accès au travail

- Mise en place de la reconnaissance des acquis et de l'expérience différents et compétents en 2020.
- Diversification des activités professionnelles et notamment mise en place d'un comptoir Mondial Relay.
- Partenariat en cours avec la Mairie du Vésinet pour déployer un projet spécifique au niveau de la gare du Vésinet le Pecq.

Orientations stratégiques du projet associatif 2023-2028

Pendant toute une année de mai 2021 à mai 2022, nous avons travaillé avec le conseil d'administration, les familles, les personnes accompagnées et les professionnels notre nouveau projet associatif 2023-2028.

Nous avons identifié ainsi avec tous les acteurs de l'association, les orientations stratégiques qui guideront notre association pour les 5 prochaines années. Ces nouvelles orientations seront immédiatement mises en application après validation lors de l'assemblée générale de juin 2022.

Confirmer la force du mouvement parental

1. Affirmer l'identité militante du mouvement parental en renforçant la participation des familles à la dynamique associative et développer la politique d'adhésion, d'engagement et de fidélisation de nouveaux parents bénévoles
2. Porter nos propositions et nos revendications dans les différentes instances
3. Renforcer la place des familles dans l'accompagnement de leur proche en prenant en compte leur expertise
4. Soutenir les familles au-delà de l'accompagnement proposé dans les établissements et services

Favoriser le pouvoir d'agir des personnes accompagnées

5. Donner à chacun un moyen de s'exprimer en développant des nouveaux outils en fonction des besoins
6. Améliorer l'accès à l'information des personnes accompagnées, ainsi que sa compréhension
7. Permettre à chaque personne accompagnée: de se former et d'apprendre tout au long de sa vie, d'apprendre par l'expérimentation, de vivre une vie affective, relationnelle et sexuelle (VARS), d'exercer sa pleine citoyenneté et de participer à la vie de la cité
8. Faire évoluer la relation d'accompagnement en renforçant l'action de chaque personne accompagnée dans sa vie, son projet personnalisé, sa citoyenneté
9. Développer la pair-aidance entre les personnes accompagnées (la pair-aidance repose sur l'idée qu'une personne présentant une situation particulière développe un « savoir expérientiel », une « expertise d'usage », c'est-à-dire un ensemble de compétences techniques acquises du fait de cette situation. Le pair-aidant peut mobiliser ses compétences et transmettre son expérience pour aider une autre personne qui se trouve dans une situation semblable ou comparable mais moins expérimentée dans un domaine spécifique)

Poursuivre l'adaptation de notre offre de services centrée sur la personne accompagnée et sur l'évolution de ses besoins

10. Gérer et améliorer de manière continue notre offre de services existante
11. Développer des prestations permettant la flexibilité des réponses dans le cadre de la transformation de l'offre
12. Développer une approche inclusive de l'accompagnement notamment l'inclusion scolaire, le logement accompagné, l'emploi accompagné
13. Poser les bases de projets concernant les personnes les plus vieillissantes et les adultes autistes
14. Préparer et ajuster les transitions dans les parcours de vie, tout au long de la vie de la personne
15. Poursuivre la rénovation de notre patrimoine immobilier
16. Prendre en compte les apports de la recherche, l'avancée des connaissances scientifiques dans tous les domaines du handicap
17. Promouvoir l'innovation
18. Faire évoluer notre infrastructure numérique dans le cadre du virage numérique et poursuivre le déploiement du dossier unique de l'usager
19. Adapter l'organisation associative en fonction de notre évolution

Améliorer l'accès à la santé des personnes accompagnées

20. Clarifier le rôle de chacun: personnes accompagnées, familles, professionnels
21. Déployer la e-santé et poursuivre le déploiement de la télémédecine
22. Repérer les situations à risques pour éviter les ruptures de soins
23. Mettre en œuvre une politique de prévention santé
24. Développer les partenariats pour améliorer les parcours de soins

Développer l'attractivité de l'association

25. Déployer une politique des ressources humaines attractive: gestion des emplois et des parcours professionnels, qualité de vie et des conditions de travail, dialogue social constructif
26. Favoriser les différentes formes d'engagement au sein de l'association: bénévoles, mécénats de compétences, services civiques, stagiaires, etc.
27. Développer la communication associative interne et externe avec des outils adaptés

S'engager dans une dynamique de développement durable

28. Mettre en place la commission associative relative au développement durable et définir les actions prioritaires à 5 ans

Le conseil d'administration 2021-2022

Les membres du bureau



Sortants



Les membres
hors
du bureau

Rapport de la directrice générale

Gestion de la crise COVID 19

L'année 2021 a, à nouveau, été marquée par la gestion de la crise de la COVID 19 avec une avancée majeure, le développement de la vaccination.

Ainsi, dès le 1^{er} trimestre 2021, la vaccination des personnes accompagnées a pu commencer. Cette vaccination s'est rapidement accélérée et s'est ouverte à de plus en plus de personnes.

Également, les professionnels, soumis à l'obligation vaccinale, ont pu être vaccinés dans les délais requis.

Mouvements de professionnels importants

D'importants mouvements de professionnels ont eu lieu en 2021 dans les pôles de l'association.

Citons pour commencer, le remplacement temporaire de la directrice générale dans le cadre d'un congé maternité. Absente de janvier à août 2021, elle sera remplacée par un directeur de transition sur la totalité de la période.

Au niveau des pôles :

- Pôle enfance: départ et remplacement d'une cheffe de service de l'IME les Glycines
- Pôle insertion sociale et professionnelle: départs et remplacement de la quasi-totalité des cadres. Septembre 2021 sera le point de départ d'une équipe de cadres nouvellement constituée.
- Pôle habitat spécialisé: les 3 directeurs en poste ont été remplacés.
- Pôle services: départ à la retraite du directeur remplacé dans les mêmes délais par une nouvelle directrice et arrivée d'un directeur adjoint pour l'ESAT la Roseraie.

Virage numérique

L'ARS Île de France a lancé un appel à projet intitulé « ESMS numérique » en 2021. Le programme ESMS numérique vise à généraliser l'utilisation du numérique dans les établissements et services sociaux et médico-sociaux (ESMS). Il repose principalement sur le déploiement d'un dossier usager informatisé (DUI) pour chaque personne accompagnée.

Avenir Apei a déposé sa candidature, qui a été retenue et qui nous permet de recevoir des crédits non reconductibles conséquents.

Ce travail est à mettre en lien avec l'audit et plan d'actions que nous avons réalisé sur notre système d'informations avec le cabinet Ressourcial.

La journée des cadres de l'association, organisée le 28 janvier 2021, a d'ailleurs été consacrée à cette thématique.

Ressources humaines

Le travail engagé en 2020 s'est poursuivi et des chantiers ont été finalisés.

Citons la finalisation de la refonte des plannings des internats ainsi que le travail sur la gestion de l'absentéisme (accompagnement par le cabinet Ayming).

Du côté des négociations avec nos instances représentatives du personnel, un accord d'entreprise sur le télétravail a été mis en place.

Également, en 2021, nous n'avons pas été épargnés par ce que nous avons nommé « les oubliés du Ségur ». Il aura fallu des mouvements de grève importants nous obligeant parfois à fermer nos établissements, des communiqués de presse de nos fédérations et associations, des rassemblements, etc. pour que des annonces gouvernementales soient faites dans le sens de l'attribution du Ségur à nos professionnels.

Outils de la Loi 2002-2

Les règlements de fonctionnement des établissements et services de l'association ont été mis à jour et validés par les instances associatives.

Nous finalisons aussi la procédure de gestion des événements indésirables.

Transformation de l'offre de services

Le pôle enfance et le pôle habitat travaillent sur la transformation de l'offre de services, soutenu pour le premier par une juriste extérieure et pour le second par l'Andesi et le CREA Île de France.

Ces travaux alimenteront évidemment notre réflexion dans le cadre du futur projet associatif.

Concernant les ESAT, un groupe de travail interne a été mis en place dans le but de partager les pratiques et modes de fonctionnement.

Révision du projet associatif

L'année a été consacrée à la révision du projet associatif :

- Des réunions avec les cadres de l'association mais également avec les professionnels de terrain des établissements et services.
- Les personnes accompagnées et leurs familles ont également pu apporter leur point de vue dans le cadre de réunions dédiées.

Un travail conséquent a été réalisé sur :

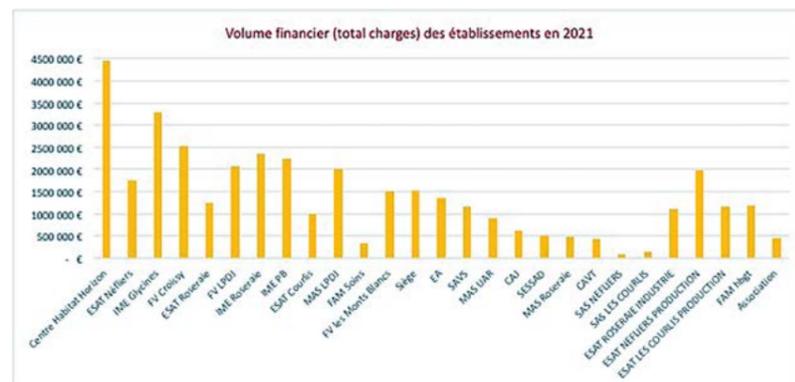
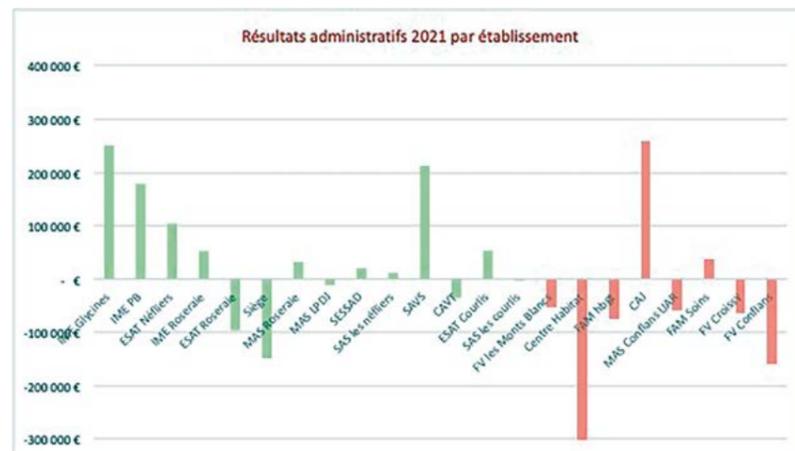
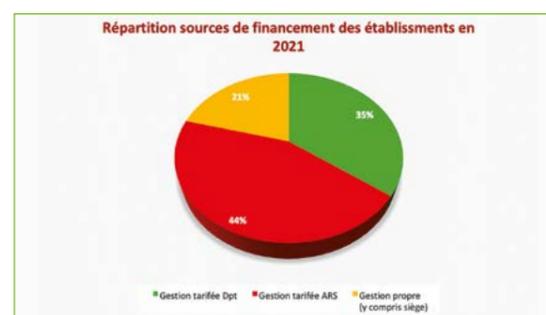
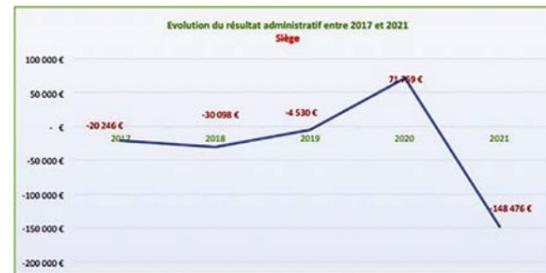
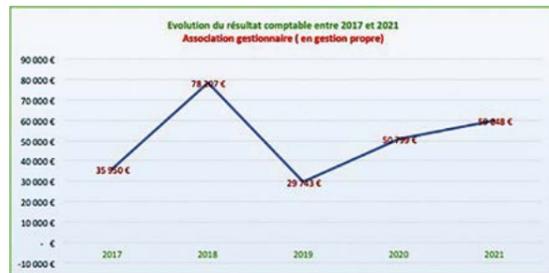
- Le bilan du projet associatif 2017 – 2022
- Le public accompagné et l'évolution de ses besoins

Le nouveau projet associatif sera présenté à l'assemblée générale de juin 2022.

Partenariats

Un nouveau partenariat est mis en place en 2021 : Avenir Apei intègre le conseil d'administration du réseau santé mentale nord Yvelines !

Avenir Apei en quelques chiffres financiers

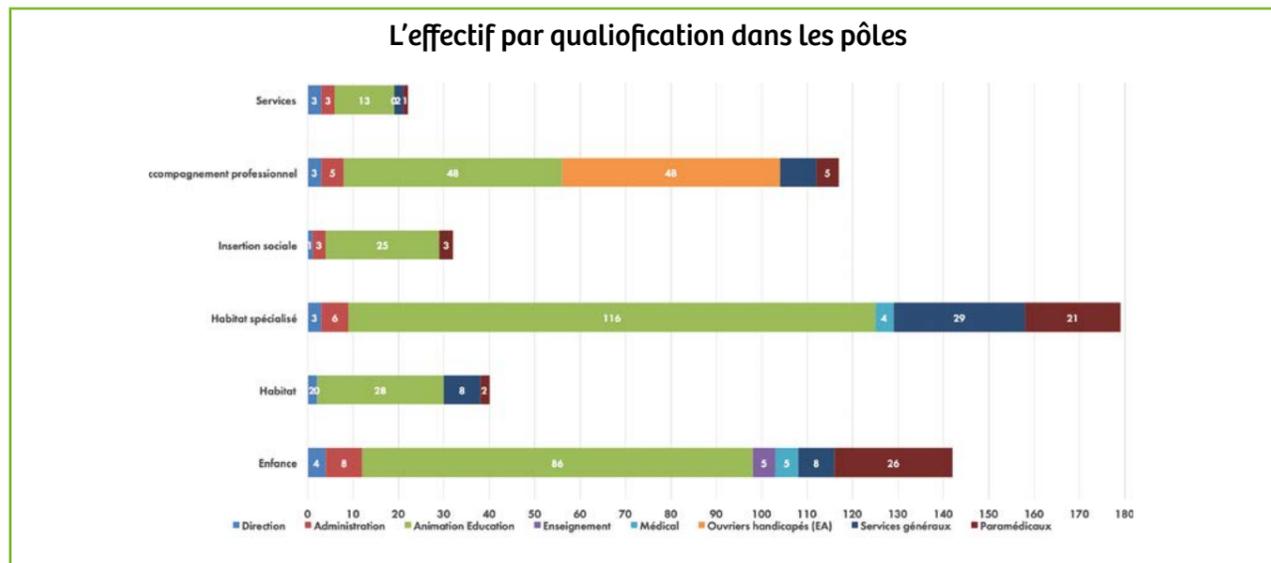
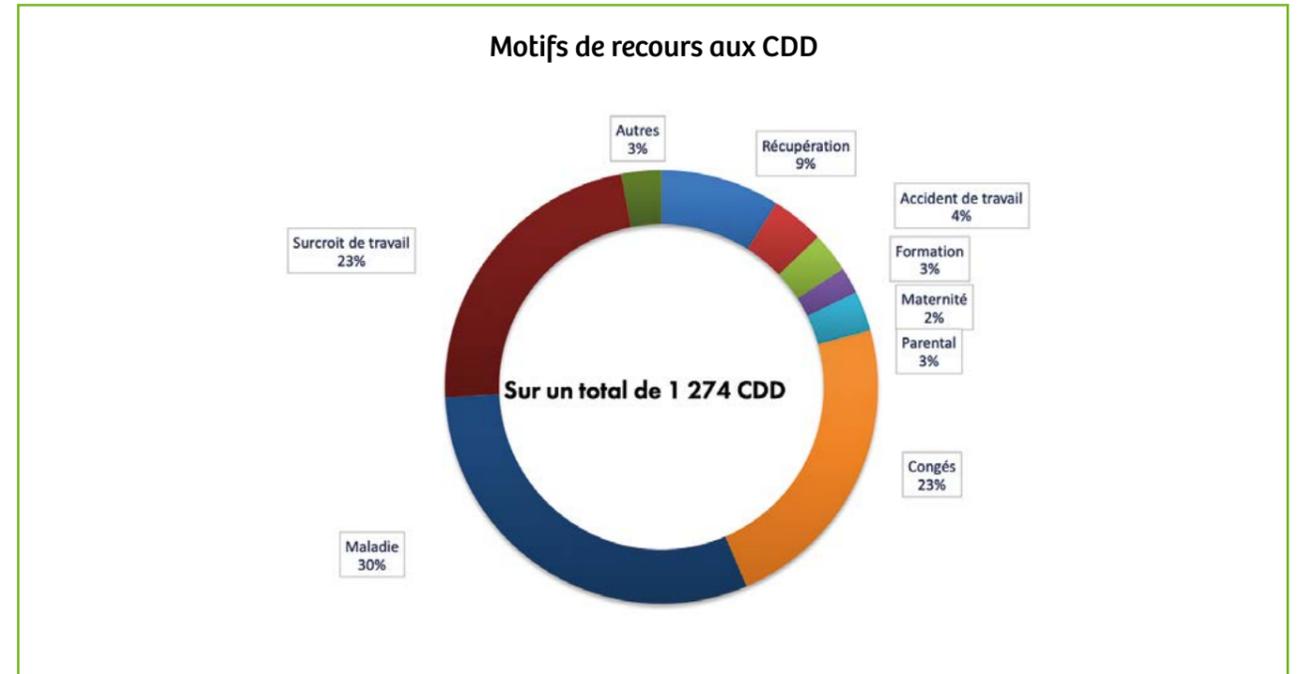
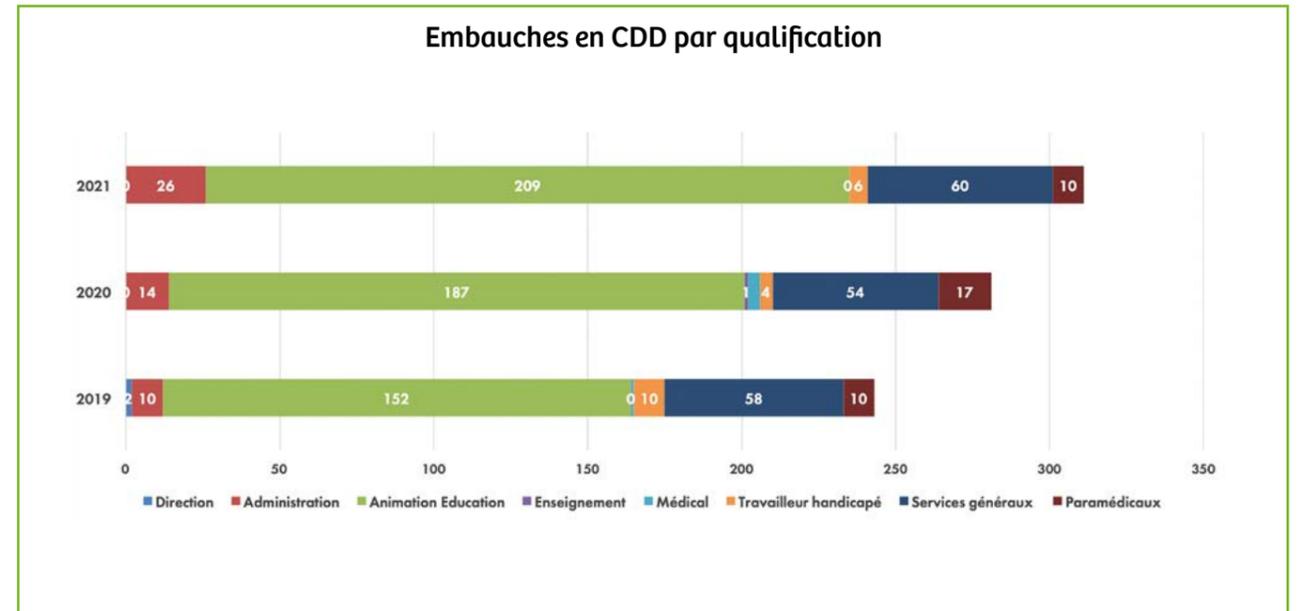
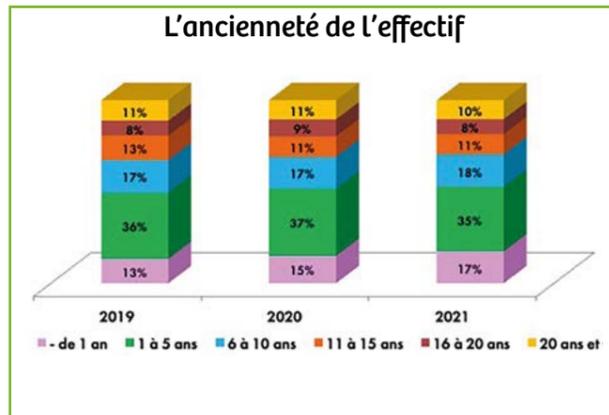
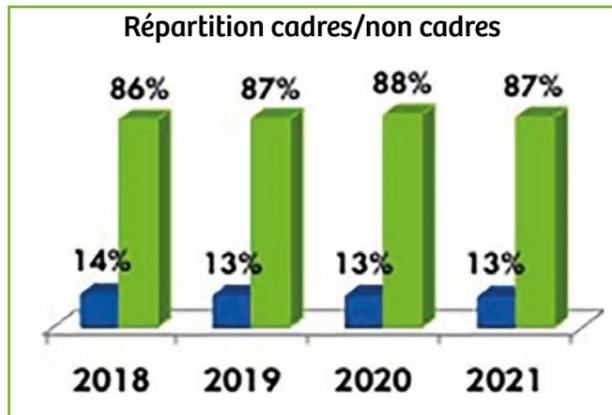
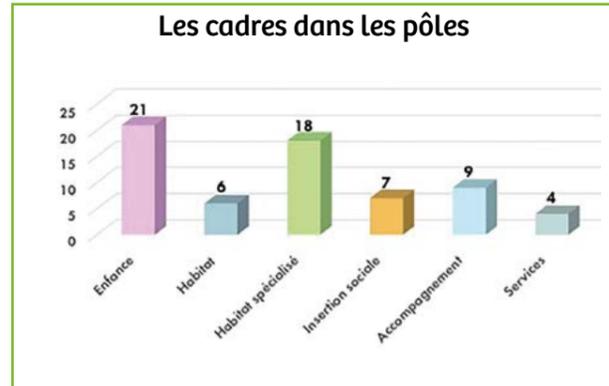
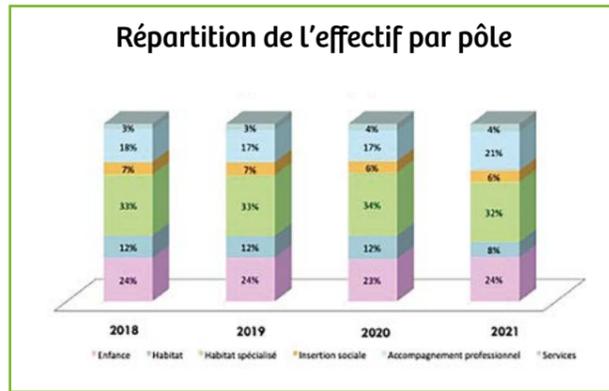
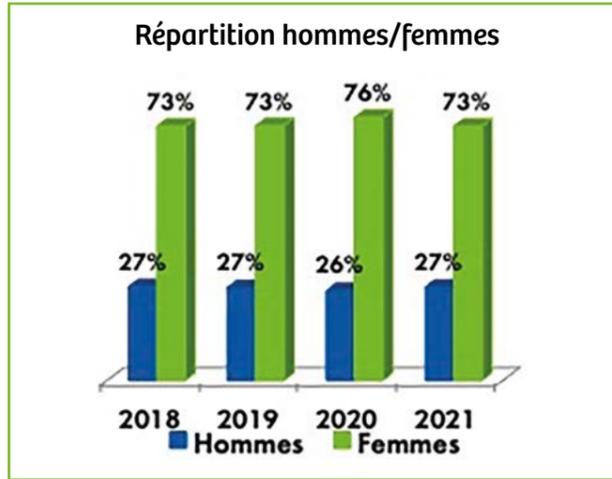


Données sociales 2021

Les personnes accueillies ont été accompagnées par 559 professionnels en 2021 (effectif total CDD-CDI), contre 543 en 2020.

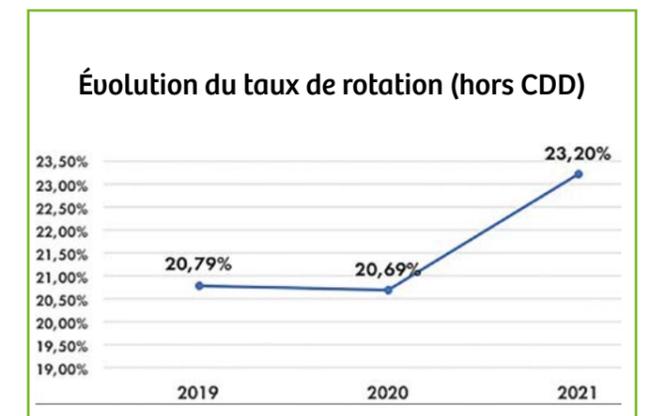


Données sociales 2021



Embauches CDD et CDI

	2019	2020	2021
Embauches CDD	286	243	310
Embauches CDI	150	132	137

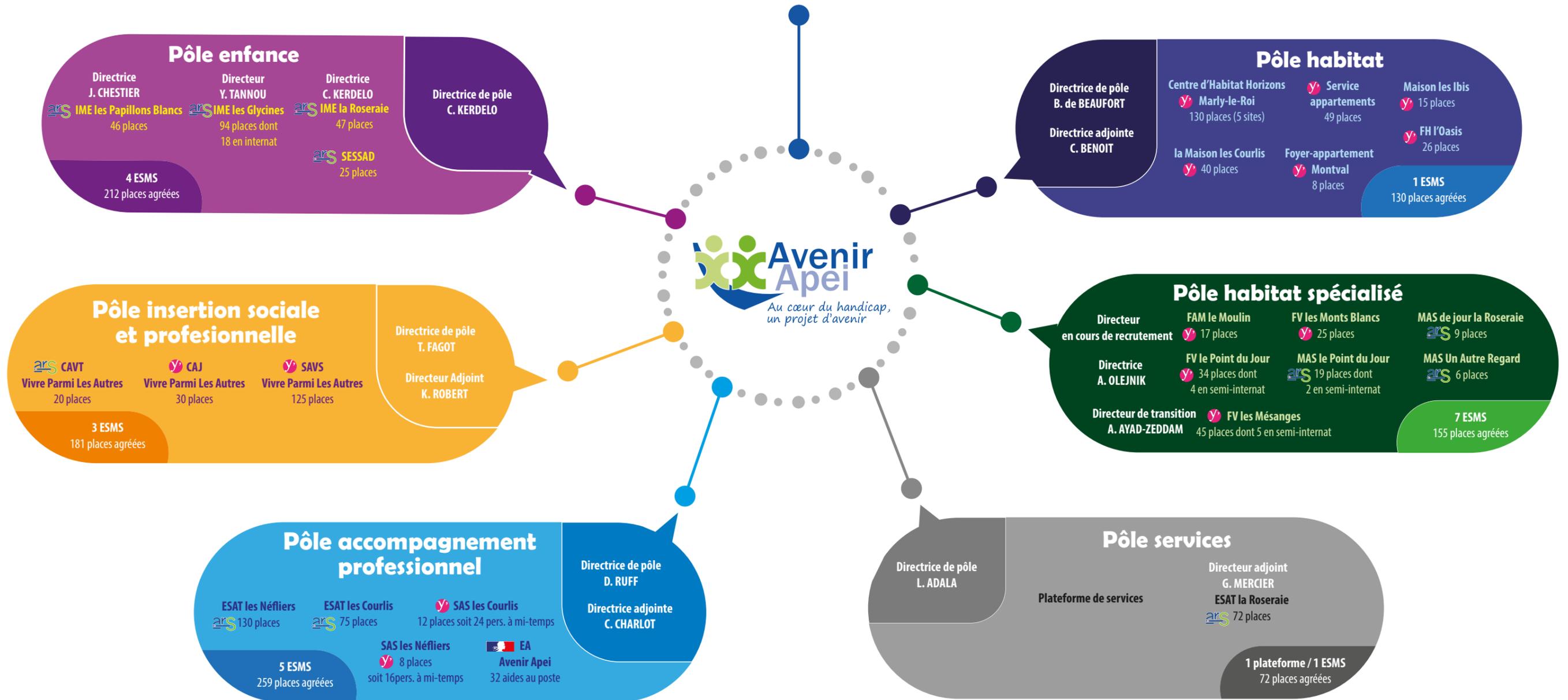


Organisation des directions

SIÈGE SOCIAL

Jean-Michel Reiter, Président de l'association

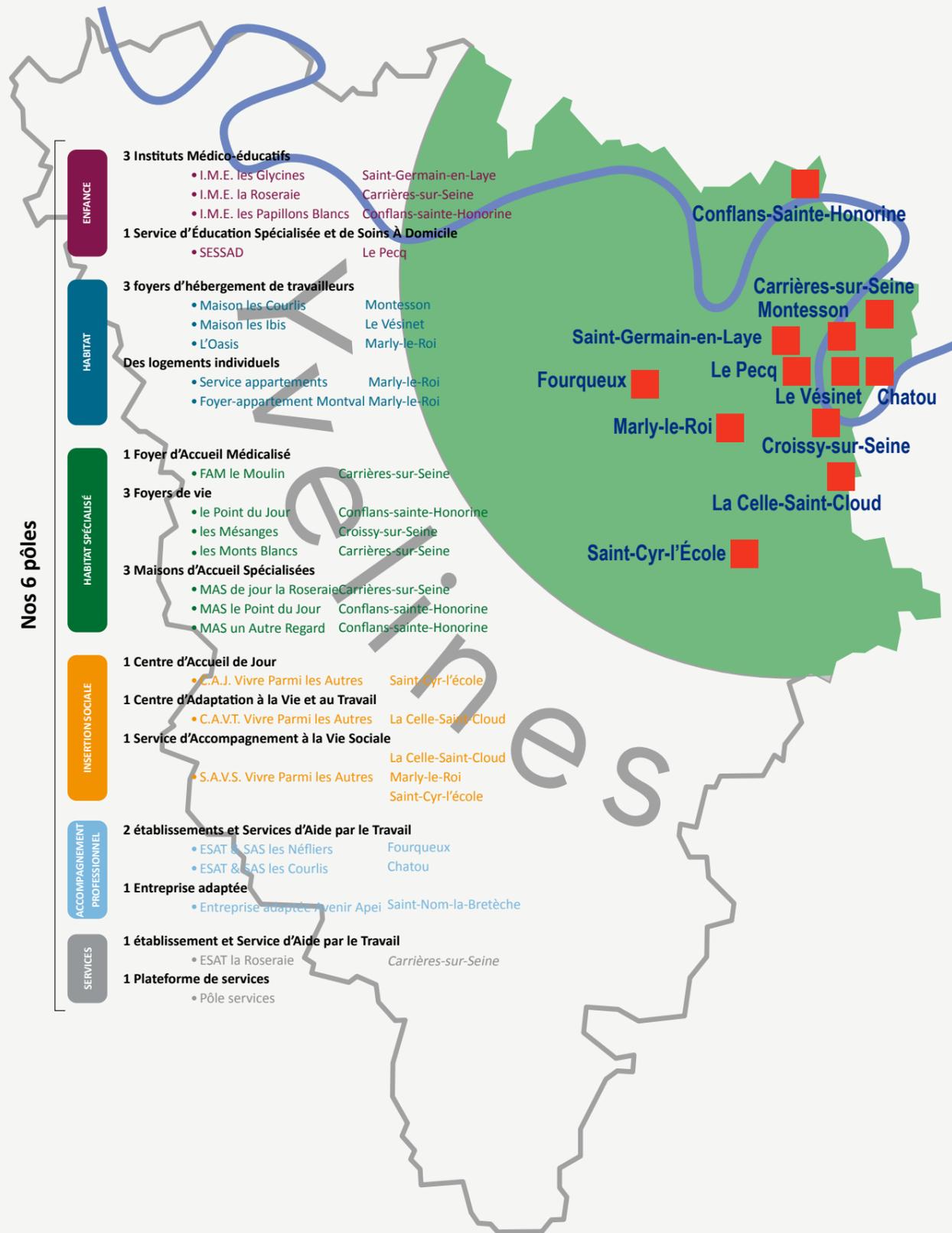
Violette Guillet, Directrice générale
Gestion des Ressources Humaines, Administrative, Technique, Financière, Qualité, Communication



Glossaire :

I.M.E Institut Médico-Educatif FAM Foyer d'Accueil Médicalisé MAS Maison d'Accueil Spécialisé C.A.V.T. Centre d'Adaptation à la Vie et au Travail ESAT Établissement et Service d'Aide par le Travail S.A.V.S. Service d'Accompagnement à la Vie Sociale
 SESSAD Service d'Education Spécialisée et de Soins à Domicile FV Foyer de Vie C.A.J. Centre d'Accueil de Jour E.A. Entreprise Adaptée SAS Section d'Adaptation Spécialisée

Une présence étendue dans le nord-est du département des Yvelines



Bilan 2021 des établissements



Pôle enfance

En 2021

- 4 EMS sur le territoire yvelinois, 3 IME et 1 Sessad
- 218 enfants accueillis en mars 2022 pour 215 places agréées et 212 installées
- 140 salariés dont 111 ETP
- Une dotation globale de 7,5 millions d'euros

Les entrées et sorties

Les demandes d'admission en IME sont très nombreuses. Les sorties se font rares notamment dans les établissements du secteur adultes hors travail. Nous avons donc de nombreux jeunes adultes bénéficiaires de l'amendement Creton.

Nouveaux accueils

L'ouverture des IME vers l'apprentissage de futurs professionnels :

Chaque ESMS du PE accueille des étudiants en stage, des volontaires du service civique et depuis quelques années des apprentis. Dans un contexte où les enjeux de recrutement minent nos énergies, ces accueils représentent un souffle d'air et la possibilité de promouvoir nos métiers. C'est un système gagnant-gagnant au terme duquel, chacun tire bénéfice. Nous poursuivons et élargissons les possibles. Cette année deux apprenties psychomotriciennes sont arrivées dans nos murs.

Inclusion

Nous avons ouvert nos projets aux idées à la création d'Unité d'Enseignement spécialisé. Un dispositif fondé sur une collaboration étroite entre éducation nationale et le secteur médico-social. Il s'agit de classes installées dans une école, un collège ordinaire qui fait l'objet d'une convention. A ce jour, 6 UEE fonctionnent et nous voyons les progrès apportés par cette inclusion et le bonheur qu'elle apporte à chacun. Une aventure que nous poursuivons.

IME la Roseraie



27, rue du Général Leclerc
78420 Carrières-sur-Seine
ime-laroseraie@avenirapei.org

I. Présentation de l'établissement

Notre agrément nous permet d'accueillir 40 enfants et adolescents déficients intellectuels moyens et profonds de 6 à 20 ans avec ou sans troubles associés auxquels se sont ajoutés 7 autres enfants dans le cadre de l'extension liée à l'accueil d'enfants atteints d'autisme ou de troubles envahissant du développement.

L'ouverture du Centre de Loisirs adaptés a été faite sans donner de moyens financiers particuliers. En compensation l'ARS 78 a concédé 3 places supplémentaires. L'agrément est donc de 50 places, dont 47 installées.

1. Événements importants survenus dans l'année

L'année 2021 a permis l'ouverture d'une nouvelle UEE et d'investir ainsi l'inclusion des enfants via l'école.

L'inclusion, une politique sociale devenue incontournable à laquelle nous pensons important de répondre pour satisfaire au mieux aux besoins de chacun des enfants et adolescents de vivre parmi les autres au-delà des différences.

II. Bilan de l'activité durant l'année 2021

2.1 Entrées / Sorties des personnes accompagnées

- Deux entrées dans le cadre de PAG : une petite fille et le frère d'une enfant déjà à l'IME (ces enfants sont atteints d'autisme)
- Une sortie : un jeune homme bénéficiaire de l'amendement Creton vers un foyer de vie

- Une entrée dans le cadre d'un PAG.

2.2 Journées réalisées en 2021

Le taux d'occupation de l'IME est de 97,9 %. Les enfants, adolescents et leur famille sont respectueux de notre calendrier de fonctionnement. Le contexte sanitaire n'a pas entamé la volonté des parents de faire tenir le cadre à leur enfant.

III. Ressources humaines

L'année 2021 a de nouveau montré les grandes difficultés de recrutement de certains professionnels médicaux et paramédicaux. Pour pallier à ce manque de professionnels de soins notamment, des actions engagées en 2021 telles :

- Une convention avec un pédicure-podologue a été signée, il intervient tous les jeudis à l'IME.
- Une seconde convention avec un kinésithérapeute qui intervient tous les lundis à l'IME.
- Une apprentie psychomotricienne a été engagée en septembre 2021

Une apprentie ES en février 2021

IV. Partenariats

Nous conservons les mêmes partenaires que les années passées. Des dynamiques se sont installées et donnent aux activités une véritable intensité.

De plus, nous avons avec l'Education Nationale, contractualisé en faveur d'une nouvelle Unité d'Enseignement Externalisé. La ville de Carrières nous a accueilli très favorablement et proposé une salle de classe dans l'école Maurice Berteaux dans laquelle l'UEE primaire s'est installée à la rentrée de septembre.

V. Bilan synthétique des résultats financiers

L'exercice 2021 se solde par un résultat comptable excédentaire de 51974 € Il correspond à la différence entre les recettes (Classe 7) et les dépenses (Classe 6) de l'exercice.

Cet excédent s'explique en grande partie par l'économie réalisée sur les rémunérations médicales de 86654 €, sur les gratifications stagiaires de 7704 €, sur l'indemnité Ségur de 8060 € et sur la formation de 7860 €. Il est à noter qu'il y a des dépenses non prévues liées au personnel intérimaire de



24040 €, aux d'IJSS et de prévoyances de 29270 € et un CITS de 7051 €.

Le résultat administratif correspond au résultat comptable corrigé des reports excédentaires ou déficitaires des exercices antérieurs et des charges non opposables au financeur. Le résultat administratif à affecter est un résultat excédentaire de 52660 €.

Affectation de résultat :

Le résultat administratif excédentaire de 52659,77 € est affecté :

- à l'apurement du déficit de la Cuisine Centrale année 2010 à hauteur de 25742,33 €
- à l'apurement du déficit du CAVT à hauteur de 14618,87 €
- en réserve de compensation des charges d'amortissements au Siège pour travaux de sécurisation du site de la Roseraie à hauteur de 12298,57 €

VI. Perspectives

- Ouverture de 3 places d'accueil temporaire à l'internat des Glycines
- Poursuivre la formation des professionnels
- Mise en place d'activités afin d'améliorer la Qualité de vie au travail.
- Evaluer les samedis « nouvelle formule » et les étendre à l'ensemble des ESMS du PE
- Développer les activités inclusives du Centre de Loisirs Adaptés



IME les Papillons Blancs



8, rue du Val d'Oise
78700 Conflans-Sainte-Honorine
ime-lespapillonsblancs@avenirapei.org

I. Présentation de l'établissement

L'IME les Papillons Blancs est agréé pour 46 places, réparties selon 3 agréments :

- 30 places déficience intellectuelle moyenne à sévère, 6-14 ans (1975)
- 10 places Polyhandicap, 6-20 ans (1990)
- 6 places toutes déficiences, 3-6 ans (2010)

En 2021, L'IME les Papillons Blancs a accueilli 53 enfants.

La tranche des 11-14 ans devient majoritaire en 2021. Les orientations SIPFPro sont à prévoir.

Le taux de val d'oisien se réduit au profit des Yvelinois, conformément aux objectifs fixés dans le CPOM. Une augmentation des dépenses sur le poste transport est à prévoir pour parer à l'évolution des tournées sur un territoire plus large.

Le taux d'enfants polyhandicapés augmente. Les demandes d'accueil sont significatives lors des CORESP et des GOS. Une augmentation de l'agrément polyhandicap serait judicieux.

1. Événements importants survenus dans l'année

L'année 2021 a été riche en événements et projets :

- Réécriture du règlement de fonctionnement,
- Réalisation d'un livret d'accueil en vidéo,
- Ouverture d'une UEE au collège,
- Ouverture d'une salle de Fitness à destination des enfants et des professionnels,
- Réalisation d'une MEGA BOUM à destination de tous les enfants du Pôle, avec le comité des fêtes,

- 3 spectacles pour les enfants: Les sœurs Lampion, Musique du monde et Rêves de cinéma
- Election d'un nouveau bureau pour le CVS. Deux nouveaux élus enfants: Chérif et Raphaël, ainsi que deux nouvelles élues parents, M^{me} Chassagne et M^{me} Bardaille,
- Réalisation d'un film témoignage avec les parents des enfants accueillis: « des mamans émouvantes », pour la journée nationale de la santé mentale.

II. Bilan de l'activité durant l'année 2021

2.1 Entrées / Sorties des personnes accompagnées

Nous avons accompagné 5 sorties cette année, dont 4 en IMPRO et 1 en MAS.

En parallèle, nous avons accueilli 5 nouveaux enfants, dont 3 enfants bénéficiant de PAG, 1 enfant réorienté depuis l'IME des Glycines et 1 enfant orienté sur notre UEE collège.

2.2 Journées réalisées en 2021

Taux d'activité global pour l'année 2021: 92,8 %

Le nombre de journées réalisées est: 8837.

III. Ressources humaines

Le recrutement de professionnels médicaux et paramédicaux reste une grande difficulté pour remédier à la vacance de certains postes, voici les actions engagées en 2021 :

- Une convention été signée avec une orthophoniste de Conflans à la rentrée de septembre 2021, elle reçoit 5 enfants à son cabinet, accompagnés par nos soins.

- Une convention avec un pédicure-podologue a été signée, il intervient tous les mercredis à l'IME.
- la convention avec l'ergothérapeute a été renouvelée, elle intervient 2 demi-journées par semaine à l'IME.
- la convention avec la kinésithérapeute a été renouvelée, elle intervient 2 demi-journées par semaine à l'IME.
- Une éducatrice spécialisée en formation d'Art Thérapeute a rejoint l'équipe de soin à 50 %.
- Nous avons embauché une apprentie psychomotricienne

Les chiffres de l'année 2021

Médecine du travail: 9 RDV (6 embauches, 2 retours de maternité, 1 retour d'arrêt longue durée)

Accident du travail : 1 déclaration

Maladies : 44 arrêts de travail (412 jours d'absence maladie comptabilisés)

Maternité : 1

Autres : 1 congé sabbatique, 1 abandon de poste

Contrats : 3 CDI et 23 CDD et avenants dont 1 CDD long

Formations : 11 formations et colloques réalisées (détails ci-dessous)

IV. Partenariats

Cette année avec l'association « les atomes Crochus » nous avons relancé le défi E-Fabrik pour fabriquer des objets utiles aux enfants du groupe Orchestres.

Nous avons participé au COPIL National START pour une meilleure prise en compte des troubles du neurodéveloppement.

La prévention bucco-dentaire a été mise à l'honneur grâce à notre partenariat avec le professeur Folliguet de l'hôpital Louis Mourier.

Un partenariat avec le centre de loisirs Croix Blanche s'est mis en place les mercredis matin pour une activité commune entre les enfants de l'IME et les petits Conflanais.

V. Bilan synthétique des résultats financiers

L'exercice 2021 se solde par un résultat comptable excédentaire de 175848 €. Il correspond à la différence entre les recettes (Classe 7) et les dépenses (Classe 6) de l'exercice.

Cet excédent s'explique en grande partie par l'économie réalisée sur les rémunérations et Charges de 100593 €, la retenue de garantie non réclamée de 28361 €, la reprise prov. Réglementée de 7837 €, la reprise CITS de 7125 € ainsi que les CNR antérieurs utilisés de 42101 €.

Le résultat administratif correspond au résultat comptable corrigé des reports excédentaires ou déficitaires des exercices antérieurs et des charges non opposables au financeur. Le résultat administratif à affecter est un résultat excédentaire de 178587,93 €.

Affectation de résultat :

Le résultat administratif excédentaire de 178587,93 € est affecté :

- à l'apurement du déficit du siège à hauteur de 60244,28 €
- à l'apurement du déficit du CAVT à hauteur de 3151,27 €



- à l'apurement du déficit de la MAS Un Autre Regard à hauteur de 46426,49 €
- en réserve de compensation des charges d'amortissements au Siège pour travaux de sécurisation du site de la Roseraie à hauteur de 51013,79 €
- en réserve de compensation des charges d'amortissement de l'IME La Roseraie pour l'Espace Jouseau à hauteur de 17752,09 €.

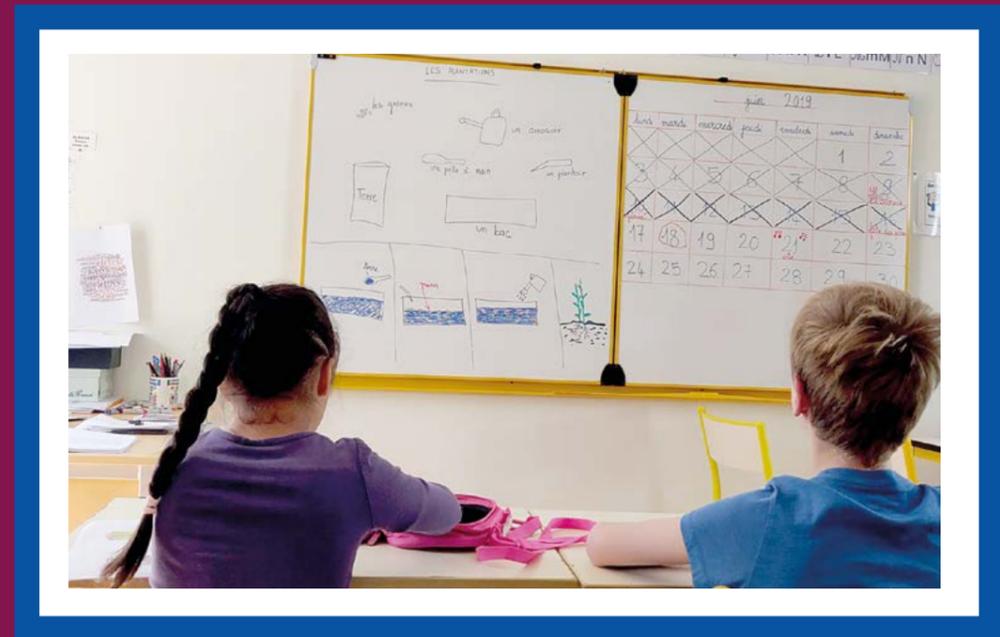
VI. Perspectives

Certains projets sont à poursuivre et d'autres vont se mettre en place à l'avenir :

- Ouverture de 2 places polyhandicap supplémentaires pour répondre aux besoins du territoire: projet envoyé à l'ARS en février 2022.
- Réaménagement de la section « Partition » accueillant les enfants à besoins spécifiques, pour un accompagnement plus qualitatif: projet démarré en décembre 2021, fin de chantier décembre 2022.
- Ouverture du projet d'accueil temporaire à l'internat des Glycines: une chambre dédiée aux enfants de l'IME les Papillons Blancs, pour vivre une ou plusieurs expériences d'internat.
- Poursuite de l'expérimentation SERAFIN PH.
- Réactualisation des outils: livret d'accueil et projet d'établissement.
- Poursuite des Voyages d'études avec l'équipe pluridisciplinaire. Après Amsterdam en 2018, Chimay en 2019, la situation sanitaire nous a empêché de voyager au-delà de notre département. Nous espérons reprendre nos voyages en 2022 afin d'acquérir de nouvelles connaissances et revenir avec de nouvelles idées.
- Afin d'améliorer la qualité de vie au travail et de lutter contre les risques ostéotendineux, nous espérons mettre en place un club de sport à destination des professionnels.



IME les Glycines



3, rue Molière
78100 Saint-Germain-en-Laye
ime-lesglycines@avenirapei.org

I. Présentation de l'établissement

L'IME les Glycines est agréé pour 94 places, réparties selon 3 types d'accueil :

- 72 places d'externat
- 18 places d'internat
- 4 places d'accueil temporaire.

Cet agrément est amené à évoluer avec l'ouverture du nouvel internat en début d'année 2022.

À cette occasion, 4 places supplémentaires en internat seront créées. Toutefois, l'accueil temporaire étant à destination de personnes accueillies en externat au sein du pôle enfance, l'accueil temporaire ne sera qu'une solution d'hébergement complémentaire à l'accueil en externat. L'effectif, en termes de places sur le pôle restera donc inchangé.

1. Événements importants survenus dans l'année

Après une année 2020 compliquée, marquée par la crise sanitaire et un changement de direction, l'année 2021, a été plus sereine.

Progressivement les partenariats et les stages ont repris permettant ainsi aux plus âgés de l'IME d'envisager leur avenir dans le secteur adulte.

Parallèlement l'équipe des professionnels s'est stabilisée. En fin d'année l'IME a reçu toutes les autorisations nécessaires pour ouvrir le nouvel internat.

II. Bilan de l'activité durant l'année 2021

2.1 Entrées / Sorties des personnes accompagnées

Les sorties

En 2021, 10 jeunes ont quitté l'IME, 50 % étaient en aménagement CRETON.

3 jeunes, soit 30 % sont sortis pour un retour à domicile suite à une longue période d'absence. Un jeune a pu poursuivre sa scolarité en ULIS Pro, en lycée professionnel. Une jeune a été réorientée vers l'IME « Les Papillons blancs » plus adapté à ses besoins.

Les entrées

En 2021, 7 jeunes ont été admis à l'IME.

À l'exception d'un jeune en provenance de l'IME « Les Papillons blancs », les 6 autres jeunes admis étaient âgés de moins de 12 ans et scolarisés en milieu ordinaire.

2.2 Journées réalisées en 2021

Taux d'activité du semi-internat: 84,5 % soit 12588 journées

Taux d'activité de l'internat: 93,2 % soit 3474 journées

Taux d'activité de l'accueil temporaire: 43,96 % soit 364 journées

Le taux d'activité est inférieur à la cible de 90 %, alors que l'effectif est supérieur (+2 en moyenne sur l'année) à l'agrément (94 places).

Cette situation s'explique car un absentéisme important de plusieurs jeunes sur l'année 2021. Ce constat n'est pas

récent, mais il s'est accentué lors de la crise sanitaire. Une réflexion, au niveau du pôle enfance, est actuellement en cours pour envisager une offre de services différente afin de mieux répondre aux besoins des jeunes qui n'arrivent pas à s'inscrire dans le cadre proposé actuellement par l'IME. Concernant l'accueil temporaire, les raisons sont différentes. Les conditions d'accueil à l'internat ne permettaient pas de garantir des conditions d'accueil satisfaisantes dans un contexte de pandémie. La capacité d'accueil temporaire a donc été temporairement réduite pour limiter les risques sanitaires.

III. Ressources humaines

L'année 2021 a été marquée par une modification de l'organigramme avec notamment :

- La transformation du poste de cheffe de service des services généraux en un poste de cheffe de service médico-social ayant la responsabilité hiérarchique des personnels médicaux, paramédicaux, ainsi que des psychologues et assistantes de service sociale.
- Le rattachement de l'Unité d'Enseignement au directeur d'établissement.
- Le rattachement de l'internat à la cheffe de service de la SEES.

Ces modifications se sont déroulées dans un contexte de renouvellement partiel de l'équipe de direction (départs/arrivées de deux cheffes de services).

En 2021, nous notons une stabilisation des effectifs des équipes de la SIPFPRO et de la SEES.

L'équipe soin est impactée par les difficultés de recrutement. Ainsi, deux postes d'orthophonistes et un poste de médecin sont restés vacants durant toute l'année 2021. Les besoins de soins n'ont pu être que partiellement pourvus par des partenariats avec des intervenants libéraux.

Cette année les difficultés de recrutement sont également présentes sur l'équipe de l'internat. En effet, ce n'est qu'en fin d'année 2021, et après plusieurs mois de fonctionnement avec du personnel en CDD/intérim que nous avons réussi à pourvoir un poste d'éducateur spécialisé vacant.

En 2021, le travail sur les Risques Psycho-Sociaux (RPS) débuté en 2020 s'est poursuivi. Un plan d'actions a été constitué par le COPIL qui se réunit régulièrement en présence de représentants de la CSSCT et de la direction des ressources humaines d'Avenir APEI.

En 2021, tous les professionnels ont bénéficié de séances d'analyse de la pratique professionnelle.

En ce qui concerne la formation, en 2021, la priorité a été donnée aux formations individuelles. 6 professionnels ont pu en bénéficier, dont une formation diplômante CAFERUIS pour laquelle l'établissement a reçu des CNR.

IV. Partenariats

Cette année l'IME « Les Glycines » a noué un partenariat avec le Lycée Saint Thomas de Villeneuve à Saint Germain en Laye. Ce partenariat a pour but de constituer des cours de sport mixtes composé de jeunes de l'IME et de lycéens. Ainsi 7 jeunes de l'IME ont participé quotidiennement aux cours de sport du lycée Saint Thomas de Villeneuve, co-encadrés par un professeur APA de l'IME et un Professeur de sport du lycée.

Ce partenariat a conduit à la création d'une équipe de basket unifiée qui a été sélectionnée pour participer à un championnat européen de basket unifié qui se déroulera en octobre 2022 en Italie.

Autre nouveau partenaire important, l'IME « Les Glycines » a conventionné cette année avec l'association E-Enfance afin de faire un travail de sensibilisation sur l'utilisation des réseaux sociaux et prévenir les risques liés à l'usage du numérique dans la vie relationnelle affective et sexuelle.

V. Bilan synthétique des résultats financiers

L'exercice 2021 se solde par un résultat comptable excédentaire de 210222 € Il correspond à la différence entre les recettes (Classe 7) et les dépenses (Classe 6) de l'exercice.

Cet excédent s'explique en grande partie par l'économie réalisée sur les rémunérations médicales de 273784 € et une reprise de provision pour litiges constituée en 2015 de 114760 €. Il est à noter qu'il y a un dépassement des dépenses sur le personnel intérimaire pour 91591 €, les indemnités de licenciement de 40000 €, les indemnités de retraite de 15659 €, les indemnités transactionnelles de 4000 €, des honoraires d'avocat de 4200 €, sur l'entretien espaces verts 3128 € ainsi que les dotations aux amortissements de 23882 €.

Le résultat administratif correspond au résultat comptable corrigé des reports excédentaires ou déficitaires des exercices antérieurs et des charges non opposables au financeur. Le résultat administratif à affecter est un résultat excédentaire de 250899 €.

Affectation de résultat :

Le résultat administratif excédentaire de 250898,56 € est affecté :



- à l'apurement du déficit du Siège à hauteur de 148476,32 €
- à l'apurement du déficit du CAVT à hauteur de 17457,38 €
- à l'apurement du déficit de l'ESAT la Roseraie à hauteur de 52194,54 €
- en réserve de compensation des charges d'amortissements au Siège pour travaux de sécurisation du site de la Roseraie à hauteur de 32770,33 €

VI. Perspectives

Perspectives IME Les Glycines :

- Faire évoluer l'offre de services afin de mieux répondre aux besoins des jeunes « décrocheurs »
- Réaffecter les anciens locaux de l'internat dans le cadre d'une réflexion associative sur les besoins du territoire.
- Ouvrir une UEE et proposer un accueil le mercredi après-midi (CLA)

Perspectives PE :

- Ouverture de 3 places d'accueil temporaire à l'internat des Glycines
- Poursuivre la formation des professionnels
- Mise en place d'activités afin d'améliorer la Qualité de vie au travail.

SESSAD



Le parc des Erables – Bât. 3 – 66, rte de Sartrouville, 78230 Le Pecq
sessad@avenirapei.org

I. Présentation de l'établissement

Agréments

Le SESSAD est agréé pour accueillir 25 enfants, déficients intellectuels légers, moyens et profond de 0 à 12 ans, sur dérogation jusqu'à 14 ans pour les enfants suivis au SESSAD et bénéficiant du dispositif ULIS.

Sur l'année 2021 le SESSAD a accompagné 23 enfants et adolescents avec pour chacun un retard des acquisitions scolaires et/ou un retard de développement psychomoteur. Le SESSAD est avant tout un service de soins pour l'enfant et de soutien à sa famille. Il permet le maintien des enfants dans leur école et contribue à l'inclusion. Le SESSAD accueille 11 filles et 12 garçons :

- 4 enfants de moins de 6 ans
- 14 enfants de 7 à 10 ans
- 5 enfants de 11 à 12 ans

Mission

Le service intervient principalement auprès des crèches, des écoles maternelles et primaires et des collèges des villes environnantes.

Les différentes missions du SESSAD sont :

- Accompagner l'enfant dans son parcours de scolarisation.
- Favoriser l'intégration et le maintien de l'enfant dans son milieu de vie.

- Évaluer les difficultés et les potentiels de l'enfant, apporter une aide adaptée de soins et une action éducative dans le cadre d'un projet personnalisé d'accompagnement.
- Accompagner et aider les parents avec un travail de guidance parentale et soutien éducatif.
- Inscrire l'accompagnement dans une dynamique partenariale (éducation nationale, services sociaux, structures culturelles...).
- Aider à l'orientation, au diagnostic et à la prévention.

Événements importants survenus dans l'année

Le SESSAD a déménagé le 1^{er} février 2021, car notre bail n'a pas pu être renouvelé. Le bâtiment a été vendu en vue d'un programme immobilier. Il nous a fallu retrouver rapidement des locaux sur un laps de temps très court (2 mois et demi) et nous avons dû y faire quelques travaux. Nous avons fermé le SESSAD durant 3 semaines afin d'assurer la sécurité des enfants.

Notre déménagement en cours d'année a demandé des réajustements au niveau des plannings de prise en charge car le temps de trajet a modifié notre organisation d'origine.

Toutefois nous avons mis à profit ce temps pour réactualiser les différents outils de loi 2002-2 (DIPEC, livret d'accueil, chartre des droits et des libertés, le règlement de fonctionnement ...).

II. Bilan de l'activité durant l'année 2021

Le SESSAD est ouvert 210 jours (42 semaines)

2.1 Entrées / Sorties des personnes accompagnées

- 12 sorties : 3 Orientations IME, 2 Déménagements, 2 fins d'accompagnements à la demande des parents sans relai après le SESSAD, 5 Fins de prise en charge liée à l'âge de l'enfant >12 ans.
- 11 Entrées

2.2 Journées réalisées en 2021

L'écart entre l'activité théorique et l'activité réalisée s'explique à travers :

Nombre de semaine d'ouverture en 2021	Activité Théorique	Activité réalisée	Activité réalisée Retenue selon mode de calcul ARS	Taux d'occupation	Taux d'occupation retenu
42	3150	2328	2477	74 %	100 %

- Les 3 semaines de fermeture au public suite à notre déménagement.
- Une baisse importante de notre activité est dû à l'absence enfants/professionnel(le)s en lien à la crise sanitaire (covid, cas contact).
- Les 4 postes non pourvus.

III. Ressources humaines

Le recrutement de professionnels médicaux et paramédicaux reste une grande difficulté :

4 postes non pourvus :

- Moniteur éducateur (depuis 2020),
- Médecin psychiatre (depuis décembre 2019),
- Orthophoniste (depuis décembre 2020),
- Assistante sociale (ETP depuis novembre 2021).

Les chiffres de l'année 2021

- Médecine du travail : 7 RDV (4 visites à l'embauche, 1 visite reprise maternité, 2 visites après maladie).
- Accident du travail : aucune déclaration.
- Maladies : 111 jours d'absence maladie comptabilisés.
- Contrats : 2 CDI et 2 CDD.
- Autres :
 - Remplacement de la Directrice adjointe (arrêt maladie + congé maternité + arrêt maladie) et transformation du poste en septembre 2021 Cheffe de Service CDI.
 - 1 retour congé parental à 80 %.
 - Accueil de 3 stagiaires.
 - Accueil d'un apprenti.
 - Formations : 6 formations et colloques réalisés.

IV. Partenariats

Nous avons développé et entretenu le partenariat avec l'Éducation Nationale en lien avec les directeurs des écoles, les référents de scolarités, les médecins scolaires, les infirmières,

les psychologues, les coordinatrices d'ULIS ou enseignantes, les responsables du périscolaire et les AESH.

Le SESSAD développe son partenariat extérieur.

V. Bilan synthétique des résultats financiers

L'exercice 2021 se solde par un résultat comptable excédentaire de 4448 € Il correspond à la différence entre les recettes (Classe 7) et les dépenses (Classe 6) de l'exercice.

Cet excédent s'explique en grande partie par l'économie réalisée sur les rémunérations médicales de 25049 €. Il est à noter qu'il y a des dépenses non prévues liées au personnel intérimaire pour 2706 €, aux indemnités transactionnelles de 3032 €, aux IJSS de 12956 € et au dépassement sur les dotations aux amortissements de 2599 €

En revanche, le déficit structurel existe toujours sur le groupe III, notamment sur le loyer.

La situation budgétaire du SESSAD étant instable depuis plusieurs années, un diagnostic a été réalisé entre septembre et décembre 2019. Il met en évidence différents points de



vigilance et notamment un déficit structurel. Un des leviers serait de supprimer le coût du loyer. Il s'agit donc de chercher des locaux au sein de l'Association.

Le résultat administratif correspond au résultat comptable corrigé des reports excédentaires ou déficitaires des exercices antérieurs et des charges non opposables au financeur. Le résultat administratif à affecter est un résultat excédentaire de 20452 €.

VI. Perspectives

- Développer et entretenir le partenariat avec l'Éducation Nationale (es écoles primaires et collèges) et l'ASE. Et rechercher de nouveaux partenaires.
- Renforcer le lien avec les familles.
- Construire une identité singulière du SESSAD en fonction de notre lieu d'implantation.
- Equiper chaque professionnel d'outil informatique, pour pouvoir commencer à travailler sur le logiciel IMAGO.
- A moyen terme, proposer une augmentation du nombre de places à l'ARS.

Pôle insertion sociale et professionnelle

Le Pôle Insertion Sociale et Professionnelle a pour objectif d'accueillir et d'accompagner des adultes en situation de déficience intellectuelle ou handicap psychique dans leur projet d'insertion sociale et/ou professionnelle.

Les personnes accompagnées par le Pôle bénéficient toutes d'un accompagnement individualisé et personnalisé, permettant de définir leur projet d'insertion et de le soutenir dans sa réalisation.

Les structures du Pôle Insertion Sociale et Professionnelle ne possèdent pas de structure d'hébergement, mais proposent, selon les besoins, un accueil de jour ou bien un accompagnement ajusté (à domicile et au sein du service).

En 2021

L'année 2021 fut jalonnée par de multiples événements, mouvements de ressources humaines, travaux de rénovation et de modification du patrimoine immobilier et restructuration de l'organisation existante.

Enfin, doublement ancré sur le territoire des Yvelines et au sein d'un organisme gestionnaire majeur sur le département susmentionné, le Pôle Insertion Sociale et Professionnelle a maintenu et renforcé, en 2021, sa dynamique partenariale :

- avec divers acteurs impliqués dans le maillage sanitaire, social et médico-social des Yvelines.
- avec les cinq autres pôles d'activités assurant l'accompagnement permanent des personnes accueillies, dont un offrant des services complémentaires à l'offre des ESMS : pôle enfance ; pôle accompagnement professionnel : pôle habitat : pôle habitat spécialisé ; pôle services.

CAJ



11, rue de la Division Leclerc
78210 Saint-Cyr l'Ecole
caj@avenirapei.org

I. Présentation de l'établissement

Le Centre d'Accueil de Jour a pour objectif l'accueil et l'accompagnement de jeunes adultes désireux d'être accompagnés dans la construction de leur projet d'insertion sociale et/ou professionnelle. L'accueil au CAJ permet de développer des savoirs et des aptitudes facilitant la suite du parcours de vie, qu'il s'agisse d'une insertion dans le monde du travail ou d'une insertion sociale plus globale. Différent des autres accueils de jour du département, il est un dispositif intermédiaire, dit « passerelle », pour les personnes dont le passage vers le secteur adulte apparaît trop précoce. L'accueil se fait à temps plein.

Public accueilli : jeunes adultes de 18 à 25 ans, en situation de déficience intellectuelle avec ou sans troubles associés. Tous résident dans les Yvelines.

Capacité d'accueil : 30 places, ouvert 220 jours par an

1. Événements importants survenus dans l'année

- Un contexte RH marqué par le départ du Directeur de Pôle et de la Cheffe de service au premier semestre.
- Le contexte sanitaire qui a continué à contraindre la vie de l'établissement
- D'importants travaux : des travaux extérieurs et intérieurs ont débuté en juillet 2021 au CAJ, visant à renforcer l'étanchéité du bâtiment mais aussi à améliorer les locaux, permettant un meilleur accueil et un meilleur accompagnement au quotidien.

II. Bilan de l'activité durant l'année 2021

2.1 Entrées / Sorties des personnes accompagnées

En 2021, le CAJ a accompagné 32 personnes au cours de l'année, dont 3 sorties et 4 entrées.

De plus, le CAJ a accueilli 11 jeunes adultes en stage d'admission pour une durée de 3 semaines chacun.

2.2 Journées réalisées en 2021

Le CAJ a réalisé en 2021, 5311 journées dont :

- 299 journées de stages à l'extérieur ;
- 146 journées de stage d'admission.

Sur une base de 6600 journées à réaliser (activité retenue pour 2021), le taux d'activité est de 80 %.

III. Ressources humaines

En 2021, le CAJ a connu plusieurs mouvements de personnel.

Départs d'un directeur de Pôle et d'une Cheffe de service

Arrivées :

- Une Éducatrice Spécialisée en CDI
- Un Chef de service (également présent au CAVT)
- Un Directeur Adjoint de Pôle
- Une Directrice de Pôle

L'année 2021 a également vu le retour d'une éducatrice spécialisée (suite à un congé parental) et le départ en congé maternité de la psychomotricienne.

Sur le plan des formations, une formation individuelle a eu lieu concernant les activités physiques adaptées. En outre, l'équipe bénéficie d'une supervision mensuelle avec un psychiatre du Réseau de Promotion de Santé Mentale 78 ainsi que d'un groupe mensuel d'Analyse des Pratiques.

IV. Partenariats

Le CAJ a des partenariats diversifiés avec, entre autres, le Réseau Santé Mentale, l'ESAT de Maule, l'ESAT Les Néfliers, l'IME Alphée et la Ferme Pédagogique de St Quentin en Yvelines. Ces partenariats ont, pour la plupart, vocation à permettre aux jeunes adultes de découvrir une activité professionnelle et aux professionnels, d'approfondir leur connaissance des troubles psycho-sociaux des personnes accompagnées. Le CAJ est adhérent à l'association ARESSIF, qui propose des activités sportives. L'établissement est également adhérent à Spécial Olympic, collabore avec des infrastructures sportives locales telles que la piscine et la salle de sport de St Cyr l'Ecole mais aussi le Club de Basket de Versailles.

Ces partenariats ont pu se poursuivre en 2021, malgré le contexte sanitaire.

V. Bilan synthétique des résultats financiers

L'exercice 2021 se solde par un résultat comptable excédentaire de 264455 € Il correspond à la différence entre les recettes (Classe 7) et les dépenses (Classe 6) de l'exercice.



Cet excédent s'explique en grande partie par l'économie réalisée sur les rémunérations de 52498 €, sur les charges sociales de 33303 € et sur la taxe sur salaire 7549 € ainsi que sur le remboursement assurance sinistre travaux de 201691 €

Le résultat administratif correspond au résultat comptable corrigé des reports excédentaires ou déficitaires des exercices antérieurs et des charges non opposables au financeur. Le résultat administratif correspond au résultat à affecter qui est un résultat excédentaire de 259913 €.

Affectation de résultat :

Le résultat administratif excédentaire de 259912,81 € est affecté :

- en réserve de compensation des charges d'amortissement des travaux de réhabilitation (suite aux sinistres de St Cyr l'Ecole) pour 201690,57 €
- en compensation du résultat déficitaire du Centre d'habitat Horizons à hauteur de 58222,24 € (selon CPOM)

VI. Perspectives

Outre l'atteinte des objectifs CPOM (30 places), la feuille de route fixée en 2022 pour le CAJ est la suivante :

- 1) Stabiliser l'organisation ;
- 2) Renforcer la formation des professionnels du CAJ afin de faire face à l'évolution des publics accueillis et des besoins repérés ;
- 3) Relancer la démarche qualité et mettre à jour les outils de la Loi 2002-2
- 4) (Ré)-investir les locaux ;
- 5) Adapter nos outils afin de favoriser une juste communication et une juste compréhension ;
- 6) Renforcer la participation des personnes accompagnées et de leur famille au sein du CAJ ;
- 7) Renforcer le partenariat vers l'extérieur. de façon plus générale et l'ouverture vers l'extérieur. A ce titre, des portes ouvertes seront organisées au cours du premier semestre 2022.

CAVT



22, avenue du Capitaine Siry
78170 La Celle Saint-Cloud
cavt@avenirapei.org

I. Présentation de l'établissement

La capacité d'accueil maximale du CAVT dans sa configuration actuelle a été fixée à 22 places d'externat.

Accueillant de jeunes adultes de 18 à 25 ans reconnus « travailleurs handicapés » par la MDPH, le CAVT est unique sur le département Yvelinois. L'établissement propose un accompagnement singulier en sa qualité de dispositif intermédiaire, dit « passerelle ». Ainsi, il permet l'accueil et l'accompagnement de personnes en situation de handicap (déficience intellectuelle dite « légère » et/ou handicap psychique) dont le passage vers le secteur adulte apparaît trop précoce, c'est-à-dire des jeunes adultes qui ont besoin de temps et d'un accompagnement supplémentaire pour accéder à un travail en milieu ordinaire ou protégé, et pour développer leur autonomie sociale.

Le CAVT a pour objectif l'accueil et l'accompagnement de jeunes adultes désireux d'être accompagnés dans la construction de leur projet d'insertion sociale et/ou professionnelle. Dans ce cadre, l'accueil au CAVT permet de développer des savoirs, des savoir-faire et des savoir-être facilitant la suite du parcours de vie, qu'il s'agisse d'une insertion dans le monde du travail (en particulier vers le milieu ordinaire) ou d'une insertion sociale et citoyenne, plus globale.

1. Événements importants survenus dans l'année

Le CAVT a connu une année 2021 marquée par le contexte sanitaire et par le contexte de départs du Directeur de Pôle

et du Chef de service, ainsi que plusieurs professionnels, remplacés dans le courant de l'année.

Le CAVT a pu accueillir en septembre 2021 la fête du Pôle Insertion Sociale et Professionnelle. Ce temps fort, adossé aux 20 ans de l'association AVENIR Apei, a permis de regrouper les personnes accompagnées, leurs familles mais aussi l'ensemble des professionnels du Pôle sur un temps convivial.

II. Bilan de l'activité durant l'année 2021

2.1 Entrées / Sorties des personnes accompagnées

En 2021, le CAVT a accompagné 24 personnes au cours de l'année, dont 2 sorties et 3 entrées.

Fin 2021, sur 22 personnes accueillies, 18 sont Yvelinois. 3 personnes viennent du 92 et 1 réside sur Paris.

De plus, 6 personnes ont pu réaliser un stage d'admission, d'une durée de 3 semaines chacun.

2.2 Journées réalisées en 2021

Le CAVT a réalisé en 2021, 3 732 journées dont :

- 227 journées de stages à l'extérieur ;
- 99 journées de stage d'admission.

Sur une base de 4 400 journées à réaliser (activité retenue pour 2021), le taux d'activité est de 84,8 %.

III. Ressources humaines

L'année 2021 a été ponctuée de nombreux départs et arrivées au sein du CAVT : 5 arrivées (une éducatrice spécialisée, une

monitrice éducatrice, un chef de service (également présent sur le CAJ), un directeur adjoint de Pôle, une directrice de Pôle)

et 5 départs en 2021 (trois éducatrices spécialisées dont une mobilité interne au Pôle, un chef de service, un directeur de Pôle).

IV. Partenariats

En 2021, le CAVT a pu maintenir, malgré le contexte sanitaire, des partenariats avec diverses structures extérieures telles que :

Insertion Professionnelle

Le CAVT travaille en coopération avec de nombreux acteurs de l'insertion professionnelle, afin de faciliter la réalisation des projets des personnes accueillies, tant dans le milieu ordinaire que dans le milieu protégé (Mission Locale, Mairie de la Celle St Cloud, AFPA, Cape Emploi, ESAT, EA...)

Insertion Sociale

La CAVT, à travers ses partenariats, contribue à faciliter l'ouverture vers les autres et comprendre son environnement et de prendre confiance en soi (Mairie de la Celle St Cloud, Piscine et Dojo de la Celle St Cloud, Club de Basket, IME le Bel Air pour du Break Dance, actions de prévention sur les réseaux sociaux avec Génération Numérique...)

Accès aux soins

Afin de répondre aux besoins des jeunes adultes, le CAVT veille à établir des partenariats avec les professionnels de santé et s'inscrit dans les dynamiques partenariales existantes (CMP, RPSM, Équithérapie...)

Enfin, le CAVT mène des actions relatives à la VARS depuis plusieurs années et travaille sur ce point en partenariat avec l'Hôpital Mignot et son Point Accueil Jeunes

V. Bilan synthétique des résultats financiers

L'exercice 2021 se solde par un résultat comptable déficitaire de 31 176 € Il correspond à la différence entre les recettes (Classe 7) et les dépenses (Classe 6) de l'exercice.

– Ce déficit s'explique en grande partie par un dépassement budgétaire sur l'alimentation de 22 551 €, de prestations hôtellerie et nettoyage de 16 475 € ainsi que les Indemnités transactionnelles de 7 412 K€



Le résultat administratif correspond au résultat comptable corrigé des reports excédentaires ou déficitaires des exercices antérieurs et des charges non opposables au financeur. Le résultat administratif correspond au résultat à affecter qui est un résultat déficitaire de 35 228 €.

Affectation de résultat :

Le résultat déficitaire de 35 227,52 € est financé :

- Par l'Ime les Glycines à hauteur de 17 457,38 €
- Par l'Ime la Roseraie à hauteur de 14 618,87 €
- Par l'Ime les Papillons blancs à hauteur de 3 151,27 €

VI. Perspectives

La feuille de route 2022 fixée est la suivante :

- 1) Stabiliser l'organisation ;
- 2) Renforcer la formation des professionnels du CAVT afin de faire face à l'évolution des publics accueillis et des besoins repérés ;
- 3) Relancer la démarche qualité et mettre à jour les outils de la Loi 2002-2 ;
- 4) Adapter nos outils afin de favoriser une juste communication et une juste compréhension ;
- 5) Renforcer la participation des personnes accompagnées et de leur famille au sein du CAVT ;
- 6) Renforcer le partenariat vers l'extérieur.

En outre, une réflexion s'est engagée en 2021 en vue de l'aménagement des locaux permettant la montée en charge du CAVT, pour se conformer à son agrément de 26 places autorisées.

SAVS



31, avenue Lucien-René Duchesne
78170 La Celle Saint-Cloud
savs-vpla@avenirapei.org

I. Présentation de l'établissement

Le SAVS dispose d'un agrément administratif lui permettant d'accompagner 125 personnes. Suite à la signature, en janvier 2017, d'une convention avec le conseil départemental, est prévue une montée en charge du nombre de personnes accueillies. Ladite convention pose pour objectif l'atteinte d'un ratio de 15 personnes accompagnées par ETP éducatif, soit un total de 179 personnes accompagnées pour un effectif éducatif pourvu complet.

Actuellement, le SAVS accompagne, dans le milieu ordinaire :

- des personnes âgées de plus de 18 ans (sans limite d'âge);
- présentant une déficience intellectuelle et/ou un handicap psychique reconnues par la MDPH;
- et domiciliées dans les Yvelines.

Les accompagnements proposés, dont les objectifs sont définis lors de la signature du Document Individuel de Prise en Charge (DIPeC), puis affinés dans le cadre du projet personnalisé, peuvent s'articuler autour de divers axes complémentaires. Entre autres :

- Accès à un logement individuel ou collectif;
- Insertion professionnelle, maintien dans l'emploi et accès à la formation;
- Insertion à la vie sociale et citoyenne;
- Gestion du budget et accompagnement aux démarches administratives;

- Accès aux soins et accompagnement dans le parcours de santé;
- Participation à des activités culturelles et sportives;
- Etc.

1.1 Événements importants survenus dans l'année

Le SAVS a connu une année 2021 marquée par :

- La poursuite de la crise sanitaire liée à la Covid-19, impactant l'organisation d'activités collectives. Néanmoins, plusieurs sorties ont pu être organisées en 2021 (Château de Versailles, bowling, Serre aux papillons etc.).
- De nombreux mouvements de personnels concernant l'équipe éducative ainsi que l'encadrement (Directeur de Pôle et Cheffe de service).
- D'importants travaux sur St Cyr l'École ont débuté en 2021 : le SAVS va pouvoir accueillir et accompagner les personnes dans de nouveaux locaux (nouveaux bureaux pour les professionnels mais aussi 3 bureaux d'entretien pour les personnes accompagnées), profitant de l'acquisition de deux appartements jouxtant les locaux actuels.

II. Bilan de l'activité durant l'année 2021

2.1 Entrées / Sorties des personnes accompagnées

Le SAVS a accompagné 163 personnes de janvier à décembre 2021 sur les 3 antennes :

- 51 à La Celle Saint-Cloud;

- 73 à Saint-Cyr l'École;
- 39 à Marly-le-Roi.

Au 31 décembre 2021 :

La file active 2021 est de 184 personnes

Le service a procédé à :

- 121 personnes accompagnées
- 42 sorties: 16 à La Celle Saint-Cloud, 13 à Saint-Cyr l'École et 13 à Marly-le-Roi
- 15 personnes ayant suivi le processus d'admission, non-admises
- 6 personnes en processus d'admission au 31/12

III. Ressources humaines

L'année 2021 a été ponctuée de nombreux départs et arrivées dans les trois antennes du SAVS.

1) Antenne de La Celle Saint-Cloud / Marly-le-Roi :

Arrivées: Une cheffe de service, deux éducatrices spécialisées et une conseillère en économie sociale et familiale

Départs: Une cheffe de service

2) Antenne de Saint-Cyr l'École :

Arrivées :

- Une conseillère en économie sociale et familiale (sur un remplacement de congé maternité)

Différentes actions de formations ont eu lieu en 2021 telles que :

- ACR Public d'accueilli face au Numérique
- Prévenir et maîtriser l'agressivité et à la violence
- L'ACR: Les techniques de communication Alternative pour les personnes avec TSA
- Fondamentaux du droit des étrangers
- Animer des groupes d'analyse de pratique professionnelle
- ...

IV. Partenariats

Le travail partenarial s'opère de manière ponctuelle ou régulière en fonction de la nature des besoins des personnes accompagnées qui peuvent évoluer au fil du temps, avec différents partenaires du champ de l'emploi, social, administratif etc.

D'autres partenariats, en lien avec les missions des professionnels et le public accueilli, sont mis en œuvre tel que les SESSAD, EMPRO, IMPRO, CAJ, EDI ou encore PMI

V. Bilan synthétique des résultats financiers

L'exercice 2021 se solde par un résultat comptable excédentaire de 212 965 € Il correspond à la différence entre les recettes (Classe 7) et les dépenses (Classe 6) de l'exercice.



Cet excédent s'explique en grande partie par l'économie réalisée sur les rémunérations de 69 717 €, sur les charges sociales de 35 469 €, sur la formation de 13 663 €, sur les rémunérations d'intermédiaires de 8 163 € ainsi que sur le remboursement assurance sinistre travaux de 99 340 €

Le résultat administratif correspond au résultat comptable corrigé des reports excédentaires ou déficitaires des exercices antérieurs et des charges non opposables au financeur. Le résultat administratif correspond au résultat à affecter qui est un résultat excédentaire de 212 918 €.

Affectation de résultat :

Le résultat administratif excédentaire de 212 917,57 € est affecté :

- en réserve de compensation des charges d'amortissement des travaux de réhabilitation (suite aux sinistres de St Cyr l'École) pour 99 340,13 €
- en réserve de compensation des charges d'amortissements du Centre d'Habitat Horizons pour 46 441,30 €
- en compensation du résultat déficitaire du Centre d'habitat Horizons à hauteur de 67 136,14 €

VI. Perspectives

La feuille de route fixée pour le SAVS en 2022 est la suivante :

- 1) Renforcer la formation des professionnels du SAVS afin de faire face à l'évolution des publics accueillis et des besoins repérés;
- 2) Relancer la démarche qualité et mettre à jour les outils de la Loi 2002-2;
- 3) Poursuivre l'adaptation des locaux;
- 4) Renforcer la participation des personnes accompagnées
- 5) Mener des actions permettant de rompre l'isolement des personnes accompagnées;
- 6) Engager un travail de prévention sur les questions d'addictions.

Pôle habitat spécialisé

Le Pôle habitat spécialisé regroupe 170 professionnels pour 155 places agréées. Notre offre d'accompagnement est diversifiée s'articulant entre des places d'internat (132), des places d'accueil de jour (20) et d'accueil temporaire (3).

Le pôle a pour mission de proposer un accompagnement adapté au parcours de vie des personnes accueillies avec des propositions d'hébergement, d'externat ou d'Accueil temporaire.

Nos missions se déclinent au quotidien en proposant un lieu d'accueil sécurisant et convivial, favorisant le développement personnel à travers un projet orienté autour des activités, de la vie sociale, du soin, et du lien avec les familles.



Foyer de vie Les Mésanges



687 bis, chemin de Ronde
78290 Croissy-sur-Seine
fv-lesmesanges@avenirapei.org

I. Présentation de l'établissement

Le foyer de vie a une capacité de 45 places se décomposant comme suit:

- 40 places d'internat en hébergement permanent (fonctionnement de 365 j/an),
- 5 places de semi-internat (fonctionnement de 220 j/an).

Public accueilli: Adultes porteurs de déficience intellectuelle, avec ou sans trouble associé, âgés de 20 an et plus, ayant besoin d'une aide pour la réalisation des actes de la vie quotidienne.

La mission première du foyer est de favoriser l'épanouissement, le développement de la personnalité, l'autonomie et la socialisation des résidents.

L'ensemble du personnel contribue à leur qualité de vie en mettant en œuvre des soutiens médicaux sociaux adaptés aux capacités des personnes accueillies. Pendant la journée, des activités éducatives, sportives et culturelles sont proposées aux résidents.

1. Événements importants survenus dans l'année

L'évaluation externe a été finalisée en 2021. Lors d'une réunion générale, une présentation aux familles a été réalisée. La principale incidence des mesures d'amélioration de la qualité a été une modification de l'organigramme de l'équipe cadre.

Ainsi, nous sommes passés d'une directrice adjointe avec un chef de service à un poste à plein temps de directeur et 2 ETP de chef de service éducatif.

Le COVID a engendré 2 clusters sans que l'établissement ne ferme, les activités quotidiennes n'ont pas été maintenues, mais l'accueil dans des conditions restrictives a permis de soulager les familles et tuteurs. Seuls les externes ont dû rester au domicile.

Les travaux d'agrandissement qui avaient pris beaucoup de retard se sont finalisés en septembre 2021. Aujourd'hui, la commission de sécurité devrait valider les derniers travaux de mise en sécurité qui vont nécessiter quelques investissements complémentaires sur 2022.

II. Bilan de l'activité durant l'année 2021

2.1 Entrées / Sorties des personnes accompagnées

Cette année 2021 a été marquée par le décès d'un résident externe le 29 avril.

Une admission en externat a eu lieu le 6 septembre.

2.2 Journées réalisées en 2021

Nombre de journées prévues: 15386 (sur l'internat: 14308 et sur le semi-internat: 1078).

Nombre de journées réalisées: 15641 (sur l'internat: 14600 et sur le semi-internat: 1041).

Effectif au 31/12/2021: 45

Mouvement: 1 sortie le 29/04/2021 et 1 entrée le 06/09/2021

III. Ressources humaines

La création d'un 2nd poste de chef de service a permis le recrutement d'un professionnel à plein temps.

Deux professionnels socio éducatifs sont partis à la retraite en début d'année un éducateur spécialisé, ES, et une aide médico-psychologique, AMP. Un poste d'AMP a été pourvu, il reste deux postes éducatifs à pourvoir.

Trois personnes ont renouvelé leur formation de Sauveteur Secouriste au Travail, 3 autres ont suivi une formation sur la douleur.

IV. Partenariats

En plus des partenariats développés en continu sur l'année, deux autres nous ont rejoint :

- « Souffle et chant » en lien avec le musée archéologique de Saint Germain en Laye, pour une activité culturelle qui débouche sur un spectacle de fin d'année au Musée ;
- l'équithérapie, basée sur un projet construit avec les résidents, mobilisent trois groupes de quatre pour pratiquer l'équitation avec des professionnels du médico-social.

V. Bilan synthétique des résultats financiers

Pour le budget social, l'exercice 2021 se solde par un résultat comptable déficitaire de 86089 €. Il correspond à la différence entre les recettes (Classe 7) et les dépenses (Classe 6) de l'exercice.

Ce déficit s'explique en grande partie par le manque à gagner de 74250 € lié aux ajustements de DCG.

Il est à noter que l'établissement a payé des charges exceptionnelles liées aux indemnités licenciements de 14659 €.

Le résultat administratif correspond au résultat comptable corrigé des reports excédentaires ou déficitaires des exercices



antérieurs et des charges non opposables au financeur. Le résultat administratif à affecter est un résultat déficitaire de 62540 €.

Affectation de résultat :

Le résultat déficitaire de 62539,58 € est comptabilisé en report à nouveau débiteur.

VI. Perspectives

- Plan d'amélioration de la qualité, suite à l'évaluation externe ;
- Finalisation des travaux d'agrandissement ;
- Consolidation de l'équipe cadre par le recrutement d'un directeur ou d'une directrice ;
- Actualisation du projet d'établissement ;
- Un projet à plus long terme : penser le vieillissement des résidents au niveau de la prise en charge sanitaire.



Foyer de Vie Le Point du Jour



2-4 allée des Chênevis
78700 Conflans-Sainte-Honorine
mv-lepointdujour@avenirapei.org

I. Présentation de l'établissement

Le Foyer de Vie Le Point du Jour accueille et accompagne des personnes en situation de handicap intellectuel, porteuses ou non de troubles associés (physiques, psychiques, autistiques, sensoriels), et des personnes en situation de handicap psychique.

L'établissement s'adapte à l'évolution des besoins des personnes au cours de leur vie, et développe des partenariats.

Le foyer de vie Le Point du Jour compte 34 places pour adultes déficients intellectuels avec ou sans troubles associés, disposant d'une relative autonomie dans l'accomplissement des actes essentiels de la vie courante.

- 30 places en internat, dont 2 en accueil temporaire.
- 4 places en semi-internat (accueil de jour).

1. Fonctionnement de l'établissement

Le foyer de Vie offre 34 places autorisées par le Conseil Départemental des Yvelines.

- 28 internes
- 2 internes temporaires
- 4 externes

Sur la base d'un projet de vie individualisé, chaque résident s'intègre à une unité de vie de 10 personnes encadrées par des personnels éducatifs. Dans l'unité de vie, se pratiquent des activités en rapport avec la vie de chacun et avec une vie sociale de petits groupes.

Les activités sont modifiées ou renouvelées en alternance d'une année sur l'autre.

- Favoriser l'épanouissement individuel
- Développer l'intégration sociale.

- Maintenir les liens familiaux
- Maintien et développement des acquis
- Ateliers internes = danse, pétanque, loisirs créatifs, café de l'actu, chant, atelier cuisine, BaoPao, tricot, gym tonique, relaxation, esthétique, contes, motricité, jeux de rôle, atelier 5 sens, massage assis, snoezelen, groupe de parole...
- Ateliers externes = équithérapie, théâtre, rugby, tennis, tir à l'arc, Piscine/balnéo, ferme, cirque, ludothèque, Marche/balades, parcours moteurs
- Sorties diverses : restaurant, marché, cinéma, musées, théâtre...

1. Événements importants survenus dans l'année

Outre les vagues successives de covid et les aménagements nécessaires au respect des protocoles, l'année 2021 a été marquée par le recrutement d'une directrice qui a pris ses fonctions en juillet, et un agent de maintenance recruté en fin d'année.

L'équipe a accompagné une résidente atteinte d'un cancer pendant plusieurs semaines avant qu'elle ne décède malheureusement à l'été 2021.

Durant le mois d'octobre, tous les vendredis, les résidents ont organisé une vente d'objets et de pâtisseries au bénéfice de l'association octobre rose.

Une collecte de vêtements au profit des restos du cœur a été proposée aux familles en fin d'année.

Nous avons célébré les 20 ans de l'Association Avenir Apei.

L'année 2021 s'est conclue en beauté par une représentation très émouvante et drôle de la troupe de théâtre du Foyer de Vie.

II. Bilan de l'activité durant l'année 2021

2.1 Entrées / Sorties des personnes accompagnées

Internat: aucun mouvement

Semi internat: fin du PAG le 8 novembre 2021

Accueils temporaires:

Compte tenu de l'instabilité de la situation sanitaire sur l'année 2021, les accueils en séjours temporaires ont été suspendu jusqu'à l'été. 2 résidents ont été accueillis.

2.2 Journées réalisées en 2021

Internat :

1 place internat vacante du 28 juillet au 4 octobre.

Taux d'occupation des places = 99.3 %

Semi internat

Taux d'occupation des places = 87.5 %

1 place vacante externat du 1^{er} janvier au 14 juin 2021.

A compter du 15 juin, place attribuée.

Accueil temporaire :

Taux d'occupation des places = 19.3 %

Compte tenu de l'instabilité de la situation sanitaire sur l'année 2021, les accueils en séjours temporaires ont été suspendu jusqu'à l'été. 6 résidents ont été accueillis pour un total de 141 journées.

Faire une synthèse des journées réalisées avec le taux d'occupation

III. Ressources humaines

Afin d'accomplir ses missions, l'établissement dispose d'une équipe pluridisciplinaire de 26.33 ETP théoriques (hors prestations extérieures),

4 départs pour démission en 2021.

6 recrutements: 1 Moniteur éducateur, 1 Éducateur Spécialisé, 2 AES, 1 agent d'entretien et 1 directrice. 2 postes d'éducateurs spécialisés restent à pourvoir.

Dans le recrutement, nous sommes confrontés à un manque de candidature, professionnels diplômés, lié aussi à un manque d'attractivité du secteur.

Notre établissement est également un lieu de stage pour de nombreux étudiants en cours d'obtention de leur diplôme d'aide-soignant, d'AES ou d'éducateur.

Les formations 2021 :

Individuelles :

Educateur spécialisé + Formation surveillant de nuit qualifié

Collectives :

Gestion des situations d'agressivité et de violence

Gestes Aidants pour Personnes Polyhandicapées.

IV. Partenariats

En 2021, nous avons poursuivi et renforcé nos partenariats: Bao Pao, Equithérapie, Médiation animale, tir à l'arc, cirque, théâtre...

En complément, nous avons créé un partenariat avec l'HAD, et lancer un projet sportif commun avec l'IME la Roseaie.

V. Bilan synthétique des résultats financiers

Pour le budget social, l'exercice 2021 se solde par un résultat comptable déficitaire de 164742 €. Il correspond à la différence entre les recettes (Classe 7) et les dépenses (Classe 6) de l'exercice.

Ce déficit s'explique en grande partie par le manque à gagner de 180848 € lié aux ajustements de DCG.

Le résultat administratif correspond au résultat comptable corrigé des reports excédentaires ou déficitaires des exercices antérieurs et des charges non opposables au financeur. Le résultat administratif à affecter est un résultat déficitaire de 159127 €.



Affectation de résultat :

Le résultat déficitaire de 159127,21 € est affecté en report à nouveau débiteur.

VI. Perspectives

En 2022, afin de tenter de pallier à nos difficultés de recrutements, nous poursuivons notre engagement dans la formation des professionnels.

Des travaux de rénovation peinture et sols sont également programmés sur l'année.

L'acquisition du silverfit Alois fait l'objet d'un projet éducatif sur l'année 2022.

La citoyenneté et l'autodétermination sont également travaillés cette année.

Enfin, nous avons identifiés des axes de travail prioritaires autour de la VARS, et de l'accompagnement des personnes avançant en âge, en situation de polyhandicap.

MAS Le Point du Jour



2-4 allée des Chênevis
78700 Conflans-Sainte-Honorine
mv-lepointdujour@avenirapei.org

I. Présentation de l'établissement

Capacité agréée: 19 places, dont 17 en internat (dont 1 en internat temporaire) et 2 en semi-internat.

L'objectif premier de l'établissement est de répondre aux besoins de la personne accueillie en lui permettant de développer son autonomie par la mise en place d'une vie sociale adaptée aux difficultés de chacun et de lui apporter un service de qualité afin de lui garantir les conditions de son épanouissement.

Le deuxième objectif est d'inscrire l'action de l'établissement dans le cadre de l'accompagnement des résidents à travers des projets personnalisés préservant le maintien des liens familiaux, mais également en jouant un rôle de soutien avisé de la famille.

II. Bilan de l'activité durant l'année 2021

2.1 Entrées / Sorties des personnes accompagnées

Internat: aucun mouvement

Semi internat: fin du PAG le 8 novembre 2021

Accueils temporaires:

Compte tenu de l'instabilité de la situation sanitaire sur l'année 2021, les accueils en séjours temporaires ont été suspendus jusqu'à l'été. 2 résidents ont été accueillis.

2.2 Journées réalisées en 2021

Internat:

Taux d'occupation des places = 96 %

Semi internat

Taux d'occupation des places = 106 %

Un PAG de Janvier à octobre

Accueil temporaire:

Taux d'occupation des places = 18 %

III. Ressources humaines

7 départs pour démission en 2021.

4 recrutements: 2 AES, 1 agent d'entretien et 1 directrice. 2 postes de médecins et 3 postes d'aide soignants restent à pourvoir.

Dans le recrutement, nous sommes confrontés à un manque de candidature, professionnels diplômés, lié aussi à un manque d'attractivité du secteur.

les formations 2021 :

Individuelles:

Educateur spécialisé + AES

Collectives:

Gestion des situations d'agressivité et de violence

Gestes Aidants pour Personnes Polyhandicapées

Notre établissement est également un lieu de stage pour de nombreux étudiants en cours d'obtention de leur diplôme d'aide-soignant ou d'AES.

IV. Partenariats

En 2021, nous avons poursuivi et renforcé nos partenariats : Bao Pao, Equithérapie, Médiation animale, balnéo...

En complément, nous avons créé un partenariat avec la bibliothèque municipale, et lancer un projet commun avec l'IME les Papillons Blancs.

V. Bilan synthétique des résultats financiers

Pour le budget social, l'exercice 2021 se solde par un résultat comptable excédentaire de 9071 €. Il correspond à la différence entre les recettes (Classe 7) et les dépenses (Classe 6) de l'exercice.

Ce déficit s'explique en grande partie par l'économie réalisée sur des produits des protection 5866 €, des produits d'entretien : 3460 €.

Il est à noter que l'établissement a payé des charges exceptionnelles liées aux indemnités licenciements de 22451 €.



Le résultat administratif correspond au résultat comptable corrigé des reports excédentaires ou déficitaires des exercices antérieurs et des charges non opposables au financeur. Le résultat administratif à affecter est un résultat déficitaire de 11459 €.

Affectation de résultat :

Le résultat déficitaire de 11459,36 € est financé :

- Par le FAM soins à hauteur de 2502,16 €
- Par la Mas la Roseraie à hauteur de 8957,20 €

II. Perspectives

En 2022, Afin de tenter de pallier à nos difficultés de recrutements, nous poursuivons notre engagement dans la formation des professionnels.

Des travaux de rénovation peinture et sols sont également programmés sur l'année 2022.

L'acquisition du silverfit Alois fait l'objet d'un projet thérapeutique sur l'année.

En outre, nous multiplierons les occasions d'ouverture sur l'extérieur, au travers d'actions telles que l'organisation de la fête des voisins, la visite de sites culturels...

Aussi, nous participerons à l'expérimentation Serafin PH, et poursuivons notre projet de continuité des soins infirmiers.

Enfin, nous avons identifiés des axes de travail prioritaires autour de la VARS, et de l'accompagnement des personnes avançant en âge, en situation de polyhandicap.



MAS Un Autre Regard



2, place des Rossignols
78700 Conflans-Sainte-Honorine
mas-uar@avenirapei.org

I. Présentation de l'établissement

1. Public accompagné

La MAS « Un Autre Regard » permet à des personnes en situation de handicap physique, insuffisant respiratoire de vivre au sein d'une petite structure dans des appartements suffisamment spacieux. La MAS « Un Autre Regard » accueille six résidents en situation de handicap physique, respiratoires stabilisés.

2. Fonctionnement de l'établissement

L'autorisation de fonctionnement de la MAS date du 17 décembre 1981. La MAS « Un Autre Regard » dispose d'un agrément de 6 places : 6 places d'internat où chaque résident a son appartement de type F2.

La MAS « Un Autre Regard » est un lieu de vie et de soins ouvert 365 jours. La MAS « Un Autre Regard » s'est donné pour mission d'accueillir des personnes adultes en situation de handicap moteur, sans autonomie, en leur assurant une prise en charge individualisée qui adapte la vie quotidienne aux besoins spécifiques du résident.

1. Événements importants survenus dans l'année

Nous avons poursuivi la mobilisation contre la COVID, en insistant régulièrement sur la nécessité de maintenir les gestes barrières et en s'assurant un constant approvisionnement des EPI.

De plus avec l'aide d'un médecin libéral, l'établissement a pu organiser l'injection des 1ere, 2eme et 3eme doses de vaccin contre la COVID pour les résidents ainsi que les salariés.

II. Bilan de l'activité durant l'année 2021

2.1 Entrées / Sorties des personnes accompagnées

2 admissions ont été réalisées en 2021, dont une a pris fin au bout d'un mois.

Effectif au 31/12/2021 = 6 résidents.

2.2 Journées réalisées en 2021

Taux d'occupation 96.67%.

Sur 2021 nous avons eu 68 journées d'hospitalisation et 5 journées départ vacances, contre 117 journées d'hospitalisation et 0 journée départ vacances en 2020. Dans le cadre du CPOM nous avons atteint l'objectif fixé d'au moins 90% concernant le taux d'activité

III. Ressources humaines

Afin d'accomplir ses missions, l'établissement dispose d'une équipe pluridisciplinaire de 12 ETP théoriques (hors prestations extérieures), composée de :

- Une directrice multisite
- Un chef de service (0.50 ETP)
- Pour le suivi administratif : un technicien administratif cadre (1 ETP),

- Pour l'accompagnement médical : une infirmière (0.5ETP)
- Pour l'accompagnement éducatif jour/nuit : des agents de soin/AMP (10 ETP)

Durant l'année 2021, 2 cdi ont été recrutés alors que 2 salariés ont quitté les effectifs.

70 % du personnel permanent est diplômé : la mise en place d'un plan de formation quinquennal pour qualifier en AMP l'ensemble du personnel a démarré depuis la reprise de la gestion de l'établissement par AVENIR APEI en 2015. À ce jour, 6 salariés ont obtenu un diplôme d'AMP ou AES.

Notre établissement est également un lieu de stage pour de nombreux étudiants en cours d'obtention de leur diplôme d'aide-soignant ou d'AES.

L'absentéisme en 2021 est en baisse. Le Taux d'absentéisme 2021 est égal à 14,31% alors que celui de 2020 était égal à 17,08%.

IV. Partenariats

Renforcement et maintien des liens privilégiés dans l'accompagnement médical proposé :

- La MAS UAR fait appel à un cabinet libéral pour les soins infirmiers ;
- La MAS UAR fait appel à un cabinet libéral pour les actes de kinésithérapie ;
- La MAS UAR fait appel au médecin généraliste de chaque résident pour le suivi médical ;
- La MAS UAR fait appel à un pédicure ;
- La MAS UAR fait appel à des cabinets dentaires ;
- La MAS UAR fait appel à des consultations extérieures hospitalières.

Dans le cadre du parcours de soins de ses résidents, la MAS « Un Autre Regard » entretient des liens étroits avec certains établissements sanitaires :

- l'hôpital de la Pitié Salpêtrière (Paris)
- l'hôpital Raymond-Poincaré (Garches)
- l'hôpital de Gonesse
- l'hôpital de Pontoise

V. Bilan synthétique des résultats financiers

Pour le budget social, l'exercice 2021 se solde par un résultat comptable déficitaire de 89 321 €. Il correspond à la

différence entre les recettes (Classe 7) et les dépenses (Classe 6) de l'exercice.

Ce déficit s'explique en grande partie par le dépassement aux postes de Rémunérations, charges sociales et fiscales de 81 488 €, de loyers 37 344 €, de copieur : 8 730 €.

Il est à noter que l'établissement a payé des charges exceptionnelles liées aux indemnités retraite de 13 560 € et indemnités licenciements de 16 018 €, aussi une reprise de provision pour litiges de 61 854 € a été réalisée.

Le résultat administratif correspond au résultat comptable corrigé des reports excédentaires ou déficitaires des exercices antérieurs et des charges non opposables au financeur. Le résultat administratif à affecter est un résultat déficitaire de 59 672 €.



Affectation de résultat :

Le résultat déficitaire de 59 671,92 € est financé :

- Par l'Ime les Glycines à hauteur de 46 426,49 €
- Par l'ESAT SESSAD à hauteur de 5 677,80 €
- Par le FAM Moulin soins à hauteur de 7 567,63 €

VI. Perspectives

Entrée dans le CPOM 2018/2022, une réflexion est menée afin de trouver des solutions avec la contrainte budgétaire de ce CPOM face au déficit chronique de la structure.

Un projet est à l'étude pour développer un autre type d'accueil et développer d'autres sources de financement.

Mise en place sur IMAGO de la deuxième phase concernant le dossier médical, le projet personnalisé, le planning du résident.

Foyer de vie Les Monts Blancs



27, rue du Général Leclerc
78420 Carrières-sur-Seine
ch-laroseaie@avenirapei.org

I. Présentation de l'établissement

Le 1^{er} janvier 2019 :

- L'association Avenir Apei a été autorisée à procéder à l'extension de 13 places de foyer de vie les Vignes Blanches par la transformation de 21 places du foyer d'hébergement les Monts Carrés.
- Fermeture effective du foyer d'hébergement les Monts Carrés.
- Nouvelle appellation, le foyer de vie les Vignes Blanches se dénomme « Les Monts Blancs ».

Capacité d'accueil :

Le foyer de vie les Monts Blancs dispose d'une capacité de 25 places d'internat permanent.

Type de public accueilli :

Le foyer de vie est destiné à accompagner des adultes déficients intellectuels avec ou sans troubles associés, disposant d'une relative autonomie dans l'accomplissement des actes essentiels de la vie courante.

Les principales missions de l'établissement :

- Maintenir et/ou développer l'autonomie des résidents dans les actes de la vie quotidienne ;
- Favoriser l'intégration des règles de vie collectives ;
- Élaborer et suivre les projets personnalisés en partenariat avec le résident, sa famille et/ou son représentant légal ;
- Entretenir un climat affectif et sécurisant à travers les événements de la vie ;

- Stimuler les résidents par la proposition d'activités éducatives et ludiques (de peinture, de musique, de jardinage, de cuisine, ...) et de sorties (culturelles, de loisirs, ...);
- Développer les contacts avec le milieu social environnant qui fait de ce foyer une structure ouverte ;
- Préparer l'avenir de l'adulte avec sa famille et/ou son représentant légal (réorientation vers des structures plus adaptées à ses besoins: foyer pour personnes handicapées vieillissantes, foyer d'accueil médicalisé, maison d'accueil spécialisée, ...).

1. Événements importants survenus dans l'année

Nous nous sommes adaptés aux différentes périodes critiques en maintenant des activités en interne comme en externe dans les moments de crises. Des activités de natation, de tennis ont notamment été maintenues tout au long de l'année 2021 même en situation complexe. Cette organisation a permis aux résidents d'éviter le repli sur soi et le maintien minimum de lien social.

Dégâts des eaux à l'unité des Vignes Blanches.

- La visite de conformité-sécurité
- Le début des travaux de réhabilitation de l'unité des Monts Carrés a débuté en septembre avec une fin prévisionnelle en mars 2023
- Les temps forts éducatifs :
 - La mise en place d'une Kermesse
 - Un transfert au Puy du Fou
 - L'opération brioches

II. Bilan de l'activité durant l'année 2021

2.1 Entrées / Sorties des personnes accompagnées

Il y a eu la réorientation d'un résident vers le foyer d'hébergement des Courlis en lien avec la transformation des Monts Blancs et de l'accueil supplémentaire liés à cette dernière.

2.2 Journées réalisées en 2021

En 2021, 9054 journées ont été réalisées pour un taux d'occupation de 99,2 % soit 111 journées supplémentaires par rapport à la cible retenue de 98 %.

III. Ressources humaines

Durant l'année, nous avons eu plusieurs mouvements de personnel.

Départs : trois AMP, MAA, une Assistante de direction, et d'un Directeur

Arrivées : d'une AMP, de deux MAA, d'une Assistante de direction et d'un Directeur

1 553 jours d'absences qui concernent 20 salariés. Cela entraîne un nombre conséquent de mouvement du professionnel. Dans le recrutement, nous sommes confrontés à un manque de candidatures, professionnels diplômés, lié aussi à un manque d'attractivité du secteur.

Au 31 décembre, 3 postes en CDI: 1ETP éducateur spécialisé, 1ETP Aide médico-psychologique, 0.08ETP médecin-psychiatre sont vacants.

Formation

Formation individuelle

- Un salarié en formation, contrat de professionnalisation, Accompagnant Educatif et Social.
- Un salarié a terminé et validé sa formation de moniteur éducateur.

Formation collective :

- Sécurité-incendie, avec exercices d'évacuation et à l'utilisation des extincteurs
- Premiers secours
- Prévention de la maltraitance et pratique de la bientraitance
- Troubles psychiques

IV. Partenariats

La crise sanitaire est venue perturber les partenariats déjà mis en place avec une présence irrégulière. Il a été poursuivi :

- La musicothérapie, jusqu'à la fin de cette année, par un mécénat passé par l'association, qui a permis une intervention hebdomadaire.
- Le sport adapté avec l'IFSI de Poissy-Saint-Germain
- L'équitation adaptée avec l'US Métro
- Centre de Planification et d'Education Familiale (CPEF) de Sartrouville pour des questionnements et des problématiques en lien avec la sexualité avec la mise en place d'interventions individuelles ou collectives qui portent sur 4 domaines: sexualité et vie relationnelle, difficulté de couple, contraception, suivi gynécologique
- Association Kustom Biker's Charity

V. Bilan synthétique des résultats financiers

L'exercice 2021 se solde par un résultat comptable déficitaire de 69573 €. Il correspond à la différence entre les recettes (Classe 7) et les dépenses (Classe 6) de l'exercice.

Cet excédent s'explique en grande partie par le dépassement sur les rémunérations et charges sociales et fiscales de 38678 €, l'entretien bâtiment: 24939 € en partie remboursé par l'assurance pour 11307 €.

Il est à noter que l'établissement a payé des indemnités transactionnelles de 15971 € et Indemnité Ségur: 2900 €

Le résultat administratif correspond au résultat comptable corrigé des reports excédentaires ou déficitaires des exercices antérieurs et des charges non opposables au financeur. Le résultat administratif à affecter est un résultat déficitaire de 53 675 €.

Affectation de résultat :

Le résultat administratif déficitaire de 53675,29 € est affecté en report à nouveau débiteur.



VI. Perspectives

Pour le foyer de vie les Monts Blancs l'année 2022 sera fléchée autour de différents objectifs dont :

- La réactualisation du projet associatif
- L'échéance du CPOM et sa renégociation
- Le suivi de la réhabilitation du site des Monts Carrés avec ses aléas en termes d'organisation du service, la gestion des évolutions (structurelle, capacité, besoin, ...)
- La poursuite des cinq réorientations des résidents travaillant en ESAT
- La continuité de la mise à jour des synthèses et projet personnalisé des résidents avec le retour aux familles et tuteurs concernés
- Poursuite, maintien et approfondissement du partenariat avec le CPEF
- La réactualisation du règlement de fonctionnement
- Recrutement de professionnels qualifiés (niveau 3) sur les postes vacants
- Maintien de l'analyse des pratiques professionnelles

FAM le Moulin



27, rue du Général Leclerc
78420 Carrières-sur-Seine
ch-laroseaie@avenirapei.org

I. Présentation de l'établissement

Le foyer d'Accueil Médicalisé le Moulin répond aux besoins des adultes qui ne peuvent pas travailler; il s'agit alors d'un foyer occupationnel de 17 places qui devient foyer à double tarification en 1989. Il est réhabilité en 1998.

Suite au rapport d'évaluation externe de 2014 adressé à l'ARS, l'agrément du foyer d'accueil médicalisé a été renouvelé le 3 janvier 2017.

Le foyer d'Accueil Médicalisé bénéficie d'une double tarification: il est financé par le Conseil départemental et l'assurance maladie.

Le foyer d'accueil médicalisé le Moulin est destiné à accompagner des adultes polyhandicapés ou déficients intellectuels sévères à profonds avec ou sans troubles associés nécessitant l'assistance d'une tierce personne.

Les principales missions de l'établissement :

- Assurer le bien-être du résident tout au long de son évolution
- L'accompagner dans les actes de la vie courante
- Mettre en place une prise en charge thérapeutique (médicale, psychomotrice, kinésithérapie)
- Faire participer le résident à des activités et sorties en fonction de ses besoins et privilégier dans la mesure du possible la prise en charge individuelle
- Élaborer et suivre le projet personnalisé en partenariat avec la famille et/ou le tuteur.

1. Événements importants survenus dans l'année

- Adaptation de l'organisation face aux différents épisodes de la crise sanitaire (testing, cluster, isolement, ...) et

ajustements réguliers autour des activités tant en interne qu'en externe.

- La visite de conformité-sécurité.
 - La sécurisation des locaux avec des serrures à code
- Plusieurs travaux d'aménagements ont été réalisés pour améliorer le confort des résidents (installations d'un meuble sur mesure pour la salle de vie, d'un meuble sur mesure pour la salle de bain).
- Le début des travaux de réhabilitation de l'unité des « Monts Carrés » qui ont un impact auprès des résidents car certains ne peuvent plus avoir accès par l'extérieur.

II. Bilan de l'activité durant l'année 2021

2.1 Entrées / Sorties des personnes accompagnées

Il y a eu un accueil suite à la réorientation d'une personnes accompagnée de la maison d'accueil spécialisée la Roseraie vers foyer d'accueil médicalisé le Moulin.

2.2 Journées réalisées en 2021

En 2021, 6154 journées ont été réalisées pour un taux d'occupation de 99,2 % soit 73 journées supplémentaires par rapport à la cible retenue de 98 %.

III. Ressources humaines

Durant l'année, nous avons eu plusieurs mouvements de personnel.

1007 jours d'absences qui concernent 22 salariés. Cela entraîne un nombre conséquent de mouvements de professionnels. Dans le recrutement, nous sommes confrontés à un manque

de candidatures, professionnels diplômés, lié aussi à un manque d'attractivité du secteur.

Trois CDD « longues durées » pour des remplacements maladie ou congé parental.

Au 31 décembre, XXX postes en CDI : 0.09ETP Assistant social, 0.18 Médecin-psychiatre, 0.08ETP Médecin généraliste, 0.50ETP kinésithérapeute, 0.50ETP psychomotricien, 0.12ETP Agent technique sont vacants.

Formation

Formation individuelle

- Un salarié en formation, RESDOS.

Formation collective :

- Sécurité-incendie, avec exercices d'évacuation et à l'utilisation des extincteurs
- SST
- Prévention de la maltraitance et pratique de la bienveillance
- Troubles psychiques

IV. Partenariats

La crise sanitaire est venue perturber les partenariats déjà mis en place avec une présence irrégulière. Il a été poursuivi avec Kiwanisports, l'ACCPAT, Piscine de Houilles...

V. Bilan synthétique des résultats financiers

L'exercice 2021 « Hébergement » se solde par un résultat comptable déficitaire de 79 506 €. Il correspond à la différence entre les recettes (Classe 7) et les dépenses (Classe 6) de l'exercice.

Il est à noter que l'établissements a réalisé des dépenses exceptionnelles liées aux indemnités transactionnelles de 11 659 € et des provisions prud'homales de 35 020 €

Le résultat administratif correspond au résultat comptable corrigé des reports excédentaires ou déficitaires des exercices antérieurs et des charges non opposables au financeur. Le résultat administratif à affecter est un résultat déficitaire de 74 581 €.

Affectation de résultat :

Le résultat de l'exercice « Hébergement » 2021 fait apparaître un déficit de 74 570,80 € qui est comptabilisé en report à nouveau débiteur.

L'exercice 2021 « Soins » se solde par un résultat comptable excédentaire de 22 198 €. Il correspond à la différence entre les recettes (Classe 7) et les dépenses (Classe 6) de l'exercice.



Ce déficit s'explique en grande partie par des CNR matériel ou travaux financés sur fonds dédiés de 21 509 €, de remboursement des IJSS et des prévoyances 10 986 €.

Le résultat administratif correspond au résultat comptable corrigé des reports excédentaires ou déficitaires des exercices antérieurs et des charges non opposables au financeur. Le résultat administratif à affecter est un résultat déficitaire de 36 273 €.

VI. Perspectives

Pour le foyer d'accueil médicalisé le Moulin l'année 2022 sera fléchée autour de différents objectifs dont :

- Développer le partenariat extérieur
- La continuité de la mise à jour des synthèses et projet personnalisé des résidents avec le retour aux familles et tuteurs concernés
- Un nouvel organisme de vacances plus adapté aux difficultés des résidents
- La mise en place d'un transfert estival
- La réactualisation du règlement de fonctionnement
- Maintien de l'analyse des pratiques professionnelles
- Des formations (SST, Gestes et postures, Communication adaptée, vieillissement du public, ...).

MAS de jour La Roseraie



27, rue du Général Leclerc
78420 Carrières-sur-Seine
ch-laroseaie@avenirapei.org

I. Présentation de l'établissement

La maison d'accueil spécialisée (MAS), de jour, la Roseraie a été créée en 1987 pour répondre aux besoins de jeunes adultes dépendants en attente d'une réorientation de l'IME et pour lesquels les familles souhaitaient un maintien à leur domicile.

Suite au rapport d'évaluation externe de 2014 adressé à l'ARS, l'agrément de la MAS la Roseraie a été renouvelé le 3 janvier 2017 pour une durée de 15 ans conformément aux articles L.313-1 et L.3136-5 du code de l'action sociale et des familles (CASF).

Capacité d'accueil :

La maison d'accueil spécialisée la Roseraie dispose d'une capacité de 9 places d'externat.

Type de public accueilli :

La maison d'accueil spécialisée la Roseraie accueille en externat des adultes qui présentent un handicap mental profond, n'ayant pu acquérir une autonomie suffisante avec une dépendance pour tous les actes de la vie quotidienne et dont leur état physique nécessite une surveillance médicale et des soins constants.

Les principales missions de l'établissement :

- Accompagner les personnes accueillies dans les actes de la vie quotidienne pour assurer leur bien-être
- Maintenir les acquis éducatifs

- Poursuivre la stimulation éducative et psychomotrice initiée dans le secteur enfance
- Assurer la prise en charge thérapeutique (médicale, psychomotrice, kinésithérapique)
- Proposer des activités et des sorties en tenant compte de leur fatigabilité
- Préparer le cas échéant une orientation vers des foyers d'accueil médicalisés ou des MAS

1. Événements importants survenus dans l'année

- Covid19: fermeture de l'établissement du 22 novembre au 6 décembre 2021.
- La visite de conformité-sécurité.
 - La sécurisation des locaux avec des serrures à code
- Annulation :
 - De transferts dont celui avec Spécial Olympic dû à la crise sanitaire
 - Du marché de Noël
- Ajustement du calendrier d'ouverture et de fermeture pour un meilleur équilibre pour les résidents.

II. Bilan de l'activité durant l'année 2021

2.1 Entrées / Sorties des personnes accompagnées

Il y a eu un départ suite à la réorientation d'une personne accompagnée vers foyer d'accueil médicalisé le Moulin en mars.

2.2 Journées réalisées en 2021

En 2021, 1 728 journées ont été réalisées pour un taux d'occupation de 84,96 % soit 103 journées manquantes par rapport à la cible retenue de 90 %.

Il y a eu la fermeture de l'établissement pour cause de Covid19 qui a concerné l'ensemble des personnes présentes (adultes accueillis et professionnels) à la MAS. La fermeture, temporaire, fait suite à la demande de l'ARS du 22 novembre au 6 décembre 2021 suite à nos échanges et au vu de la situation, du moment.

III. Ressources humaines

Durant l'année, nous avons eu plusieurs mouvements de personnel.

Départs :

- Assistante de direction, 03/2021
- Directeur, 07/2021
- ES, 09/2021
- AS, 10/2021

Arrivées :

- Assistante de direction, 05/2021
- Directeur, 08/2021
- AES, 09/2021

212 jours d'absences qui concernent 11 salariés. Les 151 jours d'absences cumulées de l'équipe socio-éducative sont principalement dus à l'épisode Covid19 du 22 novembre au 6 décembre 2021 qui a même entraîné la fermeture provisoire de la MAS.

Au 31 décembre, 5 postes en CDI.

Formation

Formation individuelle

- Un salarié en formation, RESDOS.

Formation collective :

Sécurité-incendie, avec exercices d'évacuation et à l'utilisation des extincteurs, SST, Prévention de la maltraitance et pratique de la bientraitance, Troubles psychiques

IV. Partenariats

La crise sanitaire est venue perturber les partenariats déjà mis en place avec une présence irrégulière. Il a été poursuivi :

- L'équitation adaptée avec l'US Métro
- PCPE Houilles
- PAT Houilles
- Groupe service
- Le pôle services avec l'activité BAO-PAO
- Les centres de formation (IRTS, IFSI).

V. Bilan synthétique des résultats financiers

L'exercice 2021 se solde par un résultat comptable excédentaire de 26852 €. Il correspond à la différence entre les recettes (Classe 7) et les dépenses (Classe 6) de l'exercice.

Cet excédent s'explique en grande partie par l'économie réalisée sur les rémunérations, charges sociales de 17556 € et sur le remboursement du solde Sérafin-PH de 15000 €.

Le résultat administratif correspond au résultat comptable corrigé des reports excédentaires ou déficitaires des exercices antérieurs et des charges non opposables au financeur. Le résultat administratif à affecter est un résultat excédentaire de 32265 €.



Affectation de résultat :

Le résultat administratif excédentaire de 32265,41 € est affecté :

- à l'apurement du déficit de la MLPDJ à hauteur de 8957,20 €
- en réserve de compensation des charges d'amortissements au Siège pour travaux de sécurisation du site de la Roseraie à hauteur de 23308,21 €

VI. Perspectives

Pour la maison d'accueil spécialisée la Roseraie l'année 2022 sera fléchée autour de différents objectifs dont :

- La réactualisation du projet associatif
- L'échéance du CPOM et sa renégociation
- Développer le partenariat extérieur
- La continuité de la mise à jour des synthèses et projet personnalisé des résidents avec le retour aux familles et tuteurs concernés
- La mise en place d'un transfert estival
- Temps de rencontre avec les familles
- La réactualisation du règlement de fonctionnement
- Mise en place de l'analyse des pratiques professionnelles
- Des formations (SST, Gestes et postures, Communication adaptée, vieillissement du public, ...)
- L'accueil de stagiaires
- Redévelopper le partenariat entre le FAM et la MAS lorsque la crise sanitaire le permettra
- Poursuivre la préparation des familles aux vieillissements de leur enfant.



Pôle dirigé par Béatrice de BEAUFORT

Pôle habitat

Le Pôle Habitat propose des hébergements aux personnes en situation de travail. Il regroupe 5 établissements et services (foyers d'hébergement).

Le Pôle Habitat accueille les résidents toute l'année assure l'accompagnement des personnes dans toutes les activités du quotidien en dehors du travail (logement, santé, repas, séjours de vacances, loisirs ...). Le Pôle Habitat met aussi en œuvre des séjours de vacances adaptés ou des transferts d'établissements afin de permettre aux résidents de prendre un temps de rupture avec le quotidien, de découvrir d'autres lieux et faire de nouvelles rencontres.

Centre d'Habitat Horizons



Service appartements
30, avenue de l'Amiral
Lemonnier
78160 Marly-le-Roi
chh@avenirapei.org

Foyer l'Oasis
46, Grande Rue
78160 Marly-le-Roi
chh@avenirapei.org

Maison les Courlis
20, place Paul Demange
78360 Montesson
chh@avenirapei.org

Foyer-appartement
Montval
5 allée Degas
78160 Marly-le-Roi
chh@avenirapei.org

Maison les Ibis
43, rue Alphonse Pallu
78110 Le Vésinet
chh@avenirapei.org

I. Présentation du CHH

Le Centre d'Habitat Horizons est agréé pour accueillir 130 adultes en situation de handicap :

- âgés de 18 à 60 ans,
- en situation de travail en milieu protégé ou adapté, ou encore en milieu ordinaire,
- et disposant d'une décision d'orientation de la Commission des Droits et de l'Autonomie.

Les résidents présentent une déficience intellectuelle, et / ou des troubles psychiques. Les origines de leur handicap peuvent être multiples et parfois méconnues, et souvent lui sont associés d'autres troubles psychiques, moteur, de la communication, du développement, etc.

Le Centre d'Habitat, créé le 1er septembre 2012 est issu du regroupement de la majorité des hébergements de travailleurs de l'association Avenir Apei: le Centre d'Habitat de Marly-le-Roi (Oasis et Service Appartements) issu de l'association ACCOR, le foyer-appartement L'Envol transféré au Vésinet et anciennement de l'APEI Boucle de la Seine et le foyer La Maison Les Courlis, issu de l'association du même nom.

Ce regroupement, résultat d'une volonté associative et départementale permet une diversification de l'offre d'hébergement, et facilite la mutualisation des moyens et la transversalité des compétences.

Au 31 décembre 2021 le Centre d'Habitat comptait 122 résidents :

25/26 à l'Oasis, 35/41 au service Appartements, 40/40 aux Courlis, 15/15 aux Ibis, 7/8 à Montval. 5 personnes résident au foyer les monts blancs de Carrières figurent parmi les 33 résidents rattachés au service appartements.

Événements importants survenus dans l'année

Le Centre d'Habitat Horizons a candidaté auprès de l'ARS pour participer à l'expérimentation d'un dispositif d'accompagnement des établissements et services s'engageant dans une démarche de transformation de l'offre. La candidature du CHH a été retenue dans le cadre de la transformation de l'offre du service appartements. Le CHH a bénéficié de l'accompagnement du CREAL et de l'ANDESI sur le 2e semestre 2021 qui a permis d'aboutir à l'élaboration d'une première ébauche de plan d'action qui restera à finaliser en 2022.

Le parcours de formation vers un logement autonome, élaboré en réponse à la lettre de mission associative, est désormais achevé. Le parcours a fait l'objet d'une présentation lors de la réunion de la commission stratégie de l'association qui s'est tenue au mois de décembre 2021. Le groupe personnes accompagnées qui testeront ce parcours est constitué, la première rencontre est fixée au mois de mai 2022. Ce parcours sera animé par l'équipe éducative des Ibis.

Une convention a été signée avec la Pharmacie du Soleil et la société DAMSI pour la livraison des traitements préparés sous blisters. Le choix s'est porté sur cette pharmacie située à Gonesse car elle devrait, à terme, permettre l'usage de tablettes pour faciliter la traçabilité de l'aide à la prise de médicaments.

II. Bilan de l'activité durant l'année 2021

1.1. Entrées / Sorties des personnes accompagnées

Le Centre d'Habitat Horizons comptait 122 résidents au 31 décembre 2021 :

Nombre de places agréées : 130

Nombre de résidents au 1^{er} janvier 2021 : 122

Nombre de résidents au 31 décembre 2021 : 122

Nombre de sorties : 6

(FDV dans le Cantal, FAM PHV à Plaisir, 2 personnes au SA de Delos Mantes, 2 personnes au domicile familial)

Nombre d'admissions : 6

(2 personnes issues de l'ASE, 4 du domicile familial)

Nombre de rattachements administratifs : 5

(Foyer les Monts Blancs)

Mouvements internes : 12

83 % des résidents présents au CHH au 31/12/2021 sont originaires du département des Yvelines.

1.2. Journées réalisées en 2021

Le taux d'occupation réalisé cette année est de 93,32 % pour un prévisionnel de 97 %.

L'admission progressive au sein du foyer des Courlis des personnes rattachées administrativement au CHH depuis le 1er janvier 2019 ainsi que les difficultés structurelles à admettre sur le Service appartements expliquent le faible taux d'occupation.

III. Ressources humaines

En 2021, le taux d'absentéisme AT/AM global du CHH est de 7,96 % contre 13,73 % en 2020 et 6,74 % en 2019.

Le CHH accueille en 2021 3 éducateurs spécialisés en formation dans le cadre d'un contrat d'apprentissage.

3 démissions de salariés en 2021 (secrétaire, surveillant de nuit et une éducatrice). Les 3 postes vacants ont été pourvus dans les mois qui ont suivi.

2 séries de formations sont engagées consacrées aux problématiques suivantes :

- Les liens d'attachement
- L'accompagnement des personnes ayant subi des psycho-traumatismes.

IV. Partenariats

En 2021, poursuite des partenariats engagés en 2020 et introduction de séances de sport adapté sur le foyer des Courlis. Un « coach » intervient chaque mardi pour des séances collectives et le week-end pour des séances individuelles financées par les personnes accompagnées.

V. Bilan synthétique des résultats financiers

L'exercice 2021 se solde par un résultat comptable déficitaire de 358 021 €. Il correspond à la différence entre les recettes (Classe 7) et les dépenses (Classe 6) de l'exercice.

Ce déficit s'explique en grande partie par le manque à gagner de 164 838 € lié aux ajustements de DCG suite à la sous activité du service appartements et surestimation de prix journée de 199 980 € des résidents des autres départements.

Il est à noter que l'établissement a connu un dépassement budgétaire sur des fluides 19 149 €, des prestations alimentaires 45 995 € et des provisions prud'homales de 90 827 €. Une reprise des provisions pour risques et charges a été constatée de 132 569 €.

Le résultat administratif correspond au résultat comptable corrigé des reports excédentaires ou déficitaires des exercices antérieurs et des charges non opposables au financeur. Le résultat administratif à affecter est un résultat déficitaire de 334 656 €.



Affectation de résultat :

Le résultat déficitaire de 334 655,83 € sera financé en partie comme suit :

- Par le SAVS à hauteur de 67 136,14 €
- Par le CAJ à hauteur de 58 222,24 €
- Par le SAS les Néfliers à hauteur de 11 948,46 €
- 197 348,99 € est comptabilisé en report à nouveau débiteur.

VI. Perspectives

Poursuivre processus de transformation de l'offre et :

- 1- Reconnaître un statut particulier pour le foyer de l'Oasis qui accompagne de nombreuses personnes vieillissantes ayant déjà cessé leur activité professionnelle.

La transformation de quelques places du service appartements en places de foyer de vie sur l'Oasis pourraient permettre, de disposer de ressources supplémentaires en journée.

- 2- Reprendre le projet Icade, à l'arrêt depuis de très longs mois. Il pourrait être finalement retenu par la municipalité de Saint Germain. Il s'agirait, dans cette hypothèse, d'un projet structurant non seulement pour le CHH mais également pour l'Association au regard de sa dimension.

Pôle accompagnement professionnel

Le Pôle accompagnement professionnel regroupe 249 personnes en situation de handicap sur 3 sites accompagnées par 50 salariés sous la responsabilité d'une Direction transversale.

Chaque établissement conserve sa gestion propre mais nous avons toutefois lancé de nombreux projets au niveau du Pôle tant au niveau médico-social qu'au niveau du développement économique des ESAT :

- Développement de modes d'accompagnements alternatifs
- Poursuite de la RAE Différent et Compétent
- Diversification de nos activités
- Développement des prestations extérieures

Et nous conservons toujours une forte dynamique institutionnelle avec la poursuite de 3 projets ambitieux

- Insertion accrue du Pôle accompagnement professionnel dans l'Economie Sociale et Solidaire
- Equipement des travailleurs avec des tablettes numériques
- Acquisition de 2 voitures sans permis dédiées aux équipes des espaces verts qui permettent aux travailleurs de se rendre en toute autonomie sur leurs chantiers avec une plus grande autogestion.

Le travail en Pôle nous permet aussi, par une rationalisation des moyens, d'être plus performants sur de nombreux domaines et, entre autres :

- Développement de nouveaux partenariats avec des organismes locaux pour une plus grande ouverture de tous à la vie sociale et citoyenne
- Réflexion sur de nouveaux métiers en lien avec les compétences des travailleurs accueillis
- Formation des professionnels comme des personnes accompagnées
- Communication externe des ESAT et de l'EA : books promotionnels, films de promotion, présence sur les réseaux sociaux, site internet, prospection ciblée des clients potentiels ... pour une plus grande reconnaissance de nos savoirs faire et de nos compétences sur le marché local
- Travail en étroite collaboration avec les autres Pôles de l'association pour trouver des solutions innovantes et pérennes pour les personnes conjointement accompagnées ...

Et toujours notre fil rouge sur le Pôle : préserver et améliorer encore la Qualité de Vie au Travail tant pour les personnes accueillies dans nos établissements que pour les personnels qui les encadrent !

Pôle dirigé par Danièle RUFF

ESAT les Néfliers



4, rue des Néfliers
78112 Fourqueux - Saint-Germain en Laye
esat-nefliers@avenirapei.org

I. Présentation de l'établissement

L'ESAT les Néfliers est agréé par l'ARS pour accueillir 130 personnes adultes en situation de handicap mental léger à moyen, ou de handicap psychique.

Les missions principales de l'établissement, déclinées dans le Projet d'Établissement, sont notamment: proposer une activité économique diversifiée, adaptée aux capacités de chacun, favoriser le développement personnel par des moyens de soutien adaptés, permettre l'intégration sociale de la personne handicapée dans un milieu de vie épanouissant.

Les travailleurs de l'ESAT sont encadrés par 15 moniteurs d'atelier et 3 moniteurs principaux, encadrés par 1 chef d'atelier sous la supervision de la Directrice adjointe de Pôle, en charge du développement économique, et accompagnés au cours de leur parcours à l'ESAT par l'équipe médico-sociale sous la supervision de la Responsable du développement médico-social du Pôle.

Des emplois adaptés à leurs compétences sont proposés aux travailleurs d'ESAT dans divers secteurs d'activité: Reprographie, Saisie informatique, Prestations en entreprise, Repassage, Conditionnement - Travail à façon - Sous-traitance industrielle, Entretien des jardins et espaces verts, Restauration – Food Truck Gourmand et collations.

II. Bilan de l'activité durant l'année 2021

L'activité réalisée est de 26737 journées, incluant 679 journées de stages, soit un taux d'occupation de 93 % par rapport à une occupation complète, avec 128 personnes présentes en moyenne sur l'année 2021 pour un agrément de 130 personnes, ce qui est en ligne avec les objectifs cible du

CPOM 2018-2022 malgré une année très difficile du fait de la crise sanitaire à laquelle nous avons dû faire face.

129 travailleurs étaient présents à l'ESAT au 31.12.2021.

- Nous avons néanmoins procédé à de nombreuses entrées et sorties de travailleurs:
- 15 admissions cette année, en provenance du secteur enfance, d'autres ESMS et du secteur sanitaire
- 8 sorties: pour changement d'ESAT, réorientation, départ à la retraite, retour vers le milieu ordinaire
- 75 stages réalisés sur l'année: découverte, évaluation, admission, ou Mise en Situation Professionnelle
- 2 conventions de stages à l'année signées avec l'IMPro des Glycines et celui d'Andresy

– Les travailleurs de l'ESAT ont poursuivi cette année les formations commencées les années précédentes, et notamment dans le cadre du maintien des acquis et l'accroissement des compétences professionnelles, et notamment: passage de RAE avec le dispositif Différent & Compétent, formations HACCP, Informatique, SST, Hygiène et Santé au Travail.

III. Ressources humaines

Nous avons observé quelques mouvements de personnels cette année, compensés par des recrutements, malheureusement pas immédiats du fait de la crise sanitaire et de la difficulté à recruter des candidats de qualité:

- 1 recrutement de personnel en remplacement d'un poste laissé vacant suite à 1 départ à la retraite

- Plusieurs arrêts multiples de certains moniteurs d'ateliers et de l'assistante administrative qui n'ont pu être totalement remplacés et dont les postes ont été compensés par les collègues
- 2 CDD de 3 et 6 mois de soutien pour des missions d'assistance administrative et de développement commercial

L'équipe de professionnels de l'ESAT les Néfliers est au complet à fin 2021.

L'ensemble du personnel accompagnant a été formé cette année encore, entre autres, sur la prise en charge de personnes souffrants de troubles du spectre autistique, les écrits professionnels, le handicap psychique et la bonne distance professionnelle, ainsi que sur les fondamentaux pour les professionnels d'ESAT. Tous les accompagnants participent également à des sessions d'analyses de pratiques et bénéficient de formations pratiques en interne sur le terrain.

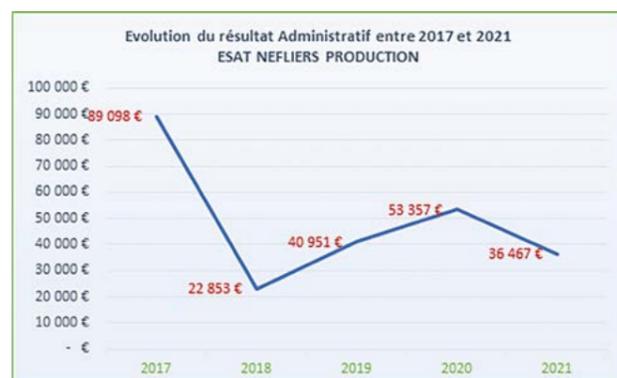
Tous sont également formés à la bonne utilisation des tablettes numériques en soutien à l'autonomie des travailleurs qu'ils accompagnent.

IV. Bilan synthétique des résultats financiers.

Pour le budget social, l'exercice 2021 se solde par un résultat comptable excédentaire de 67 136 € Il correspond à la différence entre les recettes (Classe 7) et les dépenses (Classe 6) de l'exercice.

Cet excédent s'explique en grande partie par l'économie réalisée sur les rémunérations et Charges sociales et fiscales de 49 819 €, indemnités Ségur de 8 256 € ainsi que les formations de 12 159 €.

Le résultat administratif correspond au résultat comptable corrigé des reports excédentaires ou déficitaires des exercices antérieurs et des charges non opposables au financeur. Le résultat administratif à affecter est un résultat excédentaire de 104 303 €.



Affectation de résultat :

Le résultat administratif excédentaire de 104 303,22 € est affecté :

- à l'apurement du déficit de l'ESAT la Roseraie à hauteur de 28 955,60 €
- en réserve de compensation des charges d'amortissements au Siège pour travaux de sécurisation du site de la Roseraie à hauteur de 75 347,62 €.

Le budget économique de l'exercice 2021 se solde par un résultat comptable excédentaire de 36 467 €. Cet excédent s'explique en grande partie par une hausse des aides aux postes de 139 731 € contre une hausse de rémunération de TH de 125 645 €. L'établissement a réalisé une subvention d'investissement de 2 858 €, un remboursement d'assurance suite aux sinistres de 5 284 € et une vente de 2 véhicules de 4 050 €.

Il est à noter qu'une baisse de vente a été constatée par rapport à 2019 de 68 258 € dont 19 872 € de reprographie, 12 166 € de repasserie et de 23 241 € d'agroalimentaire. En revanche, une hausse de vente a été constatée sur le conditionnement de 70 821 € et EV de 51 637 €.

Affectation de résultat :

Le résultat comptable excédentaire de 36 466,59 € est affecté en réserves pour la compensation des charges d'amortissements.

V. Perspectives

En septembre 2021 nous avons lancé une activité de lavage de linge, en complément de notre repassage. Ceci devrait nous aider à compenser les changements d'habitudes de nos clients en repassage, tout en leur offrant un service supplémentaire.

Le Point Relais implanté à la Repasserie, entièrement géré par les travailleurs de l'ESAT, est bien mieux référencé sur internet et connaît un succès croissant qui nous permet aussi d'attirer plus de clients vers l'ESAT.

Nous sommes également en train de travailler à changer nos contrats de reprographie pour travailler sur des matériels de dématérialisation de documents et ainsi diversifier encore notre offre.

Grâce aux voitures sans permis, nous permettons aux travailleurs des espaces verts de partir sur les chantiers en toute autonomie et ainsi de répondre parfaitement à nos 2 objectifs : développement de l'autonomie et des compétences de nos ouvriers, tout en nous permettant de répondre à plus de demandes clients.

Également, grâce au travail sur les tablettes, nombre de travailleurs continuent à développer leur autonomie tant dans la programmation de leur journée de travail que dans le séquençage de leurs activités professionnelles ou leurs déplacements dans la ville.

Nous continuons à développer en collaboration avec les travailleurs que nous accompagnons, tous les outils qui leur seront utiles dans leur vie quotidienne.

Un grand merci à une équipe de travailleurs et de salariés motivés pour aller toujours plus de l'avant dans nos projets !

SAS les Néfliers



4, rue des Néfliers
78112 Fourqueux - Saint-Germain en Laye
sas-esat-nefliers@avenirapei.org

I. Présentation de l'établissement

La Section d'Adaptation Spécialisée (SAS) a un agrément pour accueillir 8 personnes en situation de handicap mental à plein temps, soit 16 personnes à mi-temps, elle est financée par le Conseil Général des Yvelines.

Les missions de la SAS les Néfliers :

- Accompagner de façon adaptée les travailleurs handicapés ayant besoin d'un soutien éducatif particulier et dont l'épanouissement ou le maintien au travail nécessitent une admission au sein du dispositif
- Apporter un appui aux travailleurs handicapés qui en ont besoin aux différents stades de leur parcours professionnel

La SAS participe également aux réflexions concernant l'aménagement du poste de travail des bénéficiaires et les modalités de leur prise en charge.

La SAS de Fourqueux est adossée à l'ESAT les Néfliers, et exerce dans les mêmes locaux. L'équipe de la SAS est composée de 2 personnes : un éducateur spécialisé et un moniteur éducateur travaillant en lien étroit avec l'équipe médico-sociale de l'ESAT.

Les accompagnements sont variés pour s'adapter aux besoins des personnes accueillies : que ce soient des activités de développement personnel (visites d'établissements médicaux sociaux, sorties culturelles ou sociales), de travail manuel (peinture, arts plastiques), de sport (marche,

activités motrices, tennis adapté, piscine, cirque adapté) ou relationnelles (échanges, discussions). Des ateliers spécifiques ont également été créés permettant des temps de développement, de partage et de bien-être collectifs : il s'agit notamment des ateliers cuisine, jardinage et vidéo, très appréciés de tous.

II. Bilan de l'activité durant l'année 2021

L'activité réalisée est de 1.599 jours soit un taux d'occupation à 91% de l'activité complète, avec 14,2 bénéficiaires présents en moyenne sur l'année 2021 pour un agrément de 16 personnes à mi-temps.

15 personnes étaient accueillies à la SAS à fin décembre 2020.

Sur l'ensemble de l'année, malgré la situation sanitaire, nous avons tout de même pu procéder à des périodes de stages qui ont abouti à des admissions.

Il est cependant à noter que l'année 2021 a été compliquée pour la SAS Les Néfliers puisqu'un des deux salariés a été en absence longue durée sur près de la moitié de l'année et n'a pu être remplacé du fait de la difficulté à trouver des CDD de qualité dans le domaine de l'éducatif médico-social.

III. Ressources humaines

Le personnel de la SAS, tout comme celui de l'ESAT a été formé cette année sur la prise en charge du handicap psychique et la bonne distance professionnelle. Les deux salariés de

la SAS ont également suivi des formations spécifiques sur l'accompagnement des personnes handicapées vieillissantes et le suivi des Projets Personnalisés.

IV. Bilan synthétique des résultats financiers.

L'exercice 2021 se solde par un résultat comptable excédentaire de 11218 €. Il correspond à la différence entre les recettes (Classe 7) et les dépenses (Classe 6) de l'exercice.

Cet excédent s'explique en grande partie par l'économie réalisée sur les fournitures éducatives de 2135 €, sur les sorties de 3870 € ainsi qu'un remboursement d'IJSS et de prévoyances de 5111 €.

Le résultat administratif correspond au résultat comptable corrigé des reports excédentaires ou déficitaires des exercices

antérieurs et des charges non opposables au financeur. Le résultat administratif à affecter est un résultat excédentaire de 11948 €.



ESAT Les Courlis



57, chemin de Corneilles
78400 Chatou
esat-courlis@avenirapei.org

I. Présentation de l'établissement

L'ESAT Les Courlis est agréé par l'ARS pour accueillir 75 personnes adultes en situation de handicap mental léger à moyen, ou de handicap psychique.

Les missions principales de l'établissement, déclinées dans le Projet d'Établissement, sont notamment: Proposer une activité économique diversifiée, adaptée aux capacités de chacun, favoriser le développement personnel par des moyens de soutien adaptés, permettre l'intégration sociale de la personne handicapée dans un milieu de vie épanouissant.

Les travailleurs de l'ESAT sont encadrés par 8 moniteurs et 1 moniteur principal, supervisés par 1 chef d'atelier sous l'autorité de la Directrice adjointe de Pôle, en charge du développement économique, et accompagnés au cours de leur parcours à l'ESAT par l'équipe médico-sociale sous l'autorité de la Responsable du développement médico-social du Pôle.

Des emplois adaptés à leurs compétences sont proposés aux travailleurs d'ESAT dans divers secteurs d'activité: Mailing, Saisie informatique, Prestations en entreprise, Conditionnement, Travail à façon, sous-traitance industrielle, Entretien des jardins et espaces verts, Nettoyage de voitures.

II. Bilan de l'activité durant l'année 2021

L'activité réalisée est de 14948 journées, incluant 342 journées de stages, soit un taux d'occupation de 90,6 % par rapport à une occupation complète, avec 73 personnes présentes en moyenne sur l'année 2021 pour un agrément de 75 personnes, ce qui est en ligne avec les objectifs cible du

CPOM 2018-2022 ce qui est un très bon résultat malgré une année très difficile du fait de la crise sanitaire à laquelle nous avons dû faire face.

72 travailleurs étaient présents à l'ESAT au 31.12.2021.

- Nous avons néanmoins procédé à de nombreuses entrées et sorties de travailleurs:
 - 6 admissions cette année, en provenance du secteur enfance, d'un autre ESAT et du secteur sanitaire
 - 6 sorties: pour changement d'ESAT, retour vers le soin, réorientation ou départ à la retraite
 - 44 stages réalisés sur l'année: découverte, évaluation, admission, ou Mise en Situation Professionnelle
 - 2 conventions de stages à l'année signées avec l'IPC de Chatou et le CAJ les Canotiers à Chatou
- Les travailleurs de l'ESAT ont poursuivi cette année les formations commencées les années précédentes, et notamment dans le cadre du maintien des acquis et l'accroissement des compétences professionnelles, et notamment: passage de RAE avec le dispositif Différent & Compétent, formations HACCP, Informatique, SST, Hygiène et Santé au Travail.

III. Ressources humaines

De nombreux mouvements de personnels dus principalement à des promotions internes, qui ont nécessité une campagne active de recrutement:

- 3 recrutements de moniteurs d'atelier en conditionnement et au mailing, en remplacement de postes laissés vacants suite à 1 départ à la retraite et 2 démissions

- 1 promotion en interne: une monitrice d'atelier a pris le poste de monitrice principale d'ateliers en remplacement d'une personne qui a démissionné
- Longue vacance du poste d'assistance administrative suppléé par les cadres de l'ESAT aidés par des travailleurs formés au secrétariat

L'équipe de professionnels de l'ESAT les Courlis est au complet à fin 2021.

L'ensemble du personnel accompagnant a été formé cette année encore, entre autres, sur la prise en charge de personnes souffrants de troubles du spectre autistique, les écrits professionnels, le handicap psychique et la bonne distance professionnelle, ainsi que sur les fondamentaux pour les professionnels d'ESAT. Tous les accompagnants participent également à des sessions d'analyses de pratiques et bénéficient de formations pratiques en interne sur le terrain.

Tous sont également formés à la bonne utilisation des tablettes numériques en soutien à l'autonomie des travailleurs qu'ils accompagnent.

IV. Bilan synthétique des résultats financiers.

Pour le budget social, l'exercice 2021 se solde par un résultat comptable excédentaire de 52241€ Il correspond à la différence entre les recettes (Classe 7) et les dépenses (Classe 6) de l'exercice.

Cet excédent s'explique en grande partie par l'économie réalisée sur les rémunérations et Charges sociales et fiscales de 73833 €, ainsi que les formations de 16936 €. Il est à noter qu'il y a un dépassement des produits d'hygiène de 7845 € ainsi que de prestations d'alimentation de 71390 € compensées en partie par le remboursement des frais de repas par les TH de 51023 €.

Le résultat administratif correspond au résultat comptable corrigé des reports excédentaires ou déficitaires des exercices antérieurs et des charges non opposables au financeur. Le résultat administratif à affecter est un résultat excédentaire de 53353 €.

Affectation de résultat :

Le résultat administratif excédentaire de 53352,69 € est affecté :

- à l'apurement du déficit de l'ESAT la Roseraie à hauteur de 14811,23 €
- en réserve de compensation des charges d'amortissements au Siège pour travaux de sécurisation du site de la Roseraie à hauteur de 38541,46 €



Le budget économique de l'exercice 2021 se solde par un résultat comptable excédentaire de 38020 €. Cet excédent s'explique en grande partie par une hausse des aides aux postes de 42718 € contre une hausse de rémunération de TH de 30652 €. L'établissement a réalisé une économie sur la location photocopieurs de 5406 €, de l'entretien matériel outillage de 2173 € et une baisse des charges sociales de 12692 €.

Il est à noter qu'une baisse de vente a été constatée par rapport à 2019 de 76661 € dont 114796 € de mailing travaux et de 6738 € de reprographie. En revanche, une hausse de vente a été constatée sur le conditionnement de 37225 € et EV de 7691 €. La section de prestations extérieures reste stable.

Affectation de résultat :

Le résultat comptable excédentaire de 38 020,36 € est affecté en réserves pour la compensation des charges d'amortissements.

V. Perspectives

Les travailleurs sont aidés à développer leur polyvalence sur différents métiers, ce qui a permis, entre autres, de se lancer dans des activités de conditionnement bio au mailing pour compenser les baisses d'activité de cet atelier et apporter une nouvelle ouverture à ses travailleurs.

Le lavage écologique de voitures reprend progressivement avec le retour au travail des télétravailleurs d'entreprises, de même que les prestations de nos travailleurs en entreprises, en lien avec les équipes de l'ESAT Les Néfliers.

Grâce aux voitures sans permis, nous permettons aux travailleurs des espaces verts de partir sur les chantiers en toute autonomie et ainsi de répondre parfaitement à nos 2 objectifs : développement de l'autonomie et des compétences de nos ouvriers, tout en nous permettant de répondre à plus de demandes clients.

Également, grâce au travail sur les tablettes, nombre de travailleurs continuent à développer leur autonomie tant dans la programmation de leur journée de travail que dans le séquençage de leurs activités professionnelles ou leurs déplacements dans la ville.

Nous continuons à développer en collaboration avec les travailleurs que nous accompagnons, tous les outils qui leur seront utiles dans leur vie quotidienne pour

Une belle équipe avec un beau dynamisme pour une reprise tonique !

SAS les Courlis



57, chemin de Cormeilles
78400 Chatou
sascourlis@avenirapei.org

I. Présentation de l'établissement

La Section d'Adaptation Spécialisée (SAS) de Fourqueux a été créée en 2005 avec un agrément pour accueillir 12 personnes en situation de handicap mental à plein temps, soit 24 personnes à mi-temps, elle est financée par le Conseil Général des Yvelines.

Les missions de la SAS les Courlis :

- Accompagner à mi-temps des travailleurs avec pour objectif pour certaines personnes accueillies de faciliter à terme l'intégration à temps plein à l'ESAT et pour d'autres de servir de passerelle pour une orientation vers d'autres types de structures
- Apporter un appui aux travailleurs handicapés qui en ont besoin aux différents stades de leur parcours professionnel

La SAS de Chatou est adossée à l'ESAT les Courlis, et exerce dans les mêmes locaux. L'équipe de la SAS est composée de 4 personnes : un moniteur éducateur, un professeur de sport et 2 animateurs travaillant en lien étroit avec l'équipe médico-sociale de l'ESAT.

Les accompagnements sont variés pour s'adapter aux besoins des personnes accueillies :

Des activités de mise au travail sont proposées pour permettre aux bénéficiaires d'affiner leur gestuelle, de gagner en maturité, de leur permettre de s'adapter au rythme du travail ou encore de mieux comprendre le respect du règlement

de fonctionnement de l'ESAT. Des sorties sont également organisées en lien avec le travail de production.

Divers types d'activités extra-professionnelles sont aussi proposées, comme des activités manuelles, artistiques, sportives, ou encore culturelles, concourant à leur épanouissement personnel dans le respect de leur rythme et de leur potentiel. Les bénéficiaires s'inscrivent aux activités qu'ils souhaitent.

II. Bilan de l'activité durant l'année 2021

L'activité réalisée est de 2527 jours soit un taux d'occupation à 95 % de l'activité complète, avec 23 bénéficiaires présents en moyenne sur l'année 2021 pour un agrément de 24 personnes à mi-temps.

30 personnes étaient accueillies à la SAS à fin décembre 2021.

Il est à noter que la SAS Les Courlis a mené une grande réflexion sur son mode de fonctionnement et a ouvert ses accompagnements à la carte aux travailleurs des ESAT Les Courlis et La Roseraie pour leur permettre de mener à bien leurs projets respectifs de retour au travail ou de réorientation.

Ces accueils à la carte ont permis à plus de personnes de bénéficier de la SAS avec des activités diversifiées.

Ainsi, sur l'ensemble de l'année, malgré la situation sanitaire, nous avons procédé à de nombreuses périodes de stages qui ont abouti à un grand nombre d'admissions pour une relance dynamique de la SAS.

III. Ressources humaines

Il est à noter de nombreuses difficultés de personnel sur l'année 2021 avec une démission et deux absences longue durée qui ont été palliées par le recrutement d'une nouvelle professionnelle, éducatrice spécialisée, et de deux CDD de 3 mois, ce qui a permis de maintenir l'activité à un bon niveau.

Le personnel de la SAS, tout comme celui de l'ESAT a été formé cette année sur la prise en charge du handicap psychique et la bonne distance professionnelle. Les deux salariés de la SAS ont également suivi des formations spécifiques sur l'accompagnement des personnes handicapées vieillissantes et le suivi des Projets Personnalisés.



IV. Bilan synthétique des résultats financiers

L'exercice 2021 se solde par un résultat comptable déficitaire de 931 €. Il correspond à la différence entre les recettes (Classe 7) et les dépenses (Classe 6) de l'exercice.

Le résultat administratif correspond au résultat comptable corrigé des reports excédentaires ou déficitaires des exercices antérieurs et des charges non opposables au financeur. Le résultat administratif à affecter est un résultat déficitaire de 101 €.

Affectation de résultat :

Le résultat administratif de 100,98 € est à affecter en report à nouveau débiteur.



Entreprise Adaptée Avenir Apei



4, rue des Néliers
78112 Fourqueux - Saint-Germain en Laye
sas-esat-nepliers@avenirapei.org

I. Présentation de l'établissement

L'Entreprise Adaptée Avenir Apei a signé un CPOM avec la DRIEETS en 2019. Elle a reçu en 2021 une contribution financière de l'état de 535 495 € allouée au financement des aides aux postes, afin de financer entre 32.75 et 34.03 équivalents temps plein.

Les missions principales de l'Entreprise Adaptée sont de permettre à des personnes en situation de handicap de bénéficier d'une expérience professionnelle, d'une formation qualifiante et d'un accompagnement renforcé et individualisé favorisant leur insertion professionnelle dans le milieu ordinaire.

Les ouvriers de l'Entreprise Adaptée sont encadrés par 2 agents de maîtrise respectivement en charge des jardins et espaces verts et des prestations en entreprise, supervisés par une adjointe de Direction sous l'autorité de la Directrice du Pôle Accompagnement Professionnel.

Les secteurs d'activités de l'Entreprise Adaptée sont variés, ce qui permet une polyvalence et une montée en compétence des ouvriers: prestations de services en entreprises, entretien des espaces verts, entretien des locaux, couture, blanchisserie, tenue d'une petite cafétéria, travail à façon, picking ...

II. Bilan de l'activité durant l'année 2021

Le développement du travail à façon et du picking avec deux gros clients a permis à l'Entreprise Adaptée d'avoir un de

dégager cette année un résultat excédentaire cette année de 90000 € après 3 années de déficit important dû à une activité espaces verts en difficulté du fait de problèmes de personnel encadrant.

L'Entreprise Adaptée a également pu, cette année, déménager dans des locaux propres au sein de l'ESAT Les Néliers, à Fourqueux, pour un meilleur confort des équipes et des conditions de travail optimisées.

III. Ressources humaines

Une équipe de professionnels: 4 personnes encadrantes = 3,6 ETP + 2 ouvriers = 1,58 ETP

- 1 Adjointe de direction, 2 Agents de maîtrise, 1 secrétaire à 0,6 ETP
- 2 ouvriers embauchés après une longue période en CAE

Une équipe d'Ouvriers Handicapés: 44 personnes = 38,04 ETP pour 33 aides aux postes

- 25 personnes sur les sites des clients
- 6 personnes en entretien des espaces verts
- 4 personnes en temps partiel en conditionnement / picking
- 2 personnes en temps partiel en entreprise et conditionnement / picking
- 3 personnes en couture
- 1 personne en polyvalence

- 3 personnes en longue maladie = 2,1 ETP

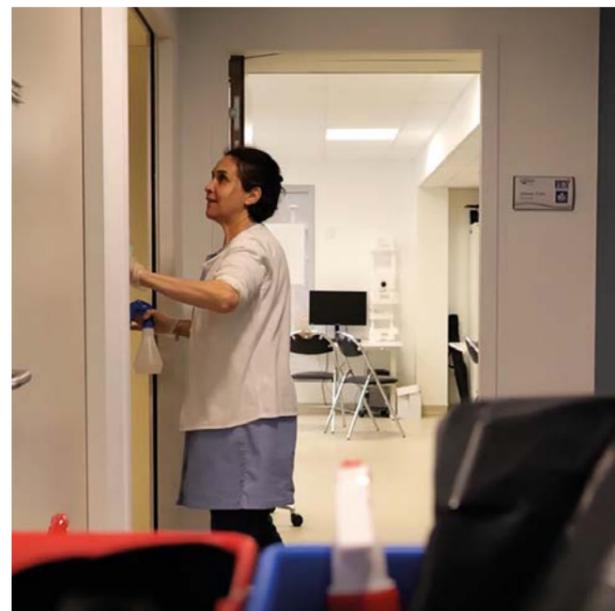
Des formations collectives principalement dans le domaine de la sécurité ont été suivies en 2021 par les ouvriers de l'EA: habilitation électrique, entretien des locaux, gestes et postures. Faute d'un budget suffisant, les formations collectives en intra sont privilégiées.

A noter une formation de montée en compétence a été mise en place avec le dispositif Différent et Compétent pour 2 personnes et 4 formations qualifiantes ont été lancées pour 3 ouvriers et 1 salarié avec les CPF des personnes concernées. Des formations de lecture et écriture sont aussi menées en interne avec 4 personnes.

IV. Bilan synthétique des résultats financiers.

Après une année 2020 très fortement impactée par la crise sanitaire, l'année 2021 est marquée par la reprise de nos contrats de prestations et une forte augmentation des activités couture, entretien des locaux et conditionnement qui compensent les pertes de l'activité prestation en entreprise qui n'a pas encore repris en totalité (fermeture partielle du mobil bar, arrêt de la prestation en restauration, fermeture temporaire de la cafeteria).

L'exercice 2021 se solde par un résultat comptable excédentaire de 346414 € Il correspond à la différence entre les recettes (Classe 7) et les dépenses (Classe 6) de l'exercice.



Cet excédent s'explique en grande partie par l'économie réalisée sur les rémunérations TH de 96330 € et sur les charges sociales de 167806 € mais et un déficit sur les rémunérations de non médical de 51591 €.

Il est à noter qu'une reprise de provisions 2010 à 2013 de 229614,44 € a été réalisée sur 2021.

Le résultat comptable à affecter est un résultat excédentaire de 346414,15 €.

Affectation de résultat :

L'excédent de 346414 € sera affecté à la réserve de compensation des déficits pour apurer des déficits antérieurs à hauteur de 120000 € et à la réserve de compensation des charges d'amortissement à hauteur de 226414 €.

Pôle services

Le pôle Services est composé de l'ESAT la Roseraie et de la plateforme de services, qui développe des actions transversales dans l'ensemble de l'association à destination des personnes accompagnées, des familles et aidants et des professionnels. Le pôle Services a rejoint l'espace Jouseau en mars 2021, ce qui permet à chaque professionnel de la plateforme tout comme aux personnes accompagnées participant aux activités/ateliers de s'épanouir et d'évoluer dans un environnement plus adapté et agréable.

Les mesures sanitaires ont entraînés des réadaptations et des réorganisations mais les différents événements, instances, projets ont pu être maintenus.

En 2021

En 2021, la plateforme de services c'est :

- L'accessibilité à la culture et aux loisirs par le BAO PAO, instrument de musique électronique assisté par un ordinateur composé de 4 arcs reliés par un faisceau laser. 15 établissements et plus de 100 personnes participent à cette activité
- L'accessibilité via le développement de l'atelier FALC (Facile A Lire et à Comprendre) qui accueille une quinzaine de travailleurs de l'ESAT la Roseraie et qui se développe en ayant proposé des formations FALC mais également S3A
- L'accès à la citoyenneté en ayant proposé une journée des CVS sous l'initiative de l'association à destination des élus personnes accompagnées des CVS avec comme thématique les élections (élections CVS et élections départementales-régionales)
- La participation à des instances extérieures (CDAPH - commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées-, EPSA -équipe pluridisciplinaire secteur adulte-, CCA -commission communale d'accessibilité, ...)
- La participation aux EPSA (Équipes Pluridisciplinaires Secteur Adulte) par la directrice du pôle Services
- L'organisation et la coordination des instances associatives : groupe ressources VARS, copil Santé, groupe référents IMAGO, Conseil d'Acteurs de Parcours
- La réponse conjointe avec la Mutuelle Vivre Ensemble à l'appel à projet ESMS numérique permettant la mise en conformité à ma Santé 2022 (accès aux services socles tels que le DMP)
- La dynamisation du comité des fêtes qui avaient été lancés juste avant le confinement de mars 2020.
- Mais aussi la coordination du bénévolat, la relance des ateliers différenciés sous le nom d'ateliers personnalisés, permettre aux personnes accompagnées de bénéficier de chèques vacances, la participation aux CCA de Saint-Germain-en-Laye, le suivi d'un audit sur l'infrastructure numérique et la proposition d'un plan d'action et la montée en puissance de l'usage du numérique.

Pôle dirigé par Laura ADALA

La plateforme de services focus sur 3 projets

Le Falc n'a cessé de se développer durant l'année 2021 !

Beaucoup d'organisations (musée, mairie ...) ont fait appel à l'atelier pour des formations ou des transcriptions de leurs documents : démarches à réaliser, présentation de services. Des groupes et des fondations demandent des conseils pour adapter leur communication.



Une méga boom

Le comité des fêtes est un groupe de travail qui existe depuis septembre 2019. Il est piloté par le Pôle services. Le Comité a organisé sa première fête le 16 novembre 2021 une « méga boom » dans la salle des fêtes de Carrières-sur-Seine à destination des enfants et adolescents des IME.

Une journée des talents en visio

Pour des raisons sanitaires, nos établissements se sont donné rendez-vous le 25 juin 2021 derrière leurs ordinateurs pour partager un moment musical avec le Bao-Pao pour la journée des Talents. Les personnes accueillies, spectateurs ou musiciens, ont exprimé un enthousiasme sans faille pour l'évènement : jouer avec un public et le plaisir partagé d'être ensemble.



Perspectives 2022 :

Sur l'année 2022, le pôle Services va continuer à proposer des actions et des projets afin de contribuer à l'autodétermination des personnes accompagnées et leur assurer des transitions sereines: événements festifs via le comité des fêtes, événements musicaux, déploiement et accessibilité numérique, montée en puissance des transcriptions Falc et des formations Falc et S3A, projets et groupes de travail autour de la santé, de la vie affective relationnelle et sexuelle, des parcours de vie.

ESAT la Roseraie



27, rue du Général Leclerc
78420 Carrières-sur-Seine
esat-roseraie@avenirapei.org

I. Présentation de l'établissement

L'ESAT la Roseraie, situé à Carrières-sur-Seine est agréé par l'ARS pour accueillir 72 personnes adultes en situation de handicap mental léger à moyen ou de handicap psychique à temps plein.

Les axes stratégiques de l'ESAT la Roseraie sont :

- amélioration de l'accès aux soins des personnes accueillies par la mise en œuvre des actions définies dans le plan santé
- déployer l'outil IMAGO au sein de l'ESAT
- adapter l'accompagnement des personnes en risque de rupture de parcours
- adapter l'accompagnement des personnes vieillissantes en analysant les besoins, proposant des adaptations aux parcours, en accompagnant la cessation d'activité professionnelle
- développer l'accessibilité des personnes accueillies aux dispositifs de droit commun via le FALC et le BAO PAO
- développer et adapter les compétences des personnels

1. Événements importants survenus dans l'année

L'ESAT la Roseraie a participé à une réflexion associative sur le fonctionnement des ESAT dans un groupe de travail ESAT, composé du président et de la direction générale, d'administrateurs, des directrices des pôles accompagnement professionnel et services et d'un à deux professionnels par pôle. A été abordé l'analyse de la population accompagnée et des activités proposées, la réflexion autour de l'accueil en ESAT des personnes, la présentation des résultats financiers,

de discussions autour de la concertation gouvernementale ESAT et de l'application au sein de nos établissements.

II. Bilan de l'activité durant l'année 2021

2.1 Entrées / Sorties des personnes accompagnées

Les mouvements sur 2021 sont les suivants :

- 6 admissions : 2 provenant des autres ESAT de l'association, 2 provenant d'IME, 2 provenant d'autres ESAT
- 5 sorties : 2 vers un autre ESAT, 1 sortie vers le milieu ordinaire (café joyeux), 1 sortie pour faire valoir ses droits à la retraite et 1 sortie pour une réorientation en foyer de vie
- 30 stages : dont 1 MISPE, 4 stages en vue d'une admission dans l'année (ou début 2022), 1 stage long d'un jeune adulte de l'IME la Roseraie avec un accueil à temps partiel lui permettant de s'intégrer au monde adulte progressivement
- 3 travailleurs de l'ESAT la Roseraie sont à temps partiel SAS les Courlis – ESAT la Roseraie
- 7 autres personnes accompagnées sont à temps partiel (avancée en âge, fatigabilité)

La moyenne d'âge des personnes accompagnées est de 36 ans, sans évolution par rapport à 2020. L'âge médian est de 34 ans (+ 1 an par rapport à 2020).

Plus de 90 % de l'effectif est Yvelinois.

2.2 Journées réalisées en 2021

Le taux d'occupation 2021 est de 96,6 % pour 15306 journées réalisées.

À noter que 425 journées ont été réalisées par les stagiaires. Le nombre moyen de personnes présentes dans l'établissement est de 75 et la file active est de 79 personnes, l'ESAT étant complet au 31 décembre 2021 (72 ETP).

954 journées maladies ont été comptabilisées. Les 4 premiers mois de l'année ont subi une plus importante quantité de jours maladies, ce qui s'explique par l'épidémie du Covid-19 très forte à cette époque, avec une politique d'isolement très stricte.

III. Ressources humaines

3 départs à la retraite des professionnels ont rythmé l'année 2021 :

- le directeur du pôle Services a été remplacé dès le 2 janvier 2021 par une nouvelle direction. Une nouvelle organisation du pôle prévoit également la création d'un poste de directeur adjoint de l'ESAT.
- une monitrice des ateliers personnalisés est partie en juillet 2021 et sera remplacée sur le premier trimestre 2022 (liée aux difficultés de recrutement).
- un moniteur d'atelier est parti en décembre 2021 qui sera remplacé sur le premier trimestre 2022.
- un moniteur de l'atelier FALC parti en janvier 2022 mais pour qui une période de tuilage de 3 mois s'est déroulée sur la fin de l'année 2021.

L'équipe du pôle Services et de l'ESAT la Roseraie se renouvelle donc en partie sur cette année 2021. Le directeur adjoint de l'ESAT la Roseraie a pris ses fonctions en juin ; le nouveau moniteur FALC dès octobre 2021.

Par ailleurs, la coordinatrice du pôle Services a démissionné en mai 2021 et a été remplacée très rapidement.

Une professionnelle en congé maternité a pu en partie être remplacée par un CDD.

En complément de ses missions, le pôle Services a contractualisé en fin d'année 2021 avec une personne en formation professionnelle par alternance.

Par ailleurs, la personne en contrat d'apprentissage depuis 2020 a fini son contrat en septembre 2021.

IV. Partenariats

Des partenariats des années précédentes ont été maintenus. Il n'y a pas de convention avec le secteur psychiatrique, cependant l'ESAT a de bonnes relations avec les CMP du territoire.

Le partenariat avec le Planning Familial de Saint Germain en Laye se remet en place sur la fin d'année 2021 afin de proposer des ateliers sur la vie affective, relationnelle et sexuelle aux personnes accompagnées par l'ESAT la Roseraie..

Des cours de sport sont proposés avec un nouveau partenaire : Corbett et son programme « Mieux vivre son handicap avec le Sport ».

Les partenariats intra associatif continuent à exister dans le but de fluidifier les parcours des personnes accompagnées.

De même, les partenariats avec d'autres structures du secteur permettent de proposer des stages au sein de l'ESAT et des stages pour les personnes accompagnées par l'ESAT à l'extérieur de l'ESAT.

Le pôle Services a quant à lui maintenu et mis en œuvre de nouveaux partenariats :

- CCA de la ville de Saint Germain en Laye
- l'Unapei dans le cadre notamment du FALC et du S3A
- Koena, entreprise de l'économie sociale et solidaire, SASU, dans le cadre de l'accessibilité numérique
- la participation aux CDAPH du département par la directrice et la coordinatrice du pôle Services, à partir de septembre 2021
- la participation aux EPSA (équipes pluridisciplinaires spécialisées adulte) du territoire par la directrice du pôle Services, à partir de septembre 2021
- Koeo, plateforme de mécénat de compétences

V. Bilan synthétique des résultats financiers

Pour le budget social, l'exercice 2021 se solde par un résultat comptable déficitaire de 129601 €. Il correspond à la différence entre les recettes (Classe 7) et les dépenses (Classe 6) de l'exercice.

Ce déficit s'explique en grande partie par le dépassement aux postes de transport 18731 €, des rémunérations et charges sociales et fiscales de 82350 € et des indemnité retraite de 44822 €.



Le résultat administratif correspond au résultat comptable corrigé des reports excédentaires ou déficitaires des exercices antérieurs et des charges non opposables au financeur. Le

résultat administratif à affecter est un résultat déficitaire de 95961 €.

Affectation de résultat :

Le résultat déficitaire de 95961,37 € est financé :

- Par l'Ime les Glycines à hauteur de 52 194,54 €
- Par l'ESAT les Courlis à hauteur de 14 811,23 €
- Par l'ESAT les Néfliers à hauteur de 28 955,60 €

Le budget économique de l'exercice 2021 se solde par un résultat comptable excédentaire de 59609 €. Cet excédent s'explique en grande partie par des économies réalisées sur les fluides de 6598 €, la sous-traitance de 4533 €, les fournitures de MP (conditionnement et blanchisserie) de 3006 €, sur les rémunérations TH 11009 €, sur l'entretien de biens mobiliers 3549 €.

Il est à noter que l'établissement a reçu une aide aux postes supérieure au budget de 8755 € et un remboursement d'IJSS et des prévoyances de 8061 €.

Le résultat comptable excédentaire de 59609,29 € est affecté en réserves pour la compensation des charges d'amortissements.

VI. Perspectives

Des actions et projets ont commencé en 2021 pour s'achever en 2022 ; de nouvelles perspectives sont également prévues sur l'année 2022 :

- arrivée de nouveaux professionnels au sein de l'équipe accompagnant une réorganisation
- l'intervention de la médecine du travail auprès de l'ensemble des professionnels du pôle afin de prévenir les risques psychosociaux et d'entrer ainsi dans une démarche de qualité de vie au travail
- validation et diffusion du règlement de fonctionnement suite à sa réactualisation sur l'année 2021
- poursuite de la réactualisation de certaines procédures (admission, évènement indésirable, projet personnalisé, ...)
- création d'un nouveau livret d'accueil
- invitation à une participation plus importante des personnes accompagnées dans la vie de leur établissement, en commençant par leur place au sein du CVS et la constitution d'une petite équipe force de proposition pour la rénovation de la salle de pause
- le numérique et l'utilisation du Dossier unique informatisé (IMAGO)
- l'organisation de formations de manière plus conséquente que sur les 2 années précédentes : par exemples, formation FALC, FALC vidéo et S3A à destination des travailleurs et des professionnels ; formation faire face à l'agressivité et la violence à destination des professionnels
- la mise en œuvre d'une mission ESAT pilotée par 2 consultants pour analyser et apporter un regard extérieur sur le fonctionnement des ESAT de l'association.



Compte Administratif 2021

Bilan et Compte de résultats consolidés

Bilan et compte des résultats association gestionnaire

Bilan et Compte de résultats consolidés

1/01/2021 au 31/12/21

Bilan Actif

	Du 01/01/2021 au 31/12/2021			Au 31/12/2020
	Brut	Amort. Prov.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement	2 027 747	1 488 780	538 967	603 237
Frais de recherche et de développement	2 200	2 200		
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires	192 766	176 582	16 183	27 450
Autres immobilisations incorporelles	4 882	4 882		
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains	5 372 366	413 601	4 958 765	4 973 220
Constructions	29 911 803	18 340 789	11 571 014	9 106 519
Installations techniques, matériel et outillages industriels	3 717 438	3 180 979	536 458	534 678
Autres immobilisations corporelles	12 825 785	9 772 092	3 053 694	2 736 496
Immobilisations corporelles en cours	5 335 259		5 335 259	5 511 364
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	5 422		5 422	5 422
Autres titres immobilisés	504 190	717	503 474	503 474
Prêts	29 631		29 631	29 631
Autres immobilisations financières	90 250		90 250	94 722
TOTAL I	60 019 738	33 380 621	26 639 117	24 126 213
Comptes de liaison				
II	3 469 626		3 469 626	
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et encours	10 189		10 189	8 580
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	1 613 760	32 568	1 581 192	2 129 614
Créances reçues par legs ou donations	5 267		5 267	5 059
Autres	1 622 130		1 622 130	669 818
Valeurs mobilières de placement	5 000 432		5 000 432	5 000 432
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	15 598 383		15 598 383	15 012 455
Charges constatées d'avance	138 348		138 348	121 297
TOTAL III	23 988 508	32 568	23 955 940	22 947 254
Frais d'émission des emprunts				
IV				
Primes de remboursement des obligations				
V				
Ecart de conversion actif				
VI				
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V + VI)	87 477 873	33 413 189	54 064 684	47 073 467

Bilan et Compte de résultats consolidés

1/01/2021 au 31/12/21

Bilan Passif

	31/12/2021	31/12/2020
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires	3 005 560	3 005 560
Fonds propres complémentaires	1 061 668	1 061 668
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires	3 166 416	3 166 416
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité	6 386 002	5 456 360
Autres réserves	219 779	
Report à nouveau	6 332 649	7 042 683
Excédent ou déficit de l'exercice	494 013	436 861
	Situation nette	20 169 548
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement	1 265 535	1 119 081
Provisions règlementées	2 674 777	2 897 153
	TOTAL I	24 606 401
Comptes de liaison	II	3 469 626
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds reportés liés aux legs ou donations	2 950 033	2 436 644
Fonds dédiés	113 040	87 801
	TOTAL III	3 063 073
PROVISIONS		
Provisions pour risques	516 742	545 851
Provisions pour charges	752 264	790 138
	TOTAL IV	1 269 005
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	16 120 376	13 331 097
Emprunts et dettes financières diverses	2 533	2 533
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 050 713	1 262 350
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	4 138 291	4 006 450
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	340 825	424 821
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	3 421	
	TOTAL V	21 656 158
Ecarts de conversion passif	VI	19 027 250
	TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V + VI)	54 064 264
		47 073 467

Bilan et Compte de résultats consolidés

1/01/2021 au 31/12/21

Compte de résultat

	31/12/2021	31/12/2020
Produits d'exploitation		
Cotisations	24 970	20 400
Ventes de biens et services		
Ventes de biens	26 179	32
- dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de services	3 746 748	2 998 086
- dont parrainages	489 926	341 866
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	27 241 583	27 438 491
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels	9 986	299
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie	3 755 309	3 846 377
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	1 925 617	367 993
Utilisations des fonds dédiés	235 853	173 223
Autres produits	361 029	383 405
	TOTAL I	37 327 275
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises	151 516	138 479
Variation de stocks	-1 609	-4 458
Autres achats et charges externes	8 508 332	7 462 900
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	1 683 365	1 652 131
Salaires et traitements	16 545 345	16 989 515
Charges sociales	6 488 542	6 511 765
Dotations aux amortissements et dépréciations	1 881 001	1 888 521
Dotations aux provisions	238 331	112 740
Reports en fonds dédiés	688 700	143 958
Autres charges	1 531 281	73 971
	TOTAL II	37 714 803
	RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-387 528
Produits financiers		
Produits financiers de participations		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	148 980	20 966
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	TOTAL III	148 980
Charges financières		
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées	123 107	107 433
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		878
	TOTAL IV	123 107
	RESULTAT FINANCIER (III - IV)	25 873
	RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV)	-361 655
		171 440

Bilan et Compte de résultats consolidés

1/01/2021 au 31/12/21

Compte de résultat (Suite)

	31/12/2021	31/12/2020
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	146 775	107 870
Sur opérations en capital	522 567	197 075
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	244 649	29 840
TOTAL V	913 992	334 786
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	4 007	27 577
Sur opérations en capital	6 851	7 022
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	20 655	29 888
TOTAL VI	31 513	64 487
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	882 478	270 298
Participations des salariés aux résultats	VII	
Impôts sur les bénéfices	VIII	
	26 810	4 877
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	38 390 247	35 584 058
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	37 896 234	35 147 197
EXCEDENT OU DEFICIT	494 013	436 861
Contributions volontaires en nature		
Dons en nature		
Prestations en nature	420	
Bénévolat	51 558	494
TOTAL	51 978	494
Charges des contributions volontaires en nature		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Personnel bénévole	51 558	494
TOTAL	51 558	494

Bilan et compte des résultats association gestionnaire

1/01/2021 au 31/12/21

Bilan Actif

	Du 01/01/2021 au 31/12/2021			Au 31/12/2020
	Brut	Amort. Prov.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement	149 943	69 980	79 963	87 460
Frais de recherche et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains	1 457 583		1 457 583	1 457 583
Constructions	1 031 150	441 307	589 843	632 516
Installations techniques, matériel et outillages industriels	4 000	1 711	2 289	2 689
Autres immobilisations corporelles	459 705	443 680	16 025	13 866
Immobilisations corporelles en cours	5 242 394		5 242 394	4 681 944
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées			494 739	494 739
Autres titres immobilisés	494 739			
Prêts				
Autres immobilisations financières	3 440		3 440	3 440
TOTAL I	8 842 954	956 678	7 886 276	7 374 237
Comptes de liaison	11 844 971		8 444 971	5 479 719
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et encours				
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	8 153		8 153	5 832
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	36 377		36 377	787
Valeurs mobilières de placement	5 000 432		5 000 432	5 000 432
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	3 733 940		3 733 940	4 343 133
Charges constatées d'avance		326		326
TOTAL III	8 779 229		8 779 229	9 350 184
Frais d'émission des emprunts	IV			
Primes de remboursement des obligations	V			
Ecarts de conversion actif	VI			
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V + VI)	26 067 155	956 678	25 110 476	22 204 140

Bilan et compte des résultats association gestionnaire

1/01/2021 au 31/12/21

Bilan Passif

	31/12/2021	31/12/2020
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires	2 800 419	2 800 419
Fonds propres complémentaires	1 035 035	1 035 035
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Écarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres réserves	50 799	
Report à nouveau	2 825 588	2 825 588
Excédent ou déficit de l'exercice	59 848	50 799
Situation nette	6 771 690	6 711 842
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement	395 115	416 905
Provisions réglementées	1 771 549	1 771 549
TOTAL I	8 938 354	8 900 296
Comptes de liaison	11 221 718	2 167 552
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds reportés liés aux legs ou donations	214 463	113 866
Fonds dédiés		
TOTAL III	214 463	113 866
PROVISIONS		
Provisions pour risques	218 002	218 002
Provisions pour charges		
TOTAL IV	218 002	218 002
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	13 392 878	10 787 503
Emprunts et dettes financières diverses	2 233	2 233
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	103 980	9 811
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	26 810	4 877
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	1 039	
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
TOTAL V	13 526 940	10 804 424
Écarts de conversion passif		
VI		
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V + VI)	25 110 476	22 204 140

Bilan et compte des résultats association gestionnaire

1/01/2021 au 31/12/21

Compte de résultat

	31/12/2021	31/12/2020
Produits d'exploitation		
Cotisations	24 970	20 400
Ventes de biens et services		
Ventes de biens	26 196	15
- dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de services	103 784	89 288
- dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	15 938	14 886
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie	-100 597	-19 661
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges		
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits	715	
TOTAL I	71 005	104 928
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises		
Variation de stocks		
Autres achats et charges externes	198 052	123 196
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	3 518	3 543
Salaires et traitements	38 591	
Charges sociales		
Dotations aux amortissements et dépréciations	53 413	51 881
Dotations aux provisions		
Reports en fonds dédiés		
Autres charges	2	401
TOTAL II	293 576	179 020
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-222 571	-74 092
Produits financiers		
Produits financiers de participations		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	148 680	17 202
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL III	148 680	17 202
Charges financières		
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées	4 268	6 911
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		878
TOTAL IV	4 268	7 789
RESULTAT FINANCIER (III - IV)	144 413	9 413
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV)	-78 158	-64 679

Nos principaux partenaires



Yvelines
Le Département



Avenir Apei est membre d'



*Au cœur du handicap,
un projet d'avenir*

2000-2022



**ans
d'existence,**



**ans de militantisme
parental pour et avec des personnes
en situation de handicap mental**



Association de Parents et d'Amis de Personnes Handicapées Mentales
Loi 1901, Affiliée à l'Unapei
27 rue du Général Leclerc, 78420 Carrères-sur-Seine
Tel : 01 30 86 22 50 / Mail : association@avenirapei.org
N° Siren 785 039 058 - Code A.P.E 851 A
www.avenirapei.org



Conception et réalisation graphique : Jean-Marc Leroutier et Edwige Daniel
Textes : Les équipes d'Avenir Apei
Iconographies : Victoria Rangelova, photographe - Service communication et les établissements d'Avenir Apei - Adobe stock
© Juin 2022 Avenir Apei - Toute reproduction interdite - Tous droits réservés